

AUJOURD'HUI

Éditorial

La crise qui secoue le gouvernement ne devrait pas pousser les députés conservateurs du Québec à plier bagage et devrait inciter Québec à exiger une nouvelle ronde de négociations constitutionnelles, écrit Paul-André Comeau. **Page 6**

Idées

Texte intégral de la lettre de démission de M. Lucien Bouchard, député conservateur de Lac-Saint-Jean, à titre de ministre fédéral de l'Environnement. **Page 7**

Gorbatchev ne cède pas

Mikhaïl Gorbatchev rencontre à Moscou les présidents de Lettonie et d'Estonie, mais il n'adoucît pas sa position vis-à-vis des trois États baltes. **Page 5**



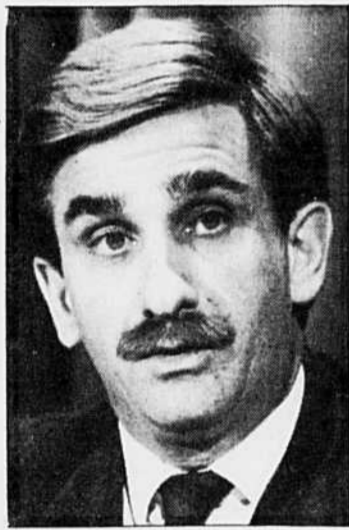
Des étudiants insatisfaits du résultat de l'élection en Roumanie.

Triomphe confirmé

Les résultats officiels des élections roumaines confirment la très nette victoire du président par intérim Ion Iliescu et du Front de salut national (FSN). **Page 5**

Unigesco: perte de 6 millions \$

L'ajout des résultats de Sodisco ne permet pas à Unigesco de neutraliser les mauvais résultats de Proviso, si bien qu'Unigesco a connu un déficit net de 6 millions \$ à son dernier exercice. **Page 9**



Yves Séguin

Construction: 6 % sur trois ans

Le nouveau décret sur les conditions de travail dans la construction, annoncé par le ministre Yves Séguin, représente une hausse annuelle de salaire supérieure à 6 %, qui coûtera environ 800 millions \$ en trois ans. **Page 3**

Portes ouvertes dans 16 musées

25 000 visiteurs sont attendus en fin de semaine dans 16 institutions muséales de la métropole qui ouvriront gratuitement leurs portes. **Page 18**



Lucien Bouchard aux Communes, hier.



Robert Bourassa à l'Assemblée nationale, hier.

Bouchard exhorte Québec à se méfier du «traquenard Meech»

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

DANS LE SILENCE d'une Chambre des communes consternée et sous les yeux d'un Brian Mulroney à la mine déconfite, Lucien Bouchard a invité Robert Bourassa à mots à peine couverts hier à quitter la voie du lac Meech pour celle d'un second référendum qui corrigerait, celui-là, le virage fédéraliste d'il y a dix ans.

Confirmant de vive voix qu'il siègera désormais au Parlement fédéral comme député indépendant, l'ex-lieutenant québécois du premier

ministre Mulroney a enterré « le beau risque » et prédit que seule l'humiliation attend maintenant le Québec au détour du lac Meech.

Pour faire passer l'accord, accuse en effet Lucien Bouchard, Brian Mulroney, par le biais des ajouts que préconise à l'unanimité le comité spécial sur la Constitution, a « conclu une alliance avec ceux-là mêmes qui veulent passer Québec sous les fourches de l'humiliation ».

« J'abjure, poursuit-il, le premier ministre du Québec d'éviter le traquenard tendu pour lui et d'épargner au Québec un nouveau camouflet. S'il refuse d'assister à la conférence,

il aura l'appui de tous les Québécois ».

Décrivant ensuite en conférence de presse le fédéralisme comme une formule stérile et dépassée et le lac Meech comme un compromis négocié « à genoux », l'ex-ministre fédéral lance un appel à peine voilé à un nouveau consensus québécois : « Il va falloir, explique-t-il, que le Québec reconstitue sa force politique... ce n'est pas une question de parti, les lignes de parti sont plus ou moins effacées ».

Le premier ministre n'a pas quitté son siège aux Communes pendant que celui dont il a fait son bras

droit au Québec se vidait le cœur. Mais sentant les coups qui allaient s'abattre sur lui, Brian Mulroney avait déclaré à la Chambre quelques minutes plus tôt : « C'est moi qui ai négocié le lac Meech... sans conseiller nationaliste à mes côtés. De toute évidence, l'ayant négocié moi-même, il n'est pas question de participer à ce qui le diluerait ».

Et même l'opposition libérale, par la bouche du député André Ouellet, semblait se sentir obligée de tendre une perche au premier ministre en difficulté : « Le rapport Charest ne fait qu'explorer des voies de discussion. **Voir page 8: Bouchard**

Bourassa ne refusera pas le dialogue constitutionnel

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE PREMIER MINISTRE Robert Bourassa est prêt à participer à une ultime conférence sur l'accord du lac Meech en dépit des multiples pressions l'invitant à cesser tout dialogue avec le Canada anglais. La politique de la chaise vide, affirme-t-il, n'est pas opportune à ce moment-ci.

Le gouvernement québécois doit aller défendre son point de vue et demander au Canada anglais de « respecter sa signature », a en effet fait valoir hier le premier ministre qui ainsi rejetait l'opinion exprimée tant par l'ex-ministre Lucien Bouchard à l'occasion de sa démission du cabinet Mulroney que par plusieurs de ses propres députés et ministres.

Le piège que plusieurs voient dans

la tenue d'une telle conférence n'existe pas, assure M. Bourassa. « Il n'y a aucune indication que le Québec serait nécessairement isolé », a-t-il dit à l'Assemblée nationale non sans rappeler qu'il n'avait eu encore aucune invitation à se rendre à Ottawa.

Tout dépendra du résultat de la tournée des capitales provinciales faite par le sénateur Lowell Murray qui, hier soir, était à Québec.

Le Québec, a affirmé le premier ministre, n'a rien à craindre d'une telle rencontre. Le danger, a-t-il prévenu, est d'autant moins grand que le gouvernement québécois n'irait pas à une telle rencontre avec l'intention de modifier ses positions.

« D'aucune façon, le Québec sera humilié dans une telle conférence puisque sa politique est le respect de la signature donnée et qu'aux yeux de l'histoire sa politique sera perçue

comme étant celle qui a été faite dans l'honneur et la dignité », a assuré le premier ministre.

Depuis août 1986, le Québec ne cesse d'être fidèle à sa ligne de conduite. Il a toujours respecté sa parole et sa signature, a aussi rappelé M. Bourassa en précisant qu'il appartient au Canada anglais de respecter la sienne.

Le Québec, moins que jamais, ne peut envisager des changements à la substance même, à l'intégrité de l'accord du lac Meech », a dit le premier ministre selon qui il existe théoriquement au moins une chance que le Canada anglais comprenne que le Québec ne peut accepter sur la question de la « société distincte » des amendements qui seraient des reculs pour le Québec.

L'intérêt du Québec est de maintenir. **Voir page 8: Bourassa**

Le dollar s'affaisse

Jean-Pierre Legault

L'EFFET Bouchard s'est lourdement fait sentir, hier, sur le dollar canadien qui a perdu près de deux tiers de cent par rapport à la devise américaine pour clôturer à 84,15 cents US.

Dès l'ouverture du marché nord-américain, les cambistes ont senti une certaine panique. Tôt hier matin, ils ont constaté la pression à la baisse qui s'exerçait déjà à Londres sur la foi des rumeurs de démission de M. Bouchard. Le billet vert est descendu jusqu'à 83,82 cents US vers l'heure du lunch. Les ventes de dollars canadiens ont été massives. Des maisons japonaises étaient **Voir page 8: Le dollar**



Dans une banlieue de Jérusalem, un militaire israélien fait feu sur des manifestants palestiniens.

Les émeutes gagnent Jérusalem et Amman

d'après AFP et Reuter

JÉRUSALEM — C'est au cœur même de Jérusalem, en Israël, que l'intifada, le soulèvement palestinien, s'est étendue hier, au surlendemain de la tuerie de Rishon le Zion qui a vu sept Palestiniens tomber sous les balles d'un tueur fou.

Mais la répression s'est aussi manifestée à Amman, en Jordanie, où la police a tué deux manifestants palestiniens dans un camp de réfugiés.

Pendant ce temps, le Conseil de sécurité de l'ONU, à New York, a ouvert ses travaux pour délibérer sur la situation dans les territoires occupés, avant d'ajourner peu après. Le leader de l'OLP Yasser Arafat attendait encore, hier soir, un visa des États-Unis pour assister à ces délibérations.

À Jérusalem, durant toute la journée, la Ville sainte a été le théâtre de manifestations, d'échauffourées et de poursuites entre manifestants et policiers, alors que, lundi, les régions arabes d'Israël occupaient le devant de la scène et que dimanche la Cisjordanie et la bande de Gaza occupées s'embrasaient.

À Jérusalem-Est, souvent épargnée par le soulèvement, des centaines de jeunes Palestiniens, entourés de dignitaires religieux et musulmans et portant des drapeaux noirs en signe de deuil, ont tenté à plusieurs fois de défilier dans les rues.

D'importantes forces de police ont

chargé « très violemment » les manifestants qui ont été, selon la radio militaire israélienne et des témoins, dispersés à coups de grenades lacrymogènes.

Dans la Vieille Ville, une touriste, dont la nationalité n'a pas été précisée, a été blessée par des pierres lancées par un groupe de Palestiniens masqués et une bouteille incendiaire a été lancée dans un appartement situé dans le quartier juif, provoquant un début d'incendie.

Des hélicoptères survolaient encore la Ville sainte hier en fin d'après-midi. Les appels au calme n'ayant pas été respectés, le gouvernement israélien a durci le ton.

Les Arabes israéliens « ont dépassé les limites du supportable et Israël ne restera pas les bras croisés en attendant que cessent les actes de violence », a déclaré à la Knesset, devant le groupe parlementaire du Likoud (droite nationaliste), le premier ministre israélien Yitzhak Shamir.

M. Shamir a encore ajouté que la violence dans les territoires « n'est pas spontanée ». « Toute tentative d'imputer le massacre de Rishon le Zion à un changement de la politique israélienne est une déformation des faits », a ajouté le chef du gouvernement de violation qui voit dans « la haine violente des Arabes et dans leur désir de tuer », l'élément **Voir page 8: Les émeutes**

La Fête nationale des Québécois finira en chansons

Paul Cauchon

DEUX GRANDS SPECTACLES de clôture de la Fête nationale se tiendront le 23 juin prochain sur les Plaines d'Abraham à Québec et le 24 sur l'île-Sainte-Hélène à Montréal. Ils mettront en vedette Gilles Vigneault, Michel Rivard, Paul Piché, Diane

Dufresne et Laurence Jalbert (un nouvel auteur-interprète qui fait sensation depuis six mois).

Quant au grand défilé du 24 sur la rue Sherbrooke à Montréal, « notre mandat est de renouveler le défilé traditionnel en brisant son statisme », de déclarer Richard Blackburn, concepteur de l'événement.

Le maire Jean Doré accueillait hier à l'hôtel de ville de Montréal le

comité des Fêtes nationales, afin de rendre publics de nombreux détails techniques concernant les célébrations du 24 juin. Il apparaît clair que plus on approche du 24, plus la Fête nationale prend une large dimension symbolique.

Hier, plusieurs intervenants retrouvaient spontanément des expressions entendues pendant les années 70, alors que le nationalisme québécois était en expansion.

« De partout nous arrivent des signes d'effervescence patriotique, lance d'emblée Jean Dorion, président de la Saint-Jean-Baptiste et président du comité des Fêtes. Nous recevons des demandes sans précédent pour obtenir des fleurdelisés. Les Québécois sont une nation, ils ont le droit de décider de leur avenir. La Fête nationale est un de ces lieux

de consensus où nous pourrions nous retrouver. Nous nous engageons à faire de cette fête un événement majeur de rassemblement, pour regrouper tous nos compatriotes autour de notre drapeau, sans bannières politiques ».

M. Dorion a même révélé que son organisme bénéficiait des conseils d'un comité avisé secret de dix **Voir page 8: La Fête**



Lituanie

L'INDÉPENDANCE
 EN PLEURS OU
 EN FLEURS
 Alain Stanké

«Quelle lecture tonifiante pour les Québécois que cette chronique à chaud» d'une indépendance en marche! Il faut savoir gré à Alain Stanké, Lituanien d'origine et Québécois d'adoption, de nous avoir servi, dans ces pages ferventes, cette magistrale leçon de courage politique.»

Hélène Pelletier-Baillargeon

Stanké

144 pages — nombreuses illustrations — 19,95 \$

«M. Lévesque, vous aviez donc raison», commente Chartrand en devenant un député indépendant

Pierre April
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le député conservateur de Verdun-Saint-Paul, M. Gilbert Chartrand, a démissionné, hier, du caucus conservateur pour siéger comme indépendant.

« En remettant ma démission du caucus conservateur, a indiqué M. Chartrand aux Communes, j'ai le goût de prononcer une phrase à laquelle je pense depuis quelques mois : M. (René) Lévesque vous aviez donc raison ».

Comme son collègue de Mégantic-Compton-Stanstead, M. François Gérin, qui a démissionné du caucus conservateur vendredi dernier, M. Chartrand a précisé que ses principes et convictions l'obligeaient à prendre une position plus ferme et l'amenaient à différer d'opinion sur les grands débats de l'heure dont celui entourant l'accord du lac Meech.

Lui aussi n'a pas apprécié que certains membres du cabinet et le premier ministre Brian Mulroney tentent de bâillonner ceux qui n'appuient pas les recommandations du Comité Charest sur la résolution d'accompagnement présenté par le chef du gouvernement du Nouveau-Brunswick Frank McKenna.

« J'ai l'intention dorénavant de participer pleinement au débat entourant cet accord, a dit M. Chartrand, car il implique l'avenir du Québec. Je ne peux observer une politique du silence sur ce dossier important car j'aurais honte devant mes enfants et mes petits-enfants s'ils me disaient dans plusieurs années 'Papa, grand-papa, tu étais là et tu n'as rien dit ni rien fait'. Ce n'est pas en muselant les membres de la députation gouvernementale que nous pourrions trouver une solution adéquate au problème ».

Le député démissionnaire a précisé que le rapport Charest contient, selon lui, d'autres amendements à l'accord du lac Meech. « En tant que Québécois, a-t-il ajouté, je trouve ces amendements inacceptables et je con-



Gilbert Chartrand

tinue à croire et à dire que l'accord original doit être maintenu... D'ailleurs, je ne comprends pas pourquoi ce comité (Charest) a été formé ».

M. Chartrand a par ailleurs expliqué qu'il vouait toujours une admiration profonde au premier ministre Mulroney qui, selon lui, s'est laissé entraîner par le reste du Canada. « Je considère toujours le premier ministre comme une personne fiable et honnête, a-t-il précisé, car il a consenti tous les efforts possibles afin que les ententes du lac Meech soient respectées dans leur intégralité ».

Dans un geste de solidarité à l'endroit de leur député, les membres de l'exécutif de l'Association PC de Verdun-Saint-Paul ont remis officiellement leur démission auprès du PC-Canada afin d'appuyer le geste du député Gilbert Chartrand et de protester contre tout amendement à l'accord du lac Meech.

L'exécutif, qui représentait plus de 1200 membres, entend continuer à oeuvrer au sein de la circonscription en défendant « l'Option Québec ».

Le député Chartrand, un autre qui a appuyé l'option souveraineté-association en 1980, a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1984. Plus effacé que certains de ses collègues nationalistes, il a fait peu de bruit au cours des six dernières années et peu de gens s'attendaient à ce qu'il soit le deuxième député à remettre sa démission.

Les Américains songent à imposer des «crédits de recyclage» aux divers fabricants de pneus

Louis-Gilles Francoeur

LA CONSIGNE sur les pneus, ce n'est pas pour demain aux États-Unis.

Et pour cause, car nos voisins du Sud pensent à un autre système, les « crédits de recyclage », qui font l'objet de deux projets de loi au Congrès américain.

Le nouveau système vise à « responsabiliser » les fabricants de pneus, que les médias ont pratiquement oubliés depuis Hagersville, Saint-Anne-des-Plaines et Saint-Amable.

Le projet de loi HR-4147, introduit à la Chambre des représentants des États-Unis le 28 février par le représentant démocrate de la Californie, M. Esteban Torres, pose comme principe de base que le nombre de pneus qu'un fabricant pourra vendre dans une année sera déterminé par le nombre de pneus qu'il aura récupérés et recyclés.

En somme, les ventes seront plafonnées par le nombre de « crédits de recyclage » que les fabricants obtiendront par recyclage ou en les achetant des autres fabricants plus performants au plan environnemental. Quant au nombre de « crédits », il dépendra de la valeur envi-

ronnementale de la méthode de recyclage utilisée.

Ainsi, le déchetage d'un pneu pour réduire son volume d'entreposage rapportera un quart de point, tout comme sa combustion à des fins énergétiques peu performantes comme de vieilles cimenterie ou des centrales thermiques.

Un fabricant pourra par contre obtenir jusqu'à un demi point par pneu brûlé si la combustion atteint les seuils de performance les plus élevés que l'on connaisse et ce, en l'absence de toute pollution. Un fabricant pourra obtenir un crédit de trois quarts de point s'il arrive à réutiliser un vieux pneu de façon non polluante ou à recycler partiellement ses composants. Un plein crédit sera accordé à ceux qui sauront réutiliser totalement un pneu (rechapage) ou à recycler totalement ses composants chimiques (noir de carbone et huile) comme pourrait le faire le procédé québécois de pyrolyse sous vide.

Un projet de loi similaire a été présenté au Sénat des États-Unis par le sénateur Timothy Wirth, un démocrate de la Californie, qui a moins de chance de faire passer son projet en 1990 que son pendant à la Chambre, dont l'adoption pourrait intervenir dès l'automne prochain.

Le taux de recyclage obligatoire pour tout le monde augmenterait de

5 % par année pendant 10 ans. Le reste seulement serait objet de crédits. C'est l'Environmental Protection Agency (EPA) qui aurait pour tâche de mettre le système sur pied deux ans après l'adoption de la loi. Et l'EPA pourrait modifier par règlement la valeur des crédits pour forcer constamment les industriels à utiliser les solutions les plus performantes au plan environnemental.

Les États-Unis produisent chaque année 279 millions de vieux pneus dont 84 % sont enfouis ou empilés dans des dépotoirs comme celui de Saint-Amable. Certains dépôts, comme celui de Westcliff, en Californie, contiennent plus de 35 millions de carcasses. Il est patrouillé 24 heures par jour par des hélicoptères et par des gardiens armés, accompagnés de chiens policiers... Il remplit une vallée entière à mi-flanc des montagnes!

Un adjoint du sénateur Wirth, qui n'a pas le droit de commenter un projet de loi parrainé par son patron, a expliqué hier que ce système est « beaucoup plus performant que la consigne » utilisée aux États-Unis comme au Québec pour les canettes et bouteilles.

Plus efficace, dit-il, parce que le gouvernement et les contribuables n'ont pas à payer pour son administration. La consigne, ajoute-t-il, ne

détermine pas avec précision le volume recyclé : on espère que son succès sera élevé en souhaitant qu'il ne le soit pas trop pour ne pas rendre le fonds déficitaire par des paiements supérieurs aux entrées accumulées.

Avec les crédits de recyclage, poursuit l'adjoint au sénateur, on sait que le nombre de pneus recyclés sera supérieur aux ventes! Et les frais du système sont facturés aux consommateurs du bien polluant, pas aux autres. L'efficacité du système repose sur le fait que la valeur économique du pneu dépasse le montant de la consigne : il équivaut à la valeur du pneu fabriqué qui ne peut sortir de l'entrepôt sans le crédit libérateur.

Les projets de loi Torres-Wirth, auxquels une trentaine de coparrains se sont associés, ne font évidemment pas l'affaire des manufacturiers regroupés dans le Rubber Manufacturers Association, qui l'ont qualifié de « cauchemar » administratif et technique. Par contre, les industriels du recyclage, regroupés dans la National Tire Dealers and Retreaders Association ont manifesté plus d'accueil d'autant plus que ce système créerait un véritable marché de la récupération et du recyclage en lieu et place de l'actuel système d'élimination.

Le Canada « regrette » un choix de l'OTAN

Le centre d'entraînement pour les vols à basse altitude sera situé en Turquie

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense Bill McKnight a dit « regretter », hier, la décision que vient de prendre l'OTAN d'annuler son projet de construire un centre d'entraînement pour les vols aériens à basse altitude.

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord hésitait entre deux endroits pour ce centre, dont le coût

était estimé à 500 millions \$: Konya, en Turquie, et Goose Bay, au Labrador.

Mais l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest a fait comprendre aux ministres de la Défense de l'OTAN, réunis à Bruxelles, que la construction d'un tel centre n'était plus nécessaire.

M. McKnight a fait remarquer que

le choix de Goose Bay aurait provoqué le développement économique de cette région et permis au Canada de faire « une contribution positive aux objectifs de sécurité de l'alliance ».

Le ministre a cependant assuré que la décision de l'OTAN ne signifiait pas la fin de la base de Goose Bay.

Si l'OTAN avait donné suite à son projet, a-t-il dit, il y aurait eu jusqu'à 40 000 vols par année. Il n'y en a pas moins actuellement de 7000 par année, grâce à des ententes bilatérales avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest et les Pays-Bas.

M. Peter Armitage, porte-parole de l'Association des Innus de Nskapi-Montagi, a prêté pour sa part que le nombre de vols va augmenter à quelque 18 000 par année en 1996, en vertu des seules ententes bilatérales.

Les Innus, de concert avec des écologistes et des pacifistes, se sont

toujours opposés à ce centre, qui pourrait détruire la façon traditionnelle de vivre des autochtones, en éfrayant le caribou, et endommagerait l'environnement.

Mme Sheena Lambert, de l'Alliance canadienne pour la paix, s'est réjouie de l'abandon du projet de l'OTAN qui, selon elle, « a finalement reconnu que la guerre froide est finie ». « Nous savons, a-t-elle déclaré, que M. McKnight est déçu, mais nous, nous exultons ».

Le maire de Goose Bay, M. Harry Baikie, n'a manifesté aucune surprise devant la décision de l'OTAN. Il faudra tout simplement chercher ailleurs des moyens de développement économique, a-t-il dit.

« Il est évidemment décevant que nous n'ayons pas eu le centre, a-t-il reconnu, mais nous avons encore les ententes bilatérales et les vols à basse altitude qui se déroulent actuellement. »

Gérard D. Levesque se remet d'une intervention chirurgicale

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Finances et doyen des députés à l'Assemblée nationale Gérard D. Levesque se remet d'une intervention chirurgicale à l'abdomen subie hier à l'Hôtel-Dieu de Québec.

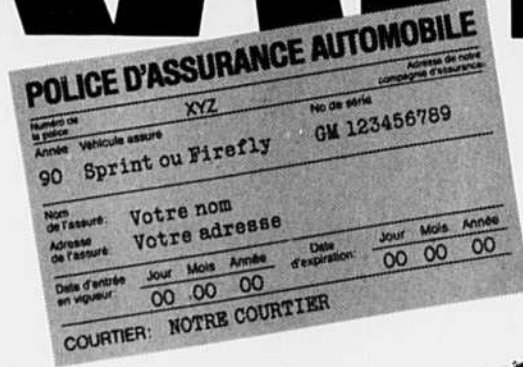
Le ministre a été admis dimanche

à l'hôpital. Le médecin traitant a indiqué que l'intervention s'est très bien déroulée.

M. Levesque, âgé de 64 ans, devra prendre quelques semaines de convalescence avant de retourner au travail.

LE RETOUR DE

LA POLICE GRATUITE



SPRINT ET FIREFLY À PARTIR DE
8 395 \$*

UN AN D'ASSURANCE AUTO GRATUITE À L'ACHAT D'UNE SPRINT OU FIREFLY



SEULEMENT
POUR UN TEMPS
LIMITÉ

*Taxes, transport et préparation en sus. Un concessionnaire peut vendre à prix moindre. Cette offre d'une durée limitée s'applique uniquement aux Sprint et Firefly vendues à partir du stock d'un concessionnaire pendant cette promotion. Cette offre ne s'applique pas aux ventes commerciales. La police d'assurance couvre votre véhicule pour une période de 12 mois suivant la signature du contrat d'assurance. La police d'assurance vous offre une protection complète : • responsabilité civile pour une valeur de 1 000 000 \$ • dommages éprouvés par le véhicule assuré tous risques, franchise de 500 \$ • valeur à neuf garantie 12 mois. Seuls les résidents du Québec sont admissibles à cette promotion. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

LES CONCESSIONNAIRES GM, ÇA ROULE!

800 millions \$ et retraite à 55 ans pour les ouvriers de la construction

Bernard Racine
et Lia Lévesque

QUÉBEC (PC) — Le nouveau décret sur les conditions de travail dans la construction représente une hausse annuelle de salaire supérieure à 6 %, qui coûtera environ 800 millions \$ en trois ans.

Une somme raisonnable si l'on considère que la masse salariale annuelle de l'industrie du bâtiment s'élève à environ de 2,3 milliards \$, a déclaré hier le ministre du Travail Yves Séguin en conférence de presse.

Il a expliqué les grandes lignes du décret le plus volumineux de l'histoire avec ses 123 pages, au lieu de la vingtaine habituelle.

Le décret qui, pour la première fois, a une durée de trois ans, abaisse l'âge de la retraite de 58 à 55 ans, dès le 1er janvier prochain. La préretraite à 55 ans et la durée de trois ans du décret figuraient parmi les principales demandes syndicales sur lesquelles s'entendaient les différents syndicats.

Les hausses salariales prévues sont de 4,5 % la première année,

ainsi qu'une augmentation de 1 % pour les avantages sociaux, suivie de hausses de 4,5 % et de 5 % respectivement pour les deux années suivantes.

« La préretraite va encourir un coût approximatif de 1 % par année de plus. C'est une bonification majeure, très importante pour les travailleurs et qui a une incidence financière directe sur la rémunération », a dit le ministre.

« L'ensemble de ces mesures fait de ce décret un très bon contrat de travail, qu'on pourrait même qualifier de très avantageux pour les travailleurs. Ne serait-ce que la préretraite à 55 ans, je pense que c'est une mesure qui, à elle seule, est majeure et inattendue dans l'industrie, a déclaré M. Séguin. Il y a très peu d'éléments sur lesquels on n'a pas été très sympathique pour les travailleurs ».

Le système de négociations dans la construction prévoit une table centrale ainsi que 19 tables particulières représentant 22 métiers. Des ententes étaient intervenues à plusieurs de ces tables au cours des négociations.

« On a respecté dans le décret toutes les ententes intervenues aux ta-

bles de métiers. Plus encore, on les a accordées aux autres pour qu'il y ait équité. Ça représente approximativement, en terme de rattrapage financier pour les travailleurs, entre 1 et 10 % par année à chacune des années de la convention de trois ans ».

M. Séguin a souhaité que ce soit le dernier décret dans l'industrie de la construction et il a répété l'engagement qu'il a pris vendredi devant une commission parlementaire de réformer à l'automne la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction, qui remonte à 1969, « pour trouver de nouveaux mécanismes, de nouvelles façons aux deux parties de négocier leurs conditions de travail ».

La Commission parlementaire de l'économie et du travail siègera dans différentes régions du Québec dans le cadre d'une vaste entreprise de consultation en vue de cette réforme et les débats sur la question seront télévisés.

Par ailleurs, le décret fixant les conditions de travail des ouvriers de la construction a été accueilli bien différemment d'un syndicat à l'autre.

À la FTQ-Construction, l'organisation qui représente le plus grand

nombre de travailleurs, on juge le décret « plutôt négatif ».

Toutefois, au Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (international), on y voit « des bonifications sur plusieurs points ».

À la CSN-Construction, on est plutôt déçu devant le fait que « les priorités de la coalition syndicale n'aient pas été retenues ».

Après avoir analysé le décret de 123 pages chacun de son côté, les trois membres de la coalition syndicale devaient se réunir pour faire le point, puis donner une conférence de presse, vraisemblablement aujourd'hui ou demain.

Hier après-midi, la FTQ s'affairait encore à soulever les effets de cet autre décret qui tiendra lieu de convention collective jusqu'en 1993. Toutefois, en réaction préliminaire, le directeur général Yves Paré a dit juger le tout « plutôt négatif ».

« À première vue, il n'y a pas de quoi se péter les bretelles. On avait des demandes importantes, comme la réduction de la semaine de travail et le contrôle du temps supplémentaire, mais ce décret ne règle absolument rien aux problèmes de l'industrie », se plaint M. Paré.

M. Paré se fait même plus cinglant. « Ils ont tenté d'acheter la paix des ouvriers de la construction pour trois ans ».

Autre son de cloche au Conseil provincial du Québec des métiers de la construction, où le président-directeur général Maurice Pouliot avoue qu'il « s'attendait à pire que ça ».

Bien sûr, il aurait préféré une convention négociée. Toutefois, il voit notamment « des choses positives » dans ce nouveau décret et des « bonifications sur plusieurs points ».

M. Pouliot se réjouit notamment de l'abaissement de l'âge de la retraite de 58 à 55 ans, et ce, dès le 1er janvier prochain. « C'était une priorité du Conseil provincial ». L'Association des entrepreneurs s'y disait prête, mais seulement en 1993.

M. Pouliot note aussi avec satisfaction que le ministère du Travail a respecté les ententes qui avaient déjà été conclues avec les employeurs, concernant les clauses propres à chaque métier de la construction.

Dans sa réaction préliminaire, le coordonnateur de la CSN-Construction, M. Jean-Noël Bilodeau, se dit déçu. La CSN devait étudier le do-

cument pendant encore plusieurs heures hier soir.

M. Bilodeau constate que le décret « est à 95 % des éléments du texte patronal remis le 11 mai ». Les priorités des trois syndicats, comme la sécurité d'emploi, l'ancienneté par chantier, la lutte contre le travail au noir et la réduction de la semaine de travail, ne s'y retrouvent pas.

Avec les augmentations de salaire consenties — 4,5 et 5 % — on sait déjà qu'en 1990, les ouvriers ne touchent même pas l'indice des prix à la consommation, déplore-t-il.

« Ils ont voulu tout 'patcher' et ne rien changer en profondeur », juge M. Bilodeau.

L'abaissement de l'âge de la retraite de 58 à 55 ans en 1991 est « un minimum » à ses yeux.

À la CSD, le président Claude Gingras estime que l'adoption d'un autre décret ne fait que confirmer l'échec de ce système de négociation.

Il admet néanmoins que « le gouvernement est allé au-delà des offres patronales et, pour une fois, il ne s'est pas limité à appuyer aveuglément les volontés des technocrates de l'Association des entrepreneurs en construction ».

Les camionneurs indépendants rentrent chez eux sous la menace

Caroline Montpetit

LES QUELQUE 1500 CAMIONNEURS indépendants qui bloquaient, depuis lundi midi, l'accès de plusieurs routes du Québec ont dû rapidement rentrer chez eux après que le ministre des Transports et de la Sécurité publique Sam Elkas les eut menacés de comptes de remorquage pouvant aller jusqu'à 5000 \$, en fin de soirée, hier.

« J'avise tout le monde de rentrer chez eux, le ministre n'a pas coopéré du tout », a expliqué M. Collin Boivin, administrateur de l'Association des camionneurs indépendants du Québec.

Plus tôt dans la journée, M. Elkas, avait accepté de rencontrer le président de l'Association des camionneurs indépendants, M. Pierre Miller, à condition que ceux-ci se rangent sur l'accotement.

Les camionneurs indépendants revendiquent notamment un contrôle plus serré des permis et des charges de l'ensemble des camionneurs circulant sur les routes québécoises, et la création d'un code de déontologie uniforme pour tous les camionneurs de la province.

« Les États-Unis et les autres provinces canadiennes ont une réglementation bien précise que nous devons respecter lorsque nous traversons les frontières, explique M. Collin Boivin, administrateur à l'Association des camionneurs indépendants du Québec. Pour entrer aux États-Unis, il faut avoir un casier judiciaire vierge et payer les taxes sur l'essence et sur le kilométrage. Chez les entrepreneurs en transport américains qui font circuler leurs camions au Québec, on embauche souvent des camionneurs qui ne possèdent pas de permis, qui ne paient pas

les taxes québécoises et qui sont souvent d'anciens détenus ».

Les camionneurs revendiquent également l'imposition de tarifs uniformes, qui limiteraient les écarts de salaires des camionneurs indépendants. Ses tarifs, autrefois réglementés par les lois fédérales sur le camionnage, ont été abolis au moment de la signature du traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

« Le gouvernement québécois n'ira pas réinstaurer des tarifs qui viennent d'être abolis par le fédéral. Ce que les camionneurs nous demandent, c'est d'instaurer une convention collective. Ce n'est pas le rôle du gouvernement de faire ça », réplique Johanne Denault, attachée de presse du ministre Elkas à Québec.

En avril dernier, le ministre des Transports Sam Elkas affirmait toutefois son intention de présenter au conseil des ministres un mémoire, préparé par le ministère des Transports. Ce mémoire recommandait l'ajout de 132 contrôleurs routiers sur les routes du Québec, pour assurer la perception des taxes et le contrôle des permis et des charges chez les camionneurs circulant au Québec.

Ces mesures, promises depuis longtemps par le ministre Elkas aux camionneurs, devaient entrer en vigueur au printemps.

« Si les camionneurs trouvent que nous ne bougeons pas assez vite, c'est simplement que la mise en vigueur d'un tel projet est extrêmement complexe », poursuit Mme Denault.

Les entreprises de camionnage, qui affichaient il y a deux ans un taux de profit de 8 à 11 %, ont vu ce pourcentage fondre à zéro avec la déréglementation fédérale.

Le taux Montréal-Toronto se situe actuellement de 350 \$ à 400 \$ alors qu'il était, il y a deux ans, 1400 \$. Cette somme allait à la compagnie

de transport qui payait ensuite le camionneur.

Pour contrer ce déficit, les entreprises de camionnage ont dû refinancer leurs entreprises et allonger le cycle d'entretien de leurs véhicules, notamment.

Au chapitre des perturbations routières, dans la région de Montréal, on comptait hier cinq points de blocage : Lacolle, Valleyfield, Granville, Vaudeuil et Lachenaie. Le flot de circulation se faisait au comptegouttes si bien que de nombreux automobilistes ont été pris dans des bouchons de circulation. Toutefois, seuls les camionneurs étaient frappés d'interdit de circulation. Cet interdit a été maintenu malgré le dégelagement de toutes les voies de circulation en mi-journée.

Dans la grande région de Québec, on notait trois points de blocage : Boischatel près de l'île d'Orléans, Cacouna et Saint-Antoine près de la frontière du Nouveau-Brunswick.

En Abitibi, à Arnfield, à 15 kilomètres au sud de Rouyn-Noranda, le blocus amorcé lundi en début de soirée était toujours en place 24 heures plus tard. On estimait à une trentaine le nombre de camions qui bloquaient la route.

À Louvicourt, à 30 kilomètres de Val d'Or, 70 camions demeuraient stationnés sur le rebord de la route.

En Estrie, à Frelighsburg, 110 camions étaient toujours paralysés hier.

Au Saguenay, les camions étaient paralysés à Latéridière, près de Chicoutimi; à Hébertville près d'Alma; à Chambord, près de Roberval, et à Delisle, près d'Alma. Un total de 300 à 350 camions attendaient pour reprendre la route.

Dans la région de la Mauricie, 700 camions demeuraient stoppés à Drummondville et 400 à Louiseville.



Plus de 800 personnes se sont réunies lundi dans le cimetière juif centenaire de Gloucester, où une vingtaine de tombes avaient été vandalisées, vendredi.

Unanime, le Parlement dénonce la profanation des cimetières juifs

OTTAWA (PC) — Les Communes ont à l'unanimité condamné hier la profanation des cimetières juifs au Canada.

C'est une Chambre consternée devant les événements qui a approuvé une motion déposée par le leader libéral en Chambre Jean-Paul Gauthier, déplorant « les actes d'intolérance et de racisme dans la société canadienne (...) qui se sont traduits par du vandalisme dans les cimetières ».

La motion a invité tous les Canadiens à s'opposer à de tels gestes violents et destructeurs.

Lundi, quelque 1000 personnes de différentes croyances ont par-

ticipé à un service commémoratif à la suite de la profanation d'un cimetière juif à Gloucester (Ontario), municipalité voisine d'Ottawa.

La semaine dernière, on avait renversé des stèles funéraires et avec des bombes à peinture on avait dessiné des symboles nazis sur d'autres.

Dimanche, 500 personnes se sont réunies à l'hôtel de ville de Nepean, près de Gloucester, pour aussi dénoncer le racisme et la violation d'un cimetière juif à Sainte-Foy, près de Québec, ainsi qu'en France et en Angleterre.

160 experts se penchent sur les déchets nucléaires

PARIS (AFP) — Tous les pays utilisant l'énergie nucléaire se préoccupent de plus en plus de la gestion des déchets nucléaires, question que nul ne peut exclure et pour laquelle les solutions seront obligatoirement terribles et souteraines, dans l'état actuel des techniques.

Pendant quatre jours du 14 au 17 mai, à Stockholm, 160 experts des pays membres de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'OCDE se sont penchés sur une évaluation des modèles mathématiques utilisés dans les recherches sur l'évacuation des déchets radioactifs, et ont constaté leur totale validité.

Ce symposium sur « la validation des modèles d'écoulement et de transport dans la géosphère » des déchets radioactifs, organisé par le Service d'inspection nucléaire suédois (SKI) et l'AEN, a permis de constater que les modèles réalisés étaient totalement fiables en ce qui concerne les analyses de sûreté.

Mais ces experts ont souligné la nécessité impérieuse de réaliser des laboratoires souterrains et des enquêtes de sites poussées dans les différentes couches géologiques envisagées pour l'entreposage, définitif ou à long terme, des déchets. Le sel, l'argile, les schistes, le granit sont les quatre formations considérées les plus sûres. « Toutefois, a souligné un participant, il convient d'harmoniser la théorie avec la pratique ».

Pour les différents couches géologiques et les sites envisagés, il conviendra d'obtenir le maximum d'informations sur l'écoulement des eaux souterraines à grande profondeur et le transport éventuel dans la formation rocheuse des radionucléides susceptibles d'être libérés.

EN BREF...

Le Canada sera membre de l'OIM

GENÈVE (AFP) — Le conseil de l'Organisation internationale des migrations (OIM) se réunira aujourd'hui à Genève pour décider d'admettre le Canada comme 36^e État membre. Le Canada étant l'un des principaux pays de réinstallation, son admission est considéré comme un « événement important » dans la vie de cette organisation. Le conseil se prononcera également sur la demande de statut d'observateur de l'Ouganda.

Pas de tabac

GENÈVE (AFP) — La troisième journée mondiale sans tabac, organisée le 31 mai par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sera axée sur le thème : « Une enfance et une jeunesse sans tabac ». Cette journée mondiale sans tabac « aura pour but d'aider les gouvernements, les collectivités, les groupes et les individus à risquer à prendre conscience du problème que pose l'usage du tabac pour les enfants et de les encourager à prendre des mesures appropriées pour le combattre ». À l'occasion de cette journée, l'OMS appelle également les fumeurs à observer 24 heures d'abstinence et à « faire ainsi un premier pas vers l'abandon définitif de cette habitude nocive ».

RAOUL DUGUAY «L'Écologie du cerveau»

CAUSERIE LITTÉRAIRE MERCREDI 23 MAI, 20h.

VIEUX PRESBYTÈRE DE LONGUEUIL 340, rue St-Sylvestre o. (accès rue St-Sylvestre) 442-7012

Entrée libre commandité par la Caisse Populaire de Longueuil

Université de Montréal Faculté des arts et des sciences Département d'histoire de l'art

Professeur ou professeure en histoire de l'art

Le Département d'histoire de l'art de la Faculté des arts et des sciences cherche un professeur ou une professeure à plein temps en histoire de l'art.

Fonctions
Enseignement de 1^{er} et de 2^e cycles; direction de mémoires et de thèses; projets de recherche à développer dès son entrée en fonction.

Exigences
Doctorat en histoire de l'art ou équivalent; expérience de l'enseignement universitaire et de la recherche, dossier de publications; compétence pour dispenser des cours à caractère théorique et méthodologique; intérêt marqué pour l'art actuel.

Traitement
Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction
Le 1^{er} septembre 1990.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une copie du dossier académique avec liste des publications ainsi que le nom et l'adresse de trois personnes susceptibles de fournir des lettres de recommandation avant le 20 juin 1990 à:

M. Luis de Moura Sobral
Directeur
Département d'histoire de l'art
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Information

Ville de Montréal

Assemblée du conseil

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro: Champ-de-Mars).

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 18 juin 1990.

Assemblées publiques Commissions permanentes du Conseil

Mardi 29 mai 1990, 14 h, salle du Conseil
Commission de l'administration et des finances

Étude du Règlement modifiant le Règlement sur les commissions permanentes du Conseil de la Ville de Montréal (7261)

Ce projet de règlement prévoit la création d'une nouvelle commission permanente du Conseil, soit la Commission sur l'éthique.

Cette commission, composée de cinq membres du Conseil, aura pour mission d'étudier la demande présentée par un membre du Conseil relativement à la conduite d'un autre membre, eu égard aux règles énoncées dans le Code

d'éthique des élus de la Ville, adopté par le Conseil municipal le 14 mai 1990, ainsi que la demande d'interprétation de ce code, présentée par un membre du Conseil qui appréhende de se retrouver dans une situation de conflit d'intérêts.

Le projet de règlement prévoit des modalités et des mécanismes quant au rôle et au fonctionnement de la Commission.

Lundi 4 juin 1990, 9 h 30, salle du Conseil (*)
Commission du développement communautaire

Délibération et adoption du rapport intitulé "Sommaire des réalisations et des projets en cours dans le domaine de l'environnement"

Mardi 5 juin 1990, 9 h 30, salle du Conseil
Commission de l'administration et des finances

Délibération et adoption des rapports intitulés: Visite du Service de l'approvisionnement et des immeubles

Rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1989.

On peut se procurer la documentation relative à certains thèmes dans les bureaux ACCES-MONTRÉAL, ainsi qu'au bureau de la Division des commissions et des comités du Conseil.
Renseignements: 872-3770.

* Cette assemblée remplace celle prévue le 24 mai 1990, à 13 h 30.

Assemblées régulières des Comités-conseils d'arrondissement

AVIS PUBLIC est donné que les prochaines assemblées régulières des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués ci-dessous:

Ahuntsic - Cartierville:
Lundi 28 mai, à 19 h
Complexe sportif
Claude-Robillard
1000, av. Émile-Journault

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce:
Lundi 28 mai, à 19 h
Centre Monkland
4410, av. West Hill

Mercier - Hochelaga-Maisonneuve:
Mardi 29 mai, à 19 h
Centre Pierre-Charbonneau
3000, rue Viau

Plateau-Mont-Royal - Centre-sud:
Lundi 28 mai, à 19 h
Fraternité des policiers
480, rue Gifford

Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles:
Mardi 29 mai, à 19 h
Buffet Ciociaro
8600, boul. Maurice-Duplessis

Rosemont - Petite-Patrie:
Lundi 28 mai, à 19 h
Église Saint-Arsène
1025, rue Bélanger Est

Sud-ouest:
Mardi 29 mai, à 19 h
Centre Monseigneur-Pigeon
5550, rue Angers

Ville-Marie:
Mercredi 30 mai, à 19 h
Hôtel de ville, salle du Conseil
275, rue Notre-Dame Est

Villeray - Saint-Michel:
Mardi 29 mai, à 19 h
Pavillon Jean-Paul II
7920, boul. Saint-Laurent

Le 23 mai 1990
Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

La menace du Pacte de Varsovie n'existe plus, déclare l'OTAN

Le projet de centre d'entraînement de pilotes à basse altitude est abandonné

d'après AFP et Reuter
BRUXELLES — Les pays de l'OTAN, tournant la page après 23 années certitudes, ont décidé hier de réviser leur stratégie militaire. Selon les ministres de la Défense des pays de l'Alliance, « la menace du Pacte de Varsovie n'existe plus » et l'organisation, qui tiendra un grand sommet plus tard cette année, doit déjà commencer à en tirer les conséquences. Devant la disparition de la menace militaire d'un Pacte de Varsovie en pleine déliquescence, les ministres de la Défense alliés ont annoncé qu'ils renonceraient à augmenter chaque année de 3% leur budget. « Nous sommes parvenus à la conclusion que la menace d'un pacte de Varsovie uni n'existe plus », a déclaré le général Vigleik Eide, président du comité militaire de l'OTAN. « Nous voulons procéder à une révision complète », a ajouté le général norvégien. Les alliés occidentaux souhaitent que la France prenne part à ces discussions sur la nouvelle stratégie de l'OTAN, a pour sa part déclaré le mi-

nistre italien de la Défense, Mino Martinazzoli. La France fait partie de l'Alliance mais a quitté son commandement intégré en 1966. L'OTAN a par ailleurs annoncé l'abandon d'un projet de centre d'entraînement de pilotes qui devait coûter 500 millions de dollars et que la Turquie et le Canada avaient refusé d'accueillir sur leur territoire. Cette base, dont on parlait depuis cinq ans, aurait servi à l'entraînement aux attaques à basse altitude de pilotes de 11 pays de l'OTAN. Au sujet des « 3% », Le Pentagone avait annoncé le 18 mai que les États-Unis ne demanderaient plus à leurs alliés de l'OTAN d'accroître annuellement, dans cette proportion, leurs budgets de défense. Le ministre belge Guy Coeque, commentant ces décisions, les a qualifiées d'« historiques ». « La stratégie que l'OTAN a décidée de revoir a été arrêtée en 1967 et la norme des 3% qu'elle abandonne date de 1977 », a-t-il dit. Cela montre « la capacité de l'OTAN de s'adapter à l'environnement international », a déclaré M. Coeque à l'issue de cette

première journée du Comité ministériel des plans de défense (CPD). « L'Alliance en sort plus crédible et renforcée ». Le général Eide, après avoir affirmé à la presse que les Alliés étaient parvenus à « la conclusion claire que la menace d'un Pacte de Varsovie uni n'existe plus », a ajouté que les forces soviétiques en tant que telles restent « très impressionnantes et constamment modernisées ». Le général Eide résumait le rapport qu'il venait de soumettre aux ministres. Pour la première fois, ce document n'était pas intitulé « évaluation de la menace » mais « évaluation du risque » de guerre, reflétant le nouvel état d'esprit des Occidentaux. Selon un haut responsable américain, les Alliés, 15 jours après avoir décidé un réexamen de leur doctrine nucléaire, ont demandé cette fois à leurs experts de se livrer à une double étude : ■ la première, à court terme, « photographiant » la situation militaire actuelle, alors que l'unification de l'Allemagne n'est pas encore entrée

dans les faits; ■ la seconde, plus complexe et à plus long terme, sur les conditions géostratégiques qui prévaudront après la conclusion des négociations de désarmement (conventionnel/CFE ou nucléaires/START) et la démocratisation des pays de l'Est. L'objectif est de revoir les fondements de la stratégie alliée en cas d'agression : la « riposte graduée » (recours possible à l'arme nucléaire) et la « défense de l'avant » (lâcher le moins possible de terrain). Déjà des nuances significatives sont apparues en marge du CPD entre les Britanniques, qui veulent absolument conserver ces deux concepts et les Italiens, qui estiment que rien n'est tabou. Ce travail de réflexion entre dans la préparation du sommet de l'OTAN prévu les 5 et 6 juillet à Londres. Il ne sera cependant pas terminé à cette date, a estimé le responsable américain. Il appartiendra alors aux dirigeants alliés d'orienter les débats sur la réforme de l'Alliance.

Le gouvernement polonais ne veut pas discuter avec les cheminots en grève

Solidarité désavoue les grévistes mais prône des négociations

VARSOVIE (AFP) — Le gouvernement a refusé d'envoyer, comme le demandait Solidarité, une délégation à Gdansk pour ouvrir des négociations sur la grève des cheminots qui paralyse depuis plusieurs jours l'ensemble du réseau ferroviaire de la Poméranie occidentale, au nord de la Pologne, a-t-on affirmé hier soir de source proche de la direction du syndicat (KK). « Solidarité continuera à faire pression sur le gouvernement pour qu'il entame des négociations et fera tout pour résoudre le conflit », a déclaré à la presse la porte-parole de la KK, Mme Barbara Malak. Dans une déclaration publiée hier, la KK a condamné la grève des cheminots, mais affirmé qu'il est « indispensable d'entamer immédiatement

des négociations » et d'envoyer une délégation à Gdansk. La direction de Solidarité a affirmé qu'il serait « dangereux de ne pas entamer de telles conversations, dans la mesure où le conflit pourrait alors s'étendre à la Pologne toute entière ». Pour sa part, le ministre du Travail, l'ex-dissident Jacek Kuron, a réaffirmé hier soir à la télévision que « cette grève est menée en dehors des structures syndicales et le gouvernement ne peut négocier qu'avec les syndicats ». « Le gouvernement, a-t-il ajouté, ne cédera pas devant les demandes salariales. Si le gouvernement cède, il y aura d'autres grèves, avec pour résultat des étalages vides, des files d'attente, un effort de la société gaspillé ».

Ciel 98,5

Écoutez Ciel et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF et identifiez 4 mots passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de l'ITALIE!



ITALIE

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

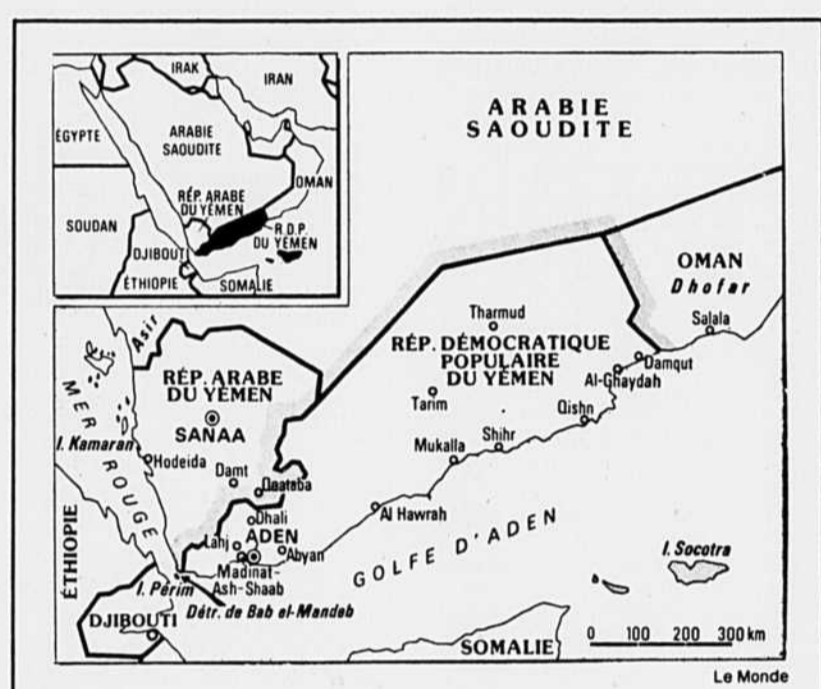
Ville: _____ Code postal: _____

Telephone residence: _____ Telephone bureau: _____

Mots passeport: _____ Date de diffusion: _____

exotik **tour**

Tirage le 31 mai 1990



Il n'y a plus qu'un seul Yémen

ADEN (Reuter) — La naissance de la République du Yémen, fruit de l'unification du Nord-Yémen pro-occidental et du Sud-Yémen marxiste, a été proclamée hier à Aden, mettant fin à trois siècles de partition. Le nouvel État est, avec 13 millions d'habitants, le plus peuplé, mais aussi l'un des plus pauvres, de la Péninsule arabique. Approximativement de la taille de la France, il occupe une position stratégique importante, puisque contrôlant l'accès à la mer Rouge. L'ancien président nord-yéménite, Ali Abdullah Salem, a proclamé l'unification hier à midi, après avoir été élu président du Yémen uni par les deux Parlements siégeant en commun à Aden, l'ancienne capitale du Sud. « Le nouvel État a abattu pour toujours les frontières imaginaires créées durant la partition et se dirige maintenant vers une nouvelle ère », a-t-il déclaré. Après avoir prêté serment, son premier acte a été de hisser le nouveau drapeau yéménite — rouge, blanc et noir — au-dessus du Parlement d'Aden. La fusion entre les deux États est intervenue rapidement, et avec six mois d'avance sur le calendrier fixé. L'unification n'a été décidée qu'en novembre dernier. Mais les importantes différences économiques et politiques entre les deux Yémens ont conduit à laisser de nombreuses questions en suspens. Le Nord-Yémen, de loin le plus peuplé des deux États avec 10 millions d'habitants, reste une société largement dominée par les questions ethniques et religieuses. Le Sud-Yémen socialiste a au contraire imposé la laïcité depuis

la fin de la tutelle britannique, il y a 23 ans. Les gouvernements des deux pays s'opposaient depuis des années. Une courte guerre avait même éclaté entre eux en 1972. Le processus d'unification n'a pu être entamé que quand le régime marxiste du Sud-Yémen a entamé sa « perestroïka » l'an dernier. Seul un millier de musulmans fondamentalistes du Nord ont manifesté lundi leur opposition à l'unification, déplorant que la nouvelle Constitution ne soit pas exclusivement basée sur la Charia, la Loi islamique. Sanaa, l'ancienne capitale du nord, est la capitale du Yémen uni. Aden, sa rivale du sud, en est le principal centre économique du fait de sa situation de port maritime.

Si Saleh a été élu président du nouvel État, c'est un homme du Sud, Ali Salem Al-Baidh, secrétaire général du Parti socialiste au pouvoir, qui a été désigné hier par le Parlement, composé des deux anciennes assemblées, comme vice-président. Le Parlement a également élu trois hommes, l'un venant du nord, les deux autres du sud, avec qui Saleh et al-Baidh formeront le Conseil présidentiel. Parmi eux, l'ancien premier ministre sud-yéménite, Abdel-Aziz Abdulgani. Le Conseil présidentiel supervisera les tâches législatives et exécutives durant la période de transition de 30 mois qui doit suivre la déclaration d'unité. Des élections sont prévues en 1992. Le Yémen espère maintenant que les compagnies pétrolières vont trouver de nouvelles réserves de pétrole dans son sous-sol. Les deux anciens États étaient déjà de petits producteurs.

RÉSULTATS
Loto-Québec

PANCO Tirage du 90-05-21

1	7	11	13	14
16	18	28	29	30
34	38	40	42	44
46	53	59	67	68

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 90-05-23

TV A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Massacre présumé de 50 étudiants opposants au Zaïre

d'après AFP et Reuter
BRUXELLES — Peu après avoir annoncé qu'il se libérait en légalisant deux partis d'opposition, le régime du président zaïrois Mobutu Sese Seko est maintenant accusé d'avoir perpétré un massacre contre des étudiants de la ville de Lubumbashi, au sud-est du pays, foyer de l'opposition. Plus de 50 étudiants auraient été égorgés, tués à l'arme blanche par les « troupes d'élite du régime zaïrois » dans la nuit de vendredi 11 mai au samedi 12 mai dans cette ville, a affirmé hier le quotidien belge *Le Soir*, citant « de nombreux témoins ». Selon ce journal, qui cite des « informations concordantes, accablantes », ces événements présumés ont provoqué une « émotion certaine » dans les milieux politiques belges. Dans un communiqué publié samedi, M. Mark Eyskens se déclarait « préoccupé » par les graves événements qui s'étaient déroulés sur les campus universitaires au Zaïre. En réponse à ce communiqué, les autorités zaïroises, citées par l'agence officielle Azap, se sont déclarées lundi « surprises et indignées » de la réaction belge. Selon Azap, ces « incidents » n'ont fait que quatorze blessés sur le campus de Lubumbashi, il y a une dizaine de jours. *Le Soir* affirme que dans la nuit du 11 au 12 mai, « un commando de la brigade spéciale présidentielle, arrivé par avion, a attaqué le campus avec une violence inouïe. Des informations concordantes sont d'ailleurs parvenues en Zambie où des étudiants de Lusaka auraient manifesté devant l'ambassade du Zaïre à Lusaka ». Spécialiste des pays en développement, le journaliste qui signe ces informations dans *Le Soir*, Colette Braeckman, s'était vu refuser un visa par les autorités zaïroises lors de l'annonce des mesures de démocratisation au Zaïre le 24 avril dernier. Un porte-parole du ministère belge des Affaires étrangères a déclaré hier n'être pas en mesure de confirmer l'information. Il a précisé que l'ambassadeur de Belgique à Kinshasa s'était rendu à Lubumbashi lundi.

Houphouët-Boigny accepte de discuter

ABIDJAN (Reuter) — Le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny a accepté hier d'entamer des pourparlers avec les pompiers en grève, qui avaient fait dans la journée le siège de son bureau à Abidjan. Les pompiers, qui font partie de l'armée, ont déclaré que le président leur avait promis d'examiner leurs exigences vendredi et lundi prochain. Ils demandent l'amélioration de leurs conditions de travail et la retraite à 55 ans. Arrivés dans des véhicules de lutte contre l'incendie et des taxis réquisitionnés, les contestataires avaient pénétré hier dans l'enceinte du palais présidentiel, avant de se rendre au domicile du président ivoirien. Les policiers, qui avaient eux-même observé une grève de 24 heures lundi, n'ont pas fait grand-chose pour les empêcher d'entrer dans le palais. La Côte d'Ivoire est durement touchée par des grèves et des manifestations depuis que Houphouët-Boigny a annoncé en février un plan d'austérité. Bien que le président ivoirien soit revenu sur les baisses de salaire, l'agitation continue. La semaine dernière, les appelés, qui exigeaient une amélioration de leur solde et un allongement du service militaire, avaient envahi l'aéroport avant d'obtenir satisfaction auprès des autorités. Lundi, les policiers ont tiré en l'air dans les rues d'Abidjan et provoqué de gigantesques embouteillages. Les ouvriers des postes et télécommunications, et ceux de l'électricité ont appelé à la grève les 1er et 2 juin si les salaires ne sont pas augmentés d'ici la fin du mois.

Moubarak dénonce l'immigration juive

LE CAIRE (Reuter) — L'afflux de juifs soviétiques en Israël, sujet qui doit dominer les débats du sommet arabe la semaine prochaine, pourrait être le détonateur d'un nouveau conflit au Proche-Orient, a estimé hier le chef de l'État égyptien Hosni Moubarak. S'adressant aux dirigeants de l'Internationale socialiste (IS) réunis au Caire, Moubarak a déclaré que l'immigration juive « menace de faire sauter le processus de paix et de placer l'ensemble de la région au bord d'une nouvelle confrontation sanglante ». Moubarak, qui a pris la parole en tant que président du Parti national démocratique, au pouvoir en Égypte, a exhorté l'IS à faire front « face au danger que représente l'immigration des Juifs soviétiques dans les territoires palestiniens occupés ». L'avertissement égyptien a été lancé au lendemain d'une recrudescence des affrontements israélo-palestiniens qui ont fait 21 morts parmi les Palestiniens en Israël, en Jordanie et dans les territoires occupés depuis dimanche. « Au moment où tout le monde prône la paix, vous (Israéliens), faites obstacle aux efforts de paix », a-t-il dit par la suite à la presse, apostrophant l'État hébreu. Moubarak, dont le pays est le seul État arabe à avoir conclu la paix avec Israël, a estimé que l'immigration en Israël n'était en soi pas un problème. « Mais au nom de la paix et dans les intérêts d'Israël et des nations arabes, les immigrants ne devraient pas s'établir dans les territoires occupés », a-t-il estimé. Les pays arabes se sont déclarés vivement préoccupés par la récente accélération de l'immigration de juifs soviétiques. Plus de 33 000 Juifs soviétiques sont arrivés en Israël au cours des quatre premiers mois de l'année. Les autorités estiment qu'ils seront 150 000 d'ici la fin décembre. À Bagdad, les ministres des Affaires étrangères des pays membres de la Ligue arabe se sont réunis mardi pour préparer le sommet de la semaine prochaine, réclamé par l'OLP pour débattre avant tout de l'arrivée de Juifs soviétiques en Israël. Le chef de la diplomatie irakienne Tarek Aziz a déclaré aux ministres qu'une réponse arabe commune était nécessaire sur la question de l'émigration juive et ce qu'il a appelé les ambitions territoriales de l'État hébreu. « Le sommet se réunit dans des circonstances extrêmement sensibles. La sécurité panarabe est confrontée à des menaces d'un type spécial », a-t-il ajouté. La Syrie et le Liban sont les seuls États de la Ligue arabe, qui compte 21 membres, à avoir refusé de prendre part au sommet de Bagdad. Damas et Beyrouth réclament un lieu de réunion « plus neutre » et un sommet mieux préparé.

Les Ouest-Allemandes préfèrent l'avortement à la mode de la RDA

HAMBURG (AFP) — Une majorité d'Allemandes de l'Ouest préfèrent la législation est-allemande, libérale sur l'avortement, à celle de la RFA, beaucoup plus restrictive, selon une enquête réalisée par le quotidien ouest-allemand *Bild* auprès de ses lectrices. Selon cette enquête à paraître mercredi, 40,5% des 1030 lectrices ayant répondu au questionnaire sont favorables à l'adoption par l'Allemagne unifiée du système de RDA, où l'avortement est libre jusqu'au 3ème mois de grossesse. Il faut y ajouter 6,5% de femmes qui prônent l'avortement totalement libre et 16,4% qui tempèrent cette exigence par l'obligation préalable de s'entretenir avec un conseiller. À l'opposé, 14,1% soutiennent le maintien de la loi ouest-allemande, qui n'autorise l'interruption de grossesse que pour raisons de santé et sur avis d'une commission médicale, et, plus radicales, 22,4% souhaitent une interdiction pure et simple de l'avortement. Du côté des hommes, l'hostilité contre l'avortement est plus forte : 37% d'entre eux se prononcent pour son interdiction totale, contre 30,7% pour l'adoption du système est-allemand. On note encore que 66,2% des femmes interrogées se disent « personnellement opposées à l'avortement ».

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Rencontre « désagréable » entre Gorbatchev et les présidents baltes

MOSCOU (AFP) — M. Mikhaïl Gorbatchev a rencontré hier après-midi à Moscou les présidents de Lettonie et d'Estonie, mais il n'a pas adouci sa position vis-à-vis des trois États baltes, a rapporté l'agence estonienne Info.

Le président soviétique a reçu ensemble l'Estonien Arnold Ruutel et le Letton Anatolijs Gorbunovs pendant 20 minutes, à l'issue de la réunion du Conseil de la fédération sur les questions économiques, a précisé cette agence semi-officielle dans un communiqué parvenu à Moscou.

Qualifiant cette rencontre de « désagréable pour les deux parties », M. Ruutel a déclaré à l'agence estonienne : « Moscou et les pays baltes ont un réel désir d'entamer les négociations, mais M. Gorbatchev a confirmé qu'il exigeait que les trois États baltes annulent leurs décisions sur l'indépendance ».

Jeudi, M. Gorbatchev avait demandé à Mme Kazimiera Prunskiene, premier ministre lituanien, « d'annuler ou de suspendre » la déclaration d'indépendance lituanienne.

M. Ruutel a précisé que cette exigence « n'est pas réaliste dans la situation politique actuelle ». Il a indiqué que les trois présidents s'apprétaient à signer une lettre commune avec une proposition officielle pour entamer des négociations sur l'indépendance.

« Nous nous consulterons et dans un avenir proche, nous enverrons une proposition au président Gorbatchev », a-t-il ajouté. Le président estonien a souligné qu'il espérait que la question balte serait résolue au sommet soviéto-américain.

Les deux représentants baltes ont pris part à la réunion du Conseil de la fédération à titre d'observateurs. Le président lituanien Vytautas Landsbergis avait demandé au téléphone la nuit précédente à son homologue estonien de représenter la Lituanie pendant la rencontre avec M. Gorbatchev, selon M. Ruutel.

M. Landsbergis participait aux

travaux du Conseil suprême (Parlement) lituanien, réuni en session extraordinaire pour débattre d'un projet de lettre à M. Mikhaïl Gorbatchev, dans lequel Vilnius envisage de suspendre l'application de « décisions » adoptées le 11 mars, jour de la proclamation de l'indépendance, a-t-on appris de source informée au parlement lituanien. Ce texte à la formulation ambi-

guë ne fait pas précisément référence à la déclaration d'indépendance elle-même, dont la suspension est exigée par M. Gorbatchev pour l'ouverture de négociations avec la Lituanie, relèvent les observateurs. Mais il ne l'exclut pas non plus.

Selon ce projet de lettre, la direction lituanienne « a décidé de suspendre l'application de documents légaux découlant de l'acte sur l'établissement de l'Etat lituanien, et d'autres décisions du 11 mars 1990, à partir du moment où les négociations bilatérales auront commencé » avec Moscou.

D'autre part, un projet de lettre alternatif a été inclus dans les débats. Il s'agit d'un texte plus précis, qui énumère les lois adoptées après le 11 mars qui pourraient être suspendues, a-t-on ajouté de même source.

Les députés, qui devaient adopter ce document hier, avaient décidé d'entendre d'abord un rapport sur la situation économique de la république après plus d'un mois de blocus économique.

Ils ont ensuite longuement débattu du projet de texte, dont une troisième version a été élaborée mais aucun vote n'avait eu lieu en début de soirée.

Par ailleurs à Moscou, un député lituanien membre d'une délégation venue de Vilnius a lu mardi à la tribune du Soviet Suprême d'URSS un message du parlement de sa république sur le blocus économique et énergétique imposé par Moscou depuis le 19 avril.

Cette délégation était menée par M. Eduardas Vickas, le député qui a proposé samedi à Vilnius de suspendre la déclaration d'indépendance lituanienne.

Eltisine veut libérer la Russie de l'URSS

MOSCOU (AFP) — Le député progressiste Boris Eltsine a présenté hier son programme pour la Fédération de Russie (RSFSR), se prononçant, en plein Kremlin, pour une « souveraineté réelle » de la plus grande république d'URSS.

M. Eltsine a pris la parole devant le Congrès (Parlement) de la Fédération de Russie après Vitali Vorotnikov, membre du Bureau politique, qui avait défendu le thème de la « souveraineté de la RSFSR dans une Fédération renouvelée ».

Abondant dans ce sens, M. Eltsine a accusé, devant 1000 congressistes, la « politique impérialiste du centre » et le « système administratif centralisé qui tente désespérément de se maintenir à flot » d'être responsables des dégâts constatés aujourd'hui en Russie.

M. Eltsine a poursuivi : « Il est indispensable que la Russie soit souveraine. Cette souveraineté doit être économique, mais évidemment aussi politique, et elle doit être réelle pour donner à la Russie les moyens de sortir de la

crise ».

M. Eltsine a notamment proposé que la Russie puisse « conclure des accords économiques avec l'étranger de façon autonome », ajoutant qu'elle devait être « propriétaire de ses ressources et de son potentiel industriel ». La Russie produit 90 % du pétrole et 70 % du gaz soviétiques.

Le dirigeant réformiste a défendu la liberté totale de l'individu et de l'entreprise dans ses initiatives économiques. Il a ajouté qu'il fallait « défendre l'économie de la République à l'étranger, notamment en menant une politique financière basée sur des échanges en devises ».

Il a également prôné l'adoption d'une loi « qui interdise l'utilisation des ressources économiques et du potentiel intellectuel, militaire et humain de la Russie afin de poursuivre une politique de diktat ou d'intervenir dans les affaires des autres États ou des autres nations ».

Exécution en masse des conjurés éthiopiens

ADDIS ABEBA (AFP) — Douze des 14 généraux ou responsables militaires éthiopiens impliqués dans la tentative de coup d'Etat contre le président Mengistu Haile Mariam, le 16 mai 1989, ont été exécutés pour « haute trahison », a annoncé hier le quotidien gouvernemental *Ethiopian Herald*.

Parmi les suppliciés figurent les généraux Hailu Gebre-Mikael et Worku Zawdie, respectivement commandant de l'armée de terre et de la police aux moments des faits, et deux généraux de corps d'armée.

De lourdes peines de prison ont été infligées aux deux autres inculpés, selon le quotidien. Il s'agit du contre-amiral Tesfaye Birhanu, ancien commandant de la marine, condamné à 15 ans, et d'un général, condamné à 10 ans.

Le tribunal militaire de la Cour suprême, qui avait ouvert le procès le 19 décembre, a rendu son verdict samedi, mais la date des exécutions n'a pas été précisée par le quotidien.

Les 14 chefs militaires étaient accusés de tentative de renversement du gouvernement par la force, d'avoir stocké des armes, mobilisé des forces, répandu des tracts incitant au soulèvement et provoqué la mort d'innocents, notamment le ministre de l'Industrie, le général Haile Giorgis Habte Mariam.

Selon le tribunal, qui a entendu 92 dépositions de l'accusation, les accusés avaient également établi des contacts avec des « bandits », ennemis de la nation, dont le but est la désintégration de l'Éthiopie, une allusion aux rebelles indépendantistes du Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE).

La tentative de coup d'Etat, la première depuis la révolution de 1974 qui devait porter le lieutenant-colonel Mengistu au pouvoir trois ans plus tard, avait été lancée alors que le chef de l'Etat se trouvait en visite officielle en Allemagne de l'Est.

La « révolte des généraux » avait démarré le matin du 16 mai, alors que des avions de chasse et des héli-

coptères avaient survolé Addis Abeba, où des blindés et des troupes avaient été déployés.

Dans la capitale, les unités loyales au président avaient repris l'avantage en quelques heures, notamment au ministère de la Défense, et la population ne s'était pas associée à la tentative de coup.

La rébellion s'était poursuivie pendant deux jours à Asmara, chef-lieu de la province de l'Érythrée et quartier-général de la deuxième armée, qui compte environ 150 000 hommes.

La menace contre le régime avait pris un tour dramatique le 18, lorsque les rebelles du FPLE avaient annoncé un cessez-le-feu de deux semaines, pour aider les militaires rebelles d'Asmara à en finir avec le régime du président Mengistu.

Le général Demisie Bulto, commandant de la deuxième armée et chef de la rébellion à Asmara, avait été tué lors de l'assaut des troupes fidèles au président.

Au total neuf généraux avaient été tués dans la rébellion, dont le ministre de la Défense, le général Haile Giorgis Habte Mariam, abattu par les rebelles.

Par ailleurs, les rebelles érythréens, par la voix de M. Amdemcael Kahsai, responsable du FPLE (Front populaire de libération de l'Érythrée) pour l'Europe, ont déclaré hier que le conflit en Érythrée, qui dure depuis 30 ans, a été « délibérément archivé » par les Nations unies.

M. Kahsai a ajouté que l'ONU devait prendre ses responsabilités pour tenter de mettre fin au conflit et accepter les demandes du FPLE pour l'organisation d'un référendum en Érythrée.

Le dirigeant du FPLE a rappelé que les discussions entre son organisation et le régime d'Addis Abeba étaient suspendues à la suite du refus du gouvernement éthiopien d'autoriser la participation d'observateurs de l'ONU à des négociations sur le fond.

Bousculade au lendemain du raz de marée d'Iliescu et du FSN

Bonne tenue du « parti hongrois »

BUCAREST (Reuter) — Un émissaire du premier ministre roumain a été frappé et molesté hier par des contestataires, après avoir tenté d'amorcer le dialogue avec les grévistes de la faim sur la place de l'Université de Bucarest.

Alors qu'il quittait la place, où il avait discuté avec les manifestants anti-gouvernementaux, Sever Georgescu a été hué et frappé à plusieurs reprises, avant de se réfugier à l'intérieur de l'Hôtel Intercontinental.

Georgescu avait auparavant déclaré à la presse que le gouvernement excluait tout recours à la force pour faire évacuer la place. Le premier ministre Petre Roman l'avait chargé d'offrir aux grévistes une assistance médicale et d'examiner leurs exigences.

Les résultats officiels des élections roumaines ont confirmé hier la très nette victoire du président par intérim Ion Iliescu et du Front de salut national (FSN).

Après dépouillement de plus des trois quarts des bulletins de vote, Iliescu était crédité, aux présidentielles, de 86,0 % des voix. Radu Campeanu du Parti national libéral obtient 10,2 % et Ion Ratiu, du Parti national paysan, 3,8 %.

Aux législatives, la surprise est venue de la seconde place de l'Union démocratique magyare de Roumanie (UDMR). Avec 7,4 % des voix, elle devrait devenir la principale force d'opposition parlementaire au FSN, d'après les résultats encore partiels des élections de dimanche.

Le FSN, qui a pris le pouvoir en décembre au moment de la chute de l'ancien dictateur Nicolae Ceausescu, est assuré d'une majorité des deux tiers dans chacune des deux chambres.

L'UDMR pourrait remporter 29 des 387 sièges de l'Assemblée nationale et huit des 119 sièges de sénateurs.

L'UDMR est l'un des partis défen-

dant les intérêts des quelque 2 millions de Roumains d'origine hongroise essentiellement rassemblés en Transylvanie, une région que se sont longtemps disputé la Hongrie et la Roumanie.

Cette communauté représente environ 9 % de la population roumaine. La revendication d'une plus grande autonomie a été la cause des affrontements qui ont eu lieu en mars dans la ville de Tirgu Mures entre Roumains nationalistes et Roumains d'origine hongroise et avaient fait quatre morts.

Un porte-parole du gouvernement a estimé que la présence de représentants de la communauté d'origine hongroise dans les assemblées serait un facteur d'union plutôt que de division.

« Ce sont des citoyens roumains. Ce sera beaucoup mieux pour eux de pouvoir exprimer publiquement leurs problèmes et de dialoguer, plutôt que de recourir à la force et à des voies secrètes », a-t-il déclaré.

L'UDMR a annoncé qu'elle resterait dans l'opposition et continuerait à dénoncer la fraude électorale, tout comme les autres partis battus lors des élections législatives.

Les appels du FSN en faveur d'un gouvernement de coalition risquent dès lors de rester vains.

« Un candidat qui finit avec plus de 90 % des voix n'a pas besoin d'une coalition », a dit Radu Campeanu, le candidat du Parti national libéral (PNL) à l'élection présidentielle.

Campeanu a déclaré à Reuter que l'élection a été « frauduleuse à 20 ou 25 %, aussi bien lors des opérations de vote que lors du dépouillement ». Il juge « purement et simplement inacceptable » la position du chef de la délégation officielle d'observateurs américains, Gerald Pratt.

Pratt avait déclaré : « Nous n'avons pas vu d'exemples de tentatives pour influencer le résultat ».

sont entrés dans les isolements de leur propre initiative.

Enfin, ils déclarent que plusieurs personnes, notamment des vieux couples, sont entrées ensemble dans les isolements. Des membres du bureau électoral ont eux-mêmes glissé les bulletins dans les enveloppes, ajoutent-ils.

Par ailleurs, selon M. Andreas Khol, secrétaire exécutif de l'Union démocratique européenne (UDE), qui chapeaute les partis chrétiens et conservateurs d'Europe, le président roumain Ion Iliescu et son gouvernement « n'ont pas de légitimité démocratique et ne se trouvent pas sur le même niveau que les nouveaux gouvernements de Hongrie, de Tchécoslovaquie ou de Pologne ».

M. Iliescu dispose maintenant de tous les moyens pour ériger un régime totalitaire à la suite d'un scrutin « qui ne peut pas être qualifié de démocratique », a déclaré M. Khol à Vienne, lors d'une conférence de presse.

Soyez prêt pour la TPS proposée...

... en consultant tout d'abord le cahier d'information sur la TPS que toutes les entreprises au Canada ont reçu par la poste.

Si vous ne l'avez pas reçu, ou pour toute question, faites le

496-1494

ou, à l'extérieur de Montréal,
1 800 361-8339

du lundi au vendredi de 8 h à 17 h ou passez en prendre un au bureau de poste.

Dispositif de télécommunication pour malentendants: **1 800 465-5770**

Préparez-vous:

- Pour savoir de quelle façon la TPS proposée touchera votre entreprise.
- Vous aurez tout le temps voulu pour choisir les mesures administratives qui vous conviennent.
- Vous apprendrez comment bénéficier des remboursements de la taxe de vente fédérale.
- Vous pouvez recevoir l'aide nécessaire pour adapter

votre système comptable et préparer votre personnel au changement.

- En plus d'obtenir de l'information et de l'aide en personne ou par téléphone, vous pouvez consulter la base de données contenant des questions et réponses sur la TPS, par modem, en composant le **1 800 267-4500**.

Revenu Canada est là pour vous informer et vous aider à vous préparer en vue de la TPS proposée.

Faites une bonne affaire. Préparez-vous maintenant pour la TPS.

Pour éviter tout isolement

Cap sur la solidarité entre le Québec et ses élus conservateurs

Pour éviter tout isolement du Québec, obligation pour les élus conservateurs du Québec de ne pas céder au fatalisme, de ne pas plier bagage. Pour éviter toute forme d'isolement, nécessité de la part du gouvernement de M. Robert Bourassa de mettre sur pied une stratégie offensive en obligeant ses partenaires à engager le 24 juin une nouvelle ronde de négociations. Telle sont les conclusions paradoxales qui s'imposent à la suite de cette journée d'intenses émotions à la Chambre des Communes.

La démission de l'ancien ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, n'a laissé personne indifférent. Son intervention au Parlement ramène tout un pays à la situation d'il y a dix ans. Le référendum sur la souveraineté-association n'a rien réglé parce que tout s'est gâché dans une entreprise menée au pas de charge dans un domaine où les gants blancs sont la moindre des précautions.

La perspective de réécrire une variante de ce même thème doit être écartée comme la pire des hypothèses. Au cours des quatre prochaines semaines, le Canada et le Québec s'apprêtent à revivre à l'accélération un épisode douloureux dont les Canadiens anglais avaient trop hâtivement dégagé une conclusion erronée : le Québec profond n'avait pas tourné la page en 1980. Une majorité de ses citoyens avait misé sur un nouvel arrangement constitutionnel dans le cadre canadien plutôt que de relever le pari lancé par le gouvernement du Parti québécois.

En tirant sa révérence, M. Lucien Bouchard a sans doute donné publicité et lustre à la thèse de la souveraineté-association. L'impact international de cette intervention ne doit pas être minimisé : la nouvelle a d'abord fait le tour des capitales de la francophonie où M. Bouchard s'est créé une réputation des plus enviées grâce à son importante contribution aux Sommets de Paris, de Québec et de Dakar. Ailleurs, la réaction est tombée, catégorique et rude : dégringolade du dollar.

Mais la véritable crise va se vivre ici, et l'étranger s'étonnera encore longtemps de ces joutes constitutionnelles qui déguisent en fait le mal canadien. Personne n'a le droit de jeter la pierre à quiconque a agi selon sa conscience. Mais la décision de M. Bouchard n'en est pas moins regrettable au moment où le Québec a plus que jamais besoin d'alliés, de défenseurs au sein du pouvoir fédéral. Car c'est là qu'en définitive se tranchera

l'option finale qui résume la hantise actuelle : le Québec est-il amené vers une forme d'isolement qui annoncerait la répétition de 1981-82 ?

Cette perspective à elle seule devrait inciter tous les députés et ministres conservateurs à demeurer au poste jusqu'à ce que tombe la dernière carte. Ils expriment et traduisent les aspirations profondes et somme toute modestes de tout un peuple. Ultimement, ils détiennent l'équivalent d'une police d'assurance sur le sort du gouvernement : il ne s'agit pas d'agiter la menace d'un chantage, mais bien de compter ses forces.

Doit-on évoquer l'une des conséquences vraisemblables d'une démission massive de ces élus québécois ? Leur départ entraînerait à brève échéance une véritable crise gouvernementale, des élections anticipées. C'est la réédition, légèrement modifiée, du scénario de la défaite en Chambre du gouvernement de M. Joe Clark et du retour au pouvoir de M. Pierre Elliot Trudeau. Aujourd'hui, l'entrée triomphale serait réservée à M. Jean Chrétien.

Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a habilement refusé de brûler les ponts au moment où montent les enchères et où il devient difficile de faire le partage entre la parade forte et l'imbécillité crasse.

Au delà des positions réaffirmées à satiété depuis avril 1987, un autre facteur doit être pris en considération. Il s'agit de certaines dimensions du rapport Charest, qui se situent à l'extérieur des exigences québécoises : élaboration d'un processus de révision constitutionnelle « plus démocratique », amélioration du statut des autochtones, enclassement dans la constitution du bilinguisme au Nouveau-Brunswick. Ces éléments devraient constituer l'ossature d'une stratégie offensive de la part du Québec. Il y a là matière à capitaliser tout en écartant les accusations grossières et injustes qui ne manqueraient de fleurir dans ces divers milieux.

Pour éviter le danger réel de l'isolement, rien de tel que l'offensive — ne pas confondre avec la fuite en avant. Le Québec devrait obliger les autres à s'engager, dès le 24 juin, dans une nouvelle ronde de négociations en se faisant le champion désintéressé de certaines causes, importantes en soi mais qui ne sont pas directement pertinentes à son propre cheminement.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Tuerie dans la bande de Gaza

Relancer le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens

LA VAGUE de violence qui déferle sur les territoires occupés contribuera-t-elle, paradoxalement, à relancer le processus de pacification ou, au contraire, ne fera-t-elle que renforcer la position des extrémistes ?

Un jeune civil israélien, sans doute déséquilibré, a tiré sur un groupe de Palestiniens, tuant d'un coup sept d'entre eux. Pour mater ceux qui ripostèrent, pierres et cocktails molotov à la main, l'armée israélienne ouvrit le feu et fit sept autres victimes. Depuis, les affrontements se poursuivent, faisant d'autres morts, même en Jordanie.

Ces incidents surviennent au moment où le gouvernement israélien cherche, sans succès, à former un gouvernement majoritaire. La coalition d'union nationale, formée du Likoud et du Parti travailliste, a éclaté à la mi-mars à la suite d'un désaccord sur le projet américain d'organiser un dialogue israélo-palestinien. Le parti de M. Yitzhak Shamir, la principale formation politique du pays, a été profondément déchiré par les débats sur la question palestinienne et les propositions de Washington.

Dans l'immédiat, il n'est pas sûr que ces événements profiteront plus à un camp qu'à un autre. L'extrême droite — en progression au cours des dernières élections — y trouvera la confirmation que l'intransigeance et l'obstination auront raison

de la « menace palestinienne ». À l'opposé, la campagne de la gauche en faveur d'un rapprochement et d'un dialogue deviendra plus difficile. Bref, il est probable que la situation politique en Israël continuera d'être aussi confuse et incertaine.

À moins que les États-Unis tirent parti de cette conjoncture pour reprendre l'initiative et intensifier leurs pressions auprès du gouvernement israélien afin qu'il donne suite à leur proposition destinée à ouvrir les pourparlers avec les Palestiniens. Ces derniers pourraient être tentés par ailleurs de laisser monter la pression, cette stratégie ayant produit des dividendes dans le passé sur le plan diplomatique. Mais elle comporte aussi des limites et des risques. Les Palestiniens ne doivent pas ignorer la tension très élevée qui règne à l'intérieur de la société israélienne.

La tuerie qui a éclaté dans la bande de Gaza pourrait bien marquer le retour de la violence dans les territoires occupés. Mais elle pourrait aussi, curieusement, donner une nouvelle impulsion au processus de paix si Washington et les autres pays concernés usent de leur influence pour convaincre les parties que la voie de l'affrontement est sans issue.

Le monde a profondément changé depuis un an. Le Proche-Orient, Israël et les Palestiniens doivent en prendre acte.

— ALBERT JUNEAU

La patrie avant les partis ?

Bien servi par les événements, le PQ retrouve la ferveur

IL SEMBLAIT étrange, voire masochiste, que le Parti québécois souligne avec éclat, en fin de semaine dernière, le dixième anniversaire du référendum. D'habitude, on essaie d'oublier ses défaites pour ne mettre en relief que ses bons coups. Pourtant, le conseil national que le parti fondé par René Lévesque a tenu à Alma — au royaume « souverainiste » du Saguenay — a permis de constater que l'assoupissement post-référendaire est bel et bien chose du passé.

Les événements servent bien les troupes de M. Jacques Parizeau, qui sait d'ailleurs manœuvrer avec habileté pour en tirer le maximum de dividendes. Les avatars du Lac Meech amènent de l'eau au moulin. Sans compter le fameux télégramme de M. Lucien Bouchard qui, à point nommé, a fait revivre de façon spectaculaire le grand rêve du père fondateur. Déjà de mise, l'enthousiasme et la ferveur ont regagné les rangs souverainistes. Les partisans d'Alma avaient quelques bonnes raisons de paivoiser.

Depuis les élections de septembre, le projet souverainiste a fait des gains importants dans la faveur populaire, mais cette remontée a pris du temps à se manifester envers le PQ. Depuis quelques semaines, toutefois, le taux de satisfaction envers M. Robert Bourassa a piqué du nez, de sorte que, dans les intentions de vote, les deux principaux partis jouent du coude. On est fort loin d'un appel au peuple, et ces indices sont aléatoires.

Il y en a pourtant d'autres qui ne trompent pas. La campagne de financement a rapporté près de 1,4 million \$, ce qui est fort honorable en année post-électorale. Mieux encore, le membership continue de grimper, se situant désormais autour de 138.000. On est certes loin des 300.000 fervents de la période référendaire. Mais la remontée indique que le PQ est redevenu l'alternative obligée dans notre système bipartisan.

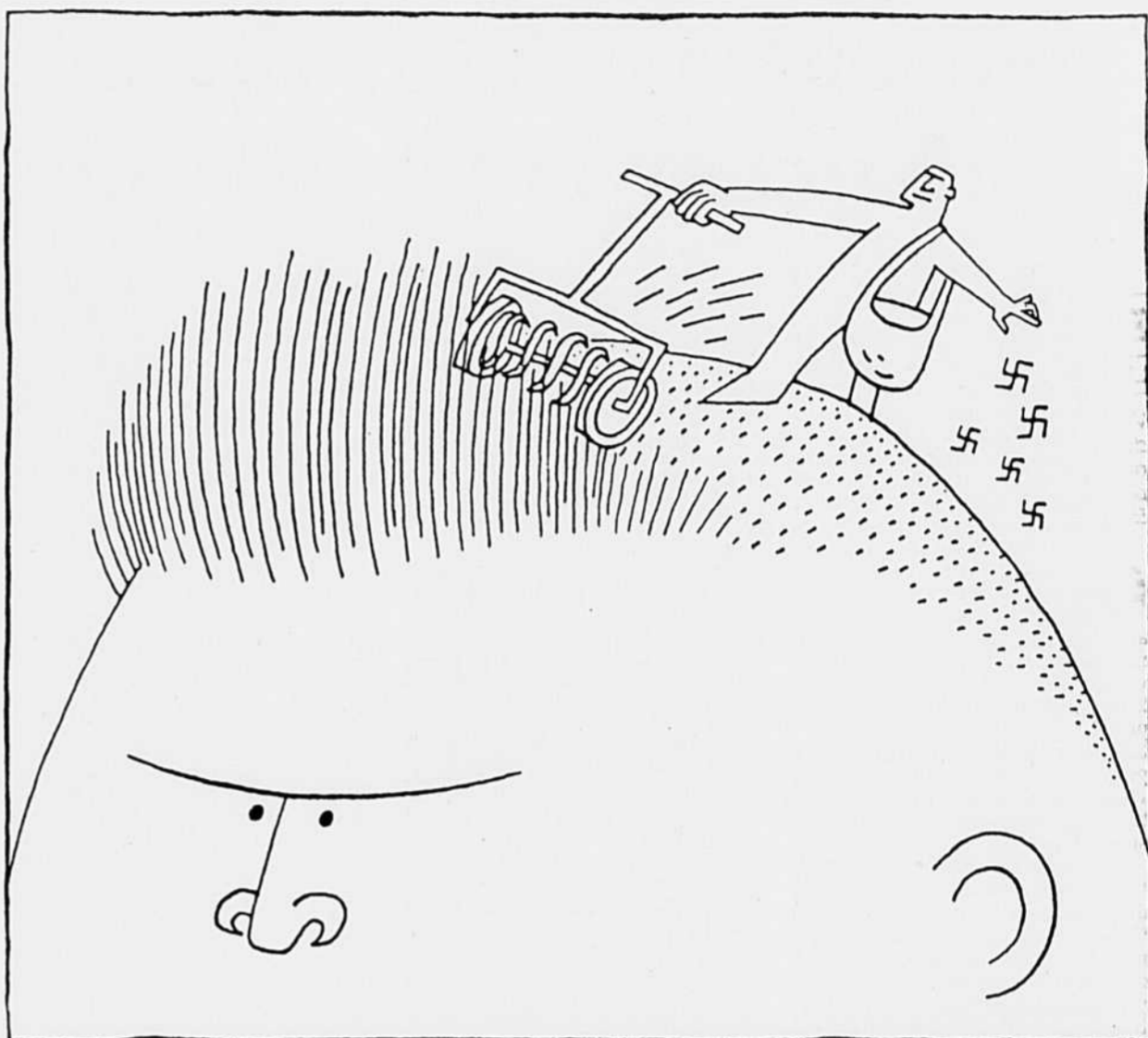
Parmi les bons points de la fin de semaine, il y a la publication d'un manifeste souverainiste, qui fera l'objet d'un colloque à l'automne. Au-delà de l'idéal et des grands principes, il importe que M. Parizeau et ses ouailles nous disent noir sur blanc ce qu'ils feraient, advenant que les Québécois leur fassent confiance en majorité. À première vue, il y a un monde entre la souveraineté-association, telle que la concevait M. Lévesque, et l'indépendance convoitée par M. Parizeau. Même si ce dernier ne veut pas figer sa stratégie dans le ciment, il se doit de dire ce qu'il ferait du pouvoir. Surtout dans la conjoncture actuelle, les réponses concrètes aux nombreuses questions des Québécois ne sont pas anodines. Pas de chèque en blanc.

Notons par ailleurs que l'euphorie de la fin de semaine n'a pas fait perdre à la majorité le sens de la mesure. Par exemple, tout en préconisant que tout se passe en français dans les écoles dites françaises, le PQ met plus l'accent sur les mesures incitatives que sur la coercition. On n'attire pas les mouches avec du vinaigre...

L'opposition officielle doit, par ailleurs, tout mettre en oeuvre pour ne pas se faire doubler par M. Bourassa. À la guerre comme à la guerre, le premier ministre, qui a amorcé un virage nationaliste en décembre 1988 (avec la loi 178) n'a pas l'intention de se laisser damer le pion par les « séparatistes ». Sans vergogne, il continuera de jouer dans les plates-bandes indépendantistes.

Un front commun, une coalition, la patrie avant les partis ? Cette dernière formule de M. Bernard Landry est fort belle et attrayante. Mais on n'en est pas là. Et il n'est pas sûr qu'il faille le souhaiter. Dans l'immédiat, il importe plutôt que les deux principaux partis se définissent, disent où ils logent et proposent des choix aux Québécois. La perplexité est grande. Libéraux et péquistes doivent s'employer à la lever.

— GILLES LESAGE



TIRÉE DU JOURNAL LE MONDE

LETTRES AU DEVOIR

Des billets mais pas de place

JE FAISAIS partie de quelque 75 personnes qui se sont trouvées frustrées d'un spectacle de Clément Desrochers à la Maison de la culture Mercier le 16 mai à cause de la décision d'un fonctionnaire de l'endroit, qui avait jugé bon de distribuer beaucoup plus de billets qu'il n'y avait de places disponibles. Nous sommes rentrés chez nous, profondément insulés.

Si quelque fonction honorifique ne vous avait pas retenu ailleurs, vous auriez pu constater sur place la peine et la colère de ces gens du quartier qui, munies de leur billet depuis deux semaines, s'étaient rendus un bon quart d'heure avant le début de la représentation... pour apprendre que la salle était déjà pleine!

J'imagine ce qu'a dû être l'indignation de Mme Desrochers de voir son public être traité avec autant de mépris. Non seulement la personne responsable de cet affront n'était pas au travail mais les gardes de sécurité n'ont trouvé rien de mieux à faire que d'appeler cinq voitures de police pour faire évacuer les protestataires, gênés de la suffisance dont ils étaient preuve vos employés, qui nous ont dit qu'il est pour eux coutumier de distribuer ainsi des billets en surnombre. Après tout, ce n'est que pour le « monde ordinaire ».

Je crois qu'une enquête s'impose sur le mode de distribution des billets de spectacles dans « vos » bien bourgeoises Maisons de la Culture. Pensez à vos élections... vous avez perdu 75 voix hier!

— GHYSLAINE OUMET
Montréal, le 17 mai.

Comment étudier

Lettre au ministre de l'Éducation
LES ÉCOLES enseignent d'abord à lire, à écrire et à compter, puis donnent différents cours qui seront suivis d'examen plus ou moins prochains. Mais comment étudier n'est malheureusement pas enseigné à l'école.

Lire et écouter ne font que faire connaître ce qu'on pourra savoir, si on comprend et surtout si on apprend. Étudier n'est-ce pas une série d'opérations précises qui engendrent le savoir ?

Tous les métiers doivent être enseignés et appris, ce qui permet de les pratiquer avec joie, facilité et certitude. Comment se fait-il qu'à la fin du primaire ou au début du secondaire, on ne montre pas une méthode expérimentée capable de faire savoir et de rendre libre ?

Beaucoup d'échecs scolaires sont souvent dus à l'ignorance d'une méthode naturelle et certaine d'étudier pour savoir et réussir. Avec au moins 60 % on peut obtenir un diplôme. En fait, on ne sait que ce qu'on acquiert soi-même. Pour avoir 100 %, ne faut-il pas viser le maximum de la compétence ?

N'est-il pas nécessaire qu'un travailleur intellectuel, jeune ou âgé, découvre le plus tôt possible le cycle complet de l'étude — qui est d'abord de connaître et de comprendre, puis d'apprendre jusqu'au savoir ou pouvoir dire ou faire ce qu'on connaît — et qu'il apprenne comment connaître, comprendre, apprendre pour savoir ?

Pourtant, la méthode naturelle d'étudier s'expérimente en quelques heures. Ce savoir éclaire en

suite toute la vie scolaire jusqu'à l'université, la vie sociale et professionnelle. Étudier est un travail de l'esprit, faisable par tout étudiant qui sait lire.

Ne croyez-vous pas qu'il est de première importance que les étudiants de tous les niveaux sachent vraiment au plus tôt comment étudier avec joie et assurance, comme des travailleurs motivés et compétents ?

Quand on sait comment étudier, on a du plaisir à connaître (cours, lecture, observation), de la satisfaction à comprendre, de l'ardeur au travail d'apprendre, pour atteindre enfin la joie de savoir ou pouvoir dire ou faire.

— P.-E. BELLEAU
Québec, le 17 avril.

Bravo ! Mme Ruffo

JE SUIS étonné et satisfait qu'enfin une personne de votre rang social lève le voile sur une situation qui depuis longtemps requiert une dénonciation publique.

Étant moi-même passé dans les dédales du système judiciaire à l'âge de 12 ans, je sais la cause directe de l'échec social de plusieurs enfants qui ont eu la malchance de ne pas avoir eu la chance... et la compétence de leur côté.

J'ai pu constater depuis les 20 dernières années que beaucoup de changements ont été apportés au niveau des droits des enfants; hélas ! pour satisfaire l'opinion publique et non pour vraiment changer une situation déficiente. Personne (ou si quelqu'un le faisait une pression monstre s'abat-tait sur lui) n'appliquait vraiment ses droits, avec le résultat que l'on connaît aujourd'hui.

J'ai encore à la mémoire des intervenants qui vraiment voulaient aider les jeunes, pas à se conformer au système mais à s'adapter en société; mais ces gens ne sont pas demeurés longtemps au travail, la pression des nonchalants était trop forte. Ou les personnes se conformaient, ou le stress était trop fort, et elles quittaient leur emploi.

J'espère de tout coeur que vous ne ferez pas comme les autres et ne vous désintéresserez pas de cette cause. Parce que si vous le faites, dans 20 ans un autre homme, comme moi, va être assis dans une cellule condamné à perpétuité à rejeter la société parce que la société ne l'a pas compris ni aidé, lorsqu'il en avait besoin.

Si vous n'arrivez à faire les changements qui s'imposent à la cour juvénile, jamais les problèmes qui sont les mêmes aux pénitenciers fédéraux, ne seront réglés. Bon courage Madame la juge Ruffo.

— ANDRÉ CHARRON
632 630A
Archambault, 9 mai.

Solidaires

JE VOUS écris tant au nom du Centre canadien d'œcuménisme qu'au nom du Conseil interreligieux de Montréal pour exprimer notre désarroi, consternation et horreur quant à la profanation des tombes et la mutilation de corps dans le cimetière de Carpentras en France. Cet événement fâcheux a été suivi par d'autres, ailleurs en France et en Italie. Même les cimetières de Montréal n'ont pas échappé à de tels actes scandaleux.

Nous présentons notre profonde sympathie à la communauté juive et sommes solidaires avec elle en ce moment de douleur et d'axiéité, et nous nous consolons en remarquant l'ampleur de la condamnation que l'Église, les officiels, les citoyens et les commerçants ont manifestée en France.

Notre seul espoir d'éliminer de pareils actes disgracieux de ra-

cisme réside en une dénonciation générale, rapide et sans équivoque. Nous encourageons les chefs des religions canadiennes ainsi que les membres du gouvernement à mener la marche.

— KATHERINE MACDONALD
Montréal, le 17 mai.

Du 19 août 1942

NOUS sommes à la recherche soit de Français immigrés de Sainte-Marguerite au Québec, soit de Québécois présents lors du débarquement du 19 août 1942.

Le Maire
— ALAIN MERAULT

Mairie
de Sainte-Marguerite-sur-mer
76119 Varengeville-sur-mer
Téléphone : 16 (35) 85.12.34
le 7 mai.

Déclaration du directeur

LE SYNDICAT des journalistes du DEVOIR a demandé ma démission. Un amalgame de raisons idéologiques, professionnelles, administratives et autres, a tenu lieu d'analyse de la situation du journal et a conduit à la trop facile solution du lynchage, assortie d'une profession de foi et d'un appel à un comité de salut national.

Cette solution expéditive est, malheureusement, tout à fait impropre à régler de façon solide et durable les problèmes qu'éprouve LE DEVOIR.

Le 15 mai dernier, à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires, j'ai exposé, à partir de données objectives et mesurables, les caractéristiques permanentes de la précarité de ce journal, telles qu'illustrées par l'expérience des dix dernières années. Seule conclusion possible, confirmée par les résultats de 1989 : LE DEVOIR ne peut plus faire l'économie d'une révision en profondeur, laquelle commande la démarche rigoureuse que j'ai annoncée.

En toute modestie, mais conformément aux responsabilités qui m'incombent, je conduirai cette démarche le plus loin possible.

Dans la foulée du désintéressement et de la générosité que les lecteurs et amis du DEVOIR nous ont récemment manifestés, il faut espérer que le syndicat des journalistes s'emploie à faciliter cette délicate entreprise plutôt que de la rendre encore plus ardue.

— BENOIT LAUZIÈRE

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-5738

LE DEVOIR (USPS 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le Québec risque d'être à nouveau isolé

Seul un État québécois doté du mandat clair de récupérer ses pleins pouvoirs pourra négocier en position de force l'association canadienne de demain

DOCUMENT

LUCIEN BOUCHARD

Voici la lettre de démission que le député de Lac-Saint-Jean a fait parvenir lundi le 21 mai au premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney.

QUAND, répondant à votre appel, je suis entré, il y a un peu plus de deux ans, en politique active, tous les chefs de gouvernements du pays avaient accepté de vous suivre sur la voie de la réconciliation nationale. Tous avaient compris alors que cette voie passait d'abord et avant tout par un geste de réparation que l'ensemble du pays devait poser à l'endroit du Québec, ostracisé par le coup de force de monsieur Pierre-Elliott Trudeau.

À l'issue d'une négociation serrée, l'accord du lac Meech a fixé les conditions de l'adhésion du Québec à la Constitution. Ces conditions, tout le monde au Québec les a trouvées bien minces. Elles ont même fait dire à plusieurs que le Québec effaçait à trop bon compte la vilénie de 1982. Mais, au fond d'eux-mêmes, les Québécois avaient le goût de tendre la main à leurs concitoyens et de s'épargner les heurts d'une autre crise constitutionnelle. Ils ont ainsi voulu fonder l'avenir de ce pays sur un fédéralisme ouvert et chaleureux, à la différence du fédéralisme actuel dont les Québécois se sentent exclus et incompris.

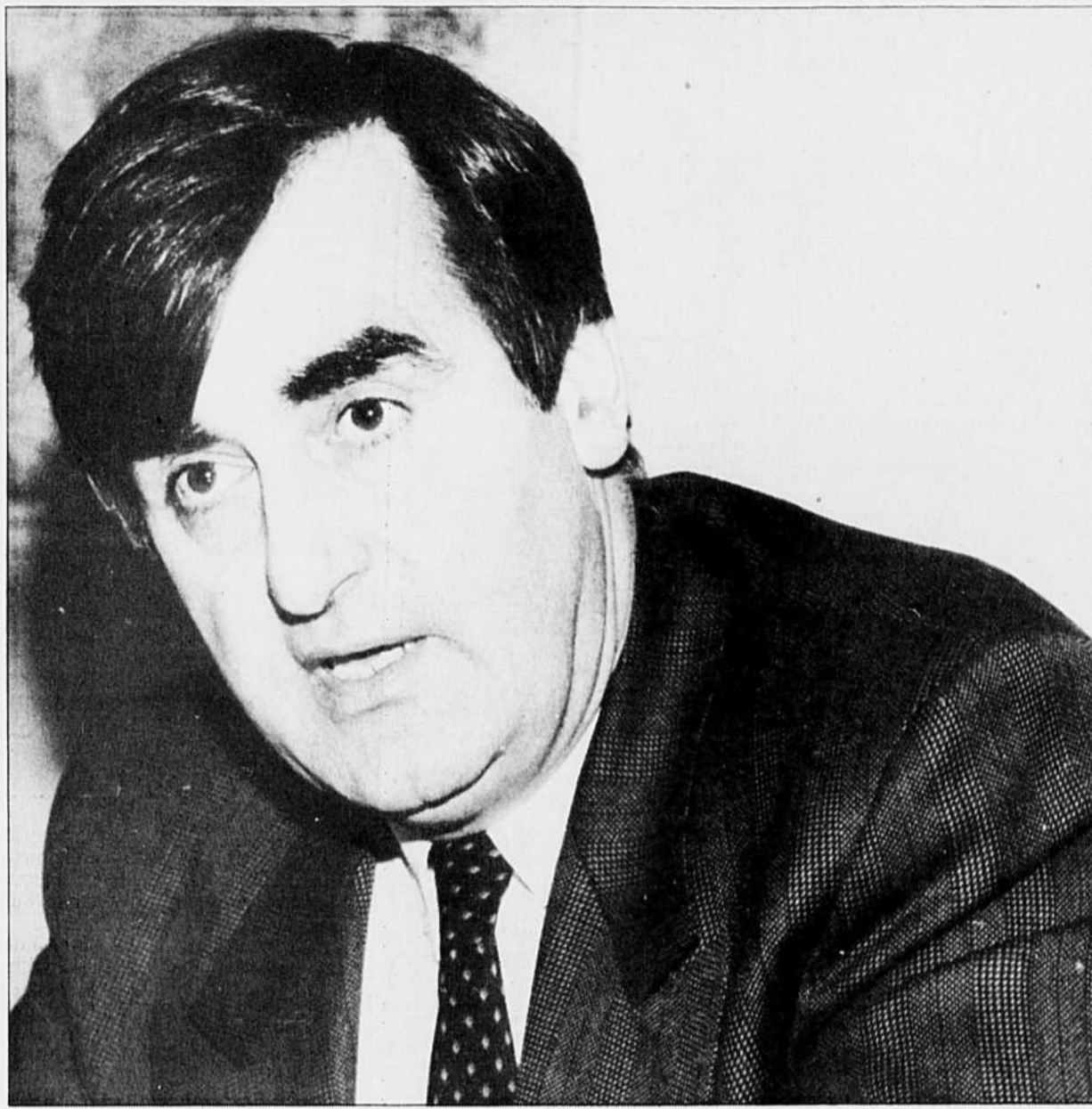
Des modifications à des éléments essentiels

S'armant une fois de plus de patience et faisant à nouveau confiance, ils ont ainsi largement appuyé le premier ministre Bourassa quand il a réduit à l'os le prix du pardon du Québec et de son retour dans la famille constitutionnelle. C'était aussi ma démarche personnelle et c'est ce qui a inspiré mon entrée en politique. J'ai mené, en moins de six mois, deux campagnes électorales, toutes deux essentiellement fondées sur la ratification de l'accord du lac Meech et la conclusion du traité de libre-échange.

J'ai fait le pari que les signatures fraîchement apposées au bas de l'accord du lac Meech seraient respectées.

Mais comme tous les Québécois, j'ai assisté ensuite avec une consternation et une tristesse grandissantes aux réactions qui se sont manifestées dans l'ensemble du Canada anglais, à l'encontre de l'accord. Ce qui devait être une démonstration de générosité et de respect pour le Québec a, au contraire, accentué la ligne de fracture de ce pays et donné libre cours à une recrudescence de préjugés et d'émotions qui ne font honneur à personne. C'est ainsi que le Québec, dont il s'agissait d'obtenir le pardon, a été au contraire mis sur la sellette.

Les francophones, dans tout le pays, ont assisté à de nouvelles manifestations d'intolérance. Pendant que le drapeau du Québec était foulé au pied, les porte-paroles du « Oui » référendaire se sont fait accuser de racisme et de trahison. J'ai été, entre autres, surpris de constater que ceux qui font profession d'exalter la liberté d'expression ne souffrent pas qu'un ministre fédéral, dix ans après le fait, rappelle le désintéressement, la noblesse et la fierté de René Lévesque et des tenants du « oui ». La



Le ministre démissionnaire, M. Lucien Bouchard.

simple mention du droit à l'autodétermination leur donne de l'urticaire.

Et comble de l'ironie, d'autres provinces, répudiant les signatures de leur premier ministre (l'une d'elles s'est particulièrement signalée en déchirant l'acte de ratification de l'accord déjà adopté par sa Législature) y sont allées de leurs réclamations. Ce qu'on appelle « la liste d'épicerie ».

Plusieurs de ces demandes portent modification à des éléments essentiels de l'accord.

Et tout cela s'accompagne d'exhortations presque incantatoires à la flexibilité et à la négociation. Le Québec se fait ainsi couramment reprocher son manque de souplesse, son refus de diluer encore les pauvres petites cinq conditions qu'il a timidement posées à sa réintégration constitutionnelle. Je n'ai rien contre l'idée de lancer une discussion propre à préparer d'autres modifications à la Constitution, comme par exemple sur l'égalité des sexes et le resserrement des garanties aux autochtones. Mais je ne puis et ne pourrai jamais souscrire à une démarche, quelle qu'elle soit, susceptible d'altérer l'accord lui-même. C'est pourquoi j'ai appuyé la formation de la Commission parlementaire, tout en précisant que l'accord du lac Meech devrait être adopté tel quel, sans aucune modification, simultanée ou subséquente. J'ai aussi, à plusieurs reprises, fait savoir que je ne pourrais accepter que le rapport de cette Commission formule des recommandations qui changent

d'une façon ou d'une autre le fragile équilibre établi par l'accord.

C'est donc avec stupeur que j'ai appris, la semaine dernière, en Europe, que ce rapport propose, comme base de discussion à une éventuelle conférence des premiers ministres, une liste de quelque vingt-cinq modifications, dont plusieurs changent l'essentiel des conditions de l'accord. Je pense, notamment, la banalisation du caractère distinct de la société québécoise par l'inscription, dans la même disposition, de l'égalité des communautés anglophones et francophones du Nouveau-Brunswick; je songe aussi à sa dilution encore accrue par la proposition

Le Canada anglais n'a pas pris le Québec et ses exigences minimales au sérieux

d'une application conjointe de la Charte des droits et libertés. Je m'inquiète pareillement de la suppression recommandée de la règle de l'unanimité pour opérer la réforme du Sénat et de tous les dangers que laisse planer sur le veto du Québec la formule ambiguë d'un mécanisme « d'approbation régionale ».

Et surtout, je considère totalement inacceptable la recommandation d'attribuer au Parlement et au gouvernement fédéral non plus seu-

lement un rôle de protection de la dualité linguistique, comme le stipule l'accord du lac Meech, mais bien un rôle de promotion.

L'Assemblée nationale du Québec s'est déjà clairement exprimée, et d'une façon quasi unanime, sur sa détermination à rejeter toute modification à l'accord du lac Meech. C'est dire qu'on connaît déjà l'issue d'une conférence fédérale-provinciale où les premiers ministres provinciaux se verraient présenter par le premier ministre du Canada l'ensemble des propositions de la commission parlementaire. Le gouvernement fédéral ne peut se contenter de déclarer qu'il n'infirmait pas les acquis du gouvernement du Québec. À partir du moment où notre politique officielle est de ne pas isoler le Québec et de faire ratifier Meech tel quel, il est contradictoire et éminemment dangereux de soumettre à la discussion des positions qui modifient cet accord.

Le gouvernement du Québec ne pourra souscrire à ces propositions. J'en suis sûr, autant que je l'espère. Le Québec se trouvera, de nouveau, isolé. C'est ce qu'il fallait à tout prix éviter. Le rôle de victime qui a été dévolu, en 1982, au Québec n'est déjà pas si glorieux qu'il faille, en 1990, lui faire jouer celui de coupable. Par un hypocrite détournement de l'opération initialement conçue, on autorisera ainsi certains historiens à faire porter par le Québec l'odieux d'avoir sabordé, en 1990, vos efforts de réconciliation nationale. C'est là toute la portée de la dynamique mise en

branle par le dépôt du rapport de la Commission parlementaire. Ce rapport, je dois le dire, Monsieur le premier ministre, il me paraît que c'est celui des adversaires de l'accord du lac Meech. Pas étonnant qu'ils en soient tous si contents. J'en imagine même plusieurs en train de jubiler, M. Jean Chrétien en tête.

Je rejette ce rapport et me refuse aussi à lui donner la caution de mon silence.

Une décision qui blesse une amitié très ancienne

J'éprouve en conscience l'obligation de me retirer de votre gouvernement. Je vous demande de me décharger de mes responsabilités ministérielles et de celle de responsable politique du Québec.

Je souhaite bonne chance à mon successeur à l'Environnement et l'assure à l'avance de mon appui. Je formule surtout le voeu que vous lui manifestiez le support que vous m'avez donné. Je quitte ce portefeuille avec déchirement, sachant l'importance cruciale du combat qu'il faut livrer dans ce domaine.

Vous voudrez bien transmettre à mes collègues du cabinet et du caucus tout mon respect aussi bien que mes meilleures salutations. J'ai été honoré de servir avec eux.

Je n'épiloguerai pas sur la difficulté que j'éprouve à prendre la décision que je vous communique aujourd'hui. Elle blesse une amitié très ancienne et maintes fois éprouvée. Mais dès lors que se pose une question de principe, il n'y a pas d'autre choix.

L'un des premiers parmi les combattants de la souveraineté, j'ai couru le « beau risque », si bien nommé — et en même temps légitimé — par M. René Lévesque. Personne ne l'a fait avec plus de loyauté que moi.

Vous devez savoir que j'apprécie au plus haut point les qualités de coeur et d'intelligence que vous mettez au service du pays. J'aurais souhaité qu'il me soit possible de vous aider davantage. Nous avons parcouru ensemble de longs bouts d'itinéraires communs. Il y avait déjà eu des divergences dans nos vues sur l'avenir du pays, mais jamais dans les sentiments de respect et d'amitié que nous avons entretenus.

Je suis d'autant plus peiné de ce qui vient nous séparer que j'éprouve une grande admiration pour le courage et la lucidité avec lesquels vous avez entrepris votre oeuvre de réconciliation.

Au reste, mon départ ne laissera pas de soulager une certaine opinion qui exige des élus du Québec à Ottawa une adhésion inconditionnelle, pour ne pas dire sacramentelle, à la formule actuelle du fédéralisme.

Je conserve mon siège de député de Lac-Saint-Jean. En m'élisant deux fois pour les représenter à Ottawa, mes concitoyens m'ont rendu le plus beau témoignage de confiance qui puisse exister.

Il reste en politique fédérale, à tout le moins le temps d'une réflexion, et notamment pour consulter mes électeurs. Je siégerai comme indépendant à la Chambre des communes. J'userai de ma liberté de parole, pleinement retrouvée, dans le sens des intérêts du Québec et du Canada.

Je crois profondément qu'il faut repenser ce pays. Il faut cesser de s'acharner à faire entrer le Québec dans le moule d'une province comme les autres. Au-delà des argumentations juridiques, il y a pour cela une

raison péremptoire : ce moule, les Québécois ne l'acceptent pas. Leur réalité même le fait éclater.

Les Québécois, en particulier, doivent redéfinir le degré, les structures et les conditions de leur participation à l'ensemble canadien. Pour moi, cette participation, qu'on l'appelle associative, confédérative ou autrement, requerra une autre négociation : une vraie celle-là, portant sur des enjeux fondamentaux. Authentique, cette négociation devra être aussi par la vigueur du ressort qui en tendra la dynamique. Autrement dit, il faudra désormais discuter à partir d'une position de force. Seul un État québécois démocratiquement nanti d'un mandat clair, fondé sur la récupération de ses plénies attributions, disposera de l'autorité politique nécessaire pour négocier l'association canadienne de demain.

Comme le font voir les tribulations de l'accord du lac Meech, le Canada anglais n'a pas pris le Québec au sérieux avec ses exigences minimales. Qui commence à négocier à genoux risque fort de terminer à plat ventre.

Mais, dans l'immédiat, la conclusion de l'accord dans sa forme initiale s'impose. Il ne faut pas y déroger, même au risque qu'il échoue. Tous pourront alors identifier les véritables naufrageurs qui, autrement,

Dans l'immédiat, la ratification de l'accord dans sa forme initiale s'impose. Il ne faut pas y déroger, même au risque qu'il échoue

se donneront des allures de sauveurs frustrés dans leur louable entreprise. Je regrette profondément que les députés conservateurs, membres de la Commission parlementaire, aient formé cette alliance avec les libéraux de M. Trudeau et Chrétien et les néo-démocrates de Mme McLaughlin. C'était payer l'unanimité trop cher. Je détesterais qu'il puisse être dit que les tenants du fédéralisme à la Trudeau ont exigé pour leur signature un prix plus élevé que le Québec pour la sienne. Je me dissocie également de l'attitude équivoque que le gouvernement fédéral a adoptée vis-à-vis de celles des recommandations de la commission qui vident de leur sens les conditions du Québec.

En définitive, mieux vaut l'honneur dans le désaccord que l'accord dans le déshonneur. Et de toute façon, rien ne serait pire que le déshonneur dans le désaccord, sorti réservé à ceux qui tenteraient, en vain je veux le croire, de convaincre le Québec de se présenter à une conférence piégée, en vue de lui arracher d'ultimes concessions qui ne sauraient être qu'humiliantes.

Tout cela fait mal à dire, surtout à vous, et probablement davantage à entendre. Mais, je me devais de le faire. Je vous sais fidèle à vos rêves et à vos engagements de jeunesse. Vous accepterez, j'en suis sûr, que je le sois aux miens.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments respectueux et l'assurance de ma reconnaissance et de mon appui pour tout ce que vous avez fait et ferez pour le Québec et le Canada.

Les bibliothèques scolaires au Québec

Le ministère de l'Éducation ne semble pas pressé d'agir

LIBRE OPINION

PAULETTE BERNHARD

Professeur adjoint à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information à l'Université de Montréal

LES BIBLIOTHÈQUES scolaires, lorsque conçues comme de véritables sources d'information et de formation, ont le vent dans les voiles dans un nombre croissant de pays développés et en développement. À la suite des réformes des programmes d'enseignement de la dernière décennie allant dans le sens d'un apprentissage actif et significatif, elles sont de plus en plus considérées comme essentielles aux processus d'enseignement et d'apprentissage. Qu'on les nomme bibliothèques, médiathèques, centres multimédia, centres de ressources, centres de documentation ou centres d'information, elles ont un rôle grandissant à jouer pour permettre l'adaptation et la préparation de jeunes à la société dite « de l'information » actuellement en émergence.

Une nouvelle forme d'alphabétisation

Il s'agit en quelque sorte d'une nouvelle forme d'alphabétisation, qui comprend le développement d'habiletés de penser, d'habiletés de re-

cherche et d'exploitation de l'information, ainsi que des habiletés informatiques de base correspondantes. À négliger cette composante du projet éducatif de l'école primaire et secondaire, on risque de handicaper gravement et la progression des jeunes vers des études plus avancées — comprenant la formation continue — et leur capacité d'insertion à un marché du travail en constante évolution.

Les résultats d'une étude américaine menée en 1987 grâce aux données de la banque School Match et portant sur toutes les commissions scolaires publiques ainsi que sur 14 850 écoles privées ont montré que les dépenses relatives aux services fournis par les bibliothèques/mediathèques scolaires représentaient la variable la plus importante reliée au succès scolaire. Or les bibliothèques scolaires américaines, qui se sont surtout développées à partir des années 1960, connaissent ces dernières années un renouveau considérable, particulièrement stimulé par la publication en 1988 de lignes directrices résolument axées sur la notion d'information : *Information power: guidelines for school library media programs*.

En Grande-Bretagne, la politique officielle d'éducation émise en 1985 identifie les bibliothèques et les ressources d'information qu'elles contiennent comme des composantes de base pour le programme éducatif de chaque école. De nombreuses recherches, principalement subventionnées par la British Library, y ont

été conduites ou sont en cours autour du thème du développement des habiletés d'information en éducation, aboutissant jusqu'à présent à une cinquantaine de publications.

En France, le ministère de l'Éducation a décidé, en 1989, de créer enfin un statut accessible aux 6500 documentalistes-bibliothécaires qui sont en poste dans les centres de documentation et d'information (CDI) des établissements d'enseignement secondaire et d'ouvrir, en mars 1990, 400 premiers postes au nouveau CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement public du second degré) consacré au domaine de la documentation.

Les bibliothèques scolaires/communautaires connaissent également un essor remarquable dans les régions rurales d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Dans ce dernier pays, un plan de développement a été élaboré en 1987.

Au Canada, au moins sept provinces anglophones ont élaboré des documents relatifs au développement des bibliothèques scolaires : la Colombie-Britannique en 1978, l'Ontario en 1982, l'Alberta en 1985, le Manitoba, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse en 1987. Ces provinces ont aussi à leur actif de nombreuses réalisations.

Changements en cours dans plusieurs pays

Quant au Québec, il a mis à pied une commission d'étude en 1988 dont le rapport *Les bibliothèques scolai-*

res : plus que jamais, publié l'année suivante, propose un plan de redressement assorti de cinquante-trois (53) recommandations.

Au niveau international, relevons que la Banque mondiale elle-même s'intéresse au rôle des bibliothèques scolaires dans les pays en développement et qu'elle a financé un séminaire sur cette question, tenu à Washington en 1982. De son côté, l'UNESCO est en train de préparer une nouvelle version des *Directives pour la conception et l'organisation de médiathèques scolaires* dont la première édition date de 1979 (en anglais) et de 1981 (en français).

Il s'agit là, nous semble-t-il, d'une remarquable convergence d'intérêts, de décisions et d'actions qui témoignent de changements en cours dans les programmes d'études, dans les méthodes d'enseignement et dans les processus d'apprentissage. La philosophie qui sous-tend ces initiatives est celle d'apprentissages se basant le plus possible sur les ressources d'information disponibles dans les bibliothèques scolaires (de même que dans d'autres bibliothèques et centres de documentation) et planifiés conjointement par l'enseignant et le bibliothécaire/documentaliste. L'exploitation de la bibliothèque scolaire et le développement des habiletés d'information correspondantes sont donc intégrés aux programmes d'étude, se renforçant et s'approfondissant d'année en année par une évolution en spirale.

Cependant, alors que des politiques sont élaborées et mises en oeuvre

dans le monde anglophone et même en France, où les bibliothèques scolaires ont été longtemps peu développées mais où elles ont connu ces dernières années un essor considérable, le ministère de l'Éducation du Québec ne semble pas pressé de donner suite aux recommandations du rapport qui lui fut remis il y a déjà plus d'un an en avril 1989.

Il est pourtant urgent d'agir, si l'on tient à ce que les jeunes d'aujourd'hui — en particulier les quelque 42 % des étudiants québécois qui quittent l'école secondaire pour aller directement sur le marché du travail (données de 1987) — soient et restent alphabétisés, non seulement en matière de compétence linguistique et d'habiletés de base (écriture, lecture, calcul), mais encore en matière de recherche, de traitement et d'exploitation de l'information.

Un défi de taille

Et le plan d'action ne devra pas seulement comprendre des budgets pour l'acquisition de documents visant à mettre à jour les fonds souvent très désuets des bibliothèques scolaires — point sur lequel les réactions au rapport ont été particulièrement vives. Il devra aussi, en priorité, énoncer une volonté politique — qui aura un effet d'entraînement, puis prévoir l'engagement d'un personnel adéquat en nombre suffisant pour pouvoir répondre aux besoins de ces nouvelles manières d'enseigner et d'apprendre.

Le Conseil supérieur de l'éduca-

tion, le Conseil de la langue française et l'Alliance des professeurs de Montréal en 1987, la Centrale de l'enseignement du Québec en 1988, le Comité d'étude sur les bibliothèques scolaires en 1989, appuyé par vingt-cinq rencontres avec des groupes ou associations professionnelles de même que par une trentaine de communications, et enfin l'Association québécoise des professeurs de français, par la plume de son président en 1990, toutes ces instances ont pris acte de la situation difficile des bibliothèques scolaires québécoises et réclament la mise en oeuvre d'un plan de redressement.

Le défi est de taille, et il convient de le percevoir globalement. Mais se contentera-t-on de déclarations d'intention et de recommandations ?

Avis de l'éditeur

Les textes envoyés au DEVOIR pour la page *Des idées, des événements* doivent être signés. L'adresse et le numéro de téléphone sont également requis, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de ne pas dépasser quatre pages et demi dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention d'Albert Juneau.

Le DEVOIR ne s'engage pas à publier tous les textes reçus et se réserve le droit d'en réduire la longueur au besoin.

Le débat final sur l'avortement s'engage par les arguments des ennemis du projet

Marie Tison
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Les députés pro-
vie ont dominé, hier, la première jour-
née du débat final sur le projet de loi
sur l'avortement.

Plus d'une quinzaine de députés
conservateurs et libéraux se sont
levés en Chambre pour appuyer
des amendements qui restreindraient
le droit à l'avortement, alors que
moins d'une demi-douzaine se
sont prononcés pour une plus
grande liberté de choix.

Seulement une poignée de députés
conservateurs se sont levés pour
appuyer le projet de loi tel quel,
et encore, certains l'ont fait à
contrecoeur parce qu'ils estiment
qu'une mauvaise législation est
préférable à pas de législation du
tout.

Si le comité parlementaire, qui a
étudié le projet de loi pendant plu-
sieurs semaines cet hiver, n'a pro-
posé aucun amendement, de sim-
ples députés des trois partis en ont
proposé une trentaine. À la fin
d'avril, le président de la Chambre
des communes n'en a accepté que
14, dont seulement deux de ten-
dance pro-choix.

Hier, les Communes ont entre-
pris de débattre de ces amende-
ments. Les députés passeront au

vote à ce sujet tard ce soir. Ce n'est
cependant que mardi prochain
qu'ils voteront sur le projet de loi
proprement dit.

Déposé le 3 novembre dernier, le
projet de loi interdit tout avorte-
ment, sauf lorsqu'un médecin dé-
termine que la poursuite de la gros-
sesse menace la santé physique,
mentale et psychologique de la
mère.

Le député libéral de Glengarry-
Prescott-Russell, Don Boudria, qui
a présenté une bonne demi-dou-
zaine d'amendements pro-vie, a dé-
clenché les hostilités en proposant
une modification qui aurait pour
effet d'interdire tout avortement,
sauf lorsque la vie de la mère est
en danger.

Il a expliqué que le libre choix
d'une personne ne pouvait pas s'ef-
fectuer aux dépens d'une autre
personne, obtenant ainsi l'appui de
plusieurs députés.

Trois députés conservateurs se
sont ligüés pour présenter une sé-
rie d'amendements visant à resser-
rer les critères permettant un
avortement thérapeutique.

Le député de Fraser Valley
East, Ross Belsler, a proposé de
ne permettre l'avortement que
lorsque la santé de la mère est
gravement menacée. Son collègue
de Kitchener, John Reimer, a ajouté
qu'une telle décision ne devrait se
prendre que s'il n'y a pas « d'autre

traitement médicalement accep-
table pour diminuer le risque pour
la santé ». Le député de Markham-
Whitchurch-Stouffville, Bill Atte-
well, a ajouté son grain de sel en
proposant de limiter l'avortement
à celles dont la santé physique ou
morale est menacée.

Deux députés libéraux, qui
avaient présenté des amende-
ments semblables, ont donné leur
appui à M. Attewell.

M. Boudria est repassé à l'at-
taque avec des amendements vi-
sant à faire passer de deux à 20 ans
la sentence prévue pour ceux qui
contreviennent à cette législation.
Il a affirmé que la sentence pro-
posée par le gouvernement n'était
pas assez sévère, et qu'il était né-
cessaire de faire comprendre à la
population qu'il s'agissait d'un
crime grave.

« Quelqu'un qui fait du ski nau-
tique à la nuit tombée risque la
même sentence que quelqu'un qui
contrevient à la loi sur l'avorte-
ment, qui supprime une vie », a-t-il
lançé.

M. Boudria a cependant choisi
de retirer un amendement qui au-
rait soumis à la législation certains
moyens contraceptifs et la « pilule
du lendemain ».

De son côté, le député néo-dé-
mocrate de New Westminster-Bur-
naby, Dawn Black, a retiré un des

deux seuls amendements pro-choix
parce qu'il devait être complété
par une modification qui n'a pas
été acceptée par le président Fra-
ser. Sans cet ajout, l'amendement
n'avait aucun sens, a-t-elle déclaré.

Elle a cependant invité les dé-
putés pro-choix des trois partis à
appuyer son deuxième amende-
ment, qui décriminalise totalement
l'avortement.

La ministre de la Justice, Kim
Campbell, s'est portée à la défense
de son projet de loi, en affirmant
que tout amendement risquait de
rompre la fragile équilibre établi
entre les droits des femmes et l'in-
térêt de la société à protéger les
foetus. Elle a également dit cra-
ndre que les amendements proposés
rendent la loi inconstitutionnelle.

Si les députés pro-choix ne se
sont pas précipités en Chambre
hier, une série de groupes favora-
bles à une libéralisation de l'avo-
rtement ont convoqué une confé-
rence de presse hier matin pour
annoncer la tenue de manifesta-
tions à travers le pays, vendredi,
pour protester contre le projet de
loi.

Mme Carolyn Egan, du Réseau
d'action pro-choix, a notamment
affirmé que des femmes et des mé-
decins allaient délibérément en-
freindre la loi si elle devait être
adoptée.

Le feu de Saint-Amable ne serait pas criminel

SAINT-AMABLE (PC) — L'hypo-
thèse de l'incendie criminel au dépo-
sit de pneus de Saint-Amable est à
toutes fins pratiques écartée, a ré-
vélé hier un porte-parole de la Sûreté
du Québec.

Selon les enquêteurs, tout indique
que l'incendie aurait été causé par
une négligence ou un accident.

Par ailleurs, les résultats des ana-
lyses de l'air, de l'eau et du sol qui
ont été réalisées lors de l'incendie se-
ront connus aujourd'hui.

Le maire de Saint-Amable, M. Jac-
ques Doyon, fera aussi à ce moment
le bilan de l'opération.

Déjà, le maire Doyon estime que
les coûts directs assumés par sa mu-
nicipalité atteignent de 400 000 à 500
000 \$. Ce montant ne comprend tou-
tefois pas tous les frais encourus par
les différents ministères et organi-
smes qui ont participé aux opérations.
Il faudra également ajouter les coûts
de remise en état des lieux.

Jusqu'à maintenant, environ
500 000 litres d'eau polluée par des
hydrocarbures ont été récupérés et
les travaux de drainage des sols
avoisinants se poursuivent sous la
surveillance des autorités munici-
pales et de l'Environnement.

Par ailleurs, les agriculteurs de la

région de Saint-Amable seront in-
dennés par le gouvernement, si les
tests réalisés sur les terres agricoles
voisines du lieu de l'incendie de
pneus démontrent qu'elles ont été
contaminées, a promis hier le mi-
nistre de l'Agriculture, M. Michel Pagé.

Interrogé par l'opposition en
Chambre, M. Pagé a ajouté que si les
échantillonnages démontraient au
contraire que les produits agricoles
peuvent être commercialisés sans
danger pour les consommateurs, le
gouvernement s'associera volontiers
à une démarche de promotion et de
mise en marché.

En outre, le ministre de l'Environ-
nement, M. Pierre Paradis, a ajouté
que dès jeudi un appel d'offres public
sera lancé pour la caractérisation
des lieux ainsi que l'identification des
solutions possibles.

Enfin, le ministre de la Sécurité
publique, M. Sam Elkas, a soutenu
que la sécurité dans les autres dépo-
sits les plus importants au Québec
avait été encore renforcée depuis
vendredi soir. Il a admis toutefois
que la Sûreté du Québec n'avait pas
les moyens d'effectuer une surveil-
lance continue, 24 heures par jour,
mais qu'elle avait augmenté le
rythme des patrouilles.

rité politique nécessaire pour négocier
l'association canadienne de de-
main », écrit-il.

En Chambre et en conférence de
presse, c'est aux Chrétiens, Wells, Fil-
mon et Carstairs que le ministre a
réservé ses mots les plus durs. Ce
sont, dit-il, des « pompiers incendia-
res et des apprentis-sorciers politi-
ques ». Quant à Frank McKenna, qui
a le premier mis en doute l'issue fi-
nale du lac Meech, l'ex-lieutenant
québécois de Brian Mulroney l'a
comparé en pleine Chambre des
communes « au loup qui appelle à la
rescousse la bergerie qu'il vient de
saccager ».

Hier la plupart des premiers mi-
nistres du Canada anglais ont ob-
servé en silence la crise politique
que vivait le gouvernement fédéral.
David Peterson, de l'Ontario, a ce-
pendant soutenu que l'allégeance au
fédéralisme de Lucien Bouchard lui
avait toujours semblé suspecte, ce
qui ne l'a pas empêché de convenir
que son départ complique encore la
situation. Mais malgré le contexte
actuel, le premier ministre ontarien
préconise toujours la convocation
d'une conférence constitutionnelle
de la dernière chance.

De son côté, le premier ministre
Mulroney a de nouveau confirmé
que l'opération qui a l'entreprise pour
recaper le lac Meech est mal en-
gagée. « Les progrès n'ont pas été
substantiels », rapporte-t-il à l'op-
position. Mais Brian Mulroney main-
tient tout de même qu'un déblo-
cage est encore possible.

Selon plusieurs sources, tout in-
dique cependant que certaines pro-
vinces, signataires de l'accord, ont
révisé à la hausse leurs exigences
pour souscrire à une éventuelle ré-
solution d'accompagnement. Hier,
dans la capitale fédérale, certains
utilisaient le mot « farfelu » pour dé-
crire les nouvelles demandes dépo-
sées par certains premiers minis-
tres.

Dans tous les cas, c'est aujourd'hui
que l'émissaire constitutionnel fé-
déral Lowell Murray fera rapport à
son patron.

◆ Bourassa

tenir le dialogue, surtout à un mois
de l'échéance. Même au plus fort de
la guerre froide, rappelle M. Bour-
rassa, l'Américain Foster Dulles par-
lait au Soviétique Gromyko. « Peut-
être que les premiers ministres en
fin de course y penseront à deux fois
avant de ne pas ratifier l'accord »,
dit-il tandis que dans son entourage
on souligne que le boycott d'une con-
férence aurait l'effet contraire. Tous
comprendraient alors que le Québec
vient de tirer la ligne.

La « politique de la chaise vide »
servirait d'autant moins les intérêts
du Québec que les partenaires ac-
tuels du Québec seront toujours les
membres quel que soit le statut du
Québec, note par ailleurs M. Bour-
rassa. Ne serait-ce que pour des rai-
sons de géographie, il faudra se par-
ler encore.

C'est d'entrée de jeu que le pre-
mier ministre Bourassa devait pré-
ciser hier ses intentions quant à sa
participation à cette éventuelle con-
férence, voulant faire taire tous ceux
qui de plus en plus nombreux se pres-
saient de rompre le dialogue.

Visant tout particulièrement Lu-
cien Bouchard dont les pressions
avaient été les plus éclatantes, il a
ainsi lancé sur un ton préemptoire :
« C'est moi qui suis premier ministre,
c'est moi qui décide ». Il rappelait
aussi qu'en matière de conférence
constitutionnelle, il n'était pas tout à
fait un amateur.

Ces deux réparties ne visaient pas
que M. Bouchard, mais aussi l'op-
position péquistes qui, forte de l'appui
que constitue pour elle le geste de M.
Bouchard, essayait hier d'accrocher
la pression. M. Bourassa visait peut-
être encore plus les membres mé-
mes de son gouvernement qui ces
derniers jours ont été nombreux à
recommander à leur chef de ne pas
participer à une rencontre des pre-
miers ministres. D'ailleurs M. Bour-
rassa avait l'occasion de leur trans-
mettre directement son message
hier soir à l'occasion d'une réunion
du caucus.

Parmi les députés qui avaient ex-
primé cet avis, il y avait des mem-
bres de l'aile nationaliste du caucus
libéral tels Jean-Guy Lemieux et
Guy Bélanger, mais aussi des minis-
tres tel Marc-Yvan Côté qui ven-
dredi dernier avait lancé : « Que vou-
lez-vous qu'on aille faire là ? »

D'autres ministres, tout en faisant
confiance en M. Bourassa, entrepre-
naient pour leur part de hausser le
ton. Tel Gaston Blackburn qui ad-
mettait que la situation actuelle nous
force à entrevoir des alternatives
que dans un autre contexte nous
n'aurions pas examinées ».

Tel Yves Séguin qui, hier, notait
que le Québec « était rendu de mau-
vaise humeur » et qui disait être
tenté de jouer le même jeu que cer-
taines provinces et de revoir à la
hausse les demandes du Québec, par
exemple dans le domaine de la pé-
réquation. C'est justement un sec-
teur où le Québec paie plus que sa
part, près de 2 milliards \$ par année,
a-t-il dit, non sans noter que les trois
provinces qui s'opposent à l'accord
du lac Meech sont celles qui tirent le
plus de bénéfices de la pééréquation.

Ces députés et ministres étaient
hier fortement impressionnés par la
démission de Lucien Bouchard. Nom-
breux étaient de fait ceux qui y
voyaient des aspects positifs. Ainsi,
le ministre Gil Remillard affirmait
qu'il s'agissait d'une « démission en
faveur de l'accord du lac Meech ». Le
premier ministre Bourassa disait
pour sa part souhaiter que cette dé-
mission faite dans la dignité fasse
« réfléchir ceux qui au Canada an-
glais ont besoin de réfléchir sur la
compréhension du Québec ».

Tous les députés libéraux, minist-
res compris, profitaient de l'occa-
sion de ces commentaires sur la dé-
mission de M. Bouchard pour rap-
peler que le Québec ne bougera pas de
sa position. Même les membres de
l'aile fédéraliste de la députation li-
bérale, Henri-François Gauthier,
René-Serge Larouche et même la
ministre Lisa Hébert, le rappelaient
avec insistance. Le premier ministre
Bourassa précisait d'ailleurs qu'il
avait probablement tracé la voie à
M. Bouchard ayant été le premier à
condamner le rapport Charest.

23 mai

par la PC et l'AP

1986: le président Ronald Reagan
impose des droits compensatoires
de 35 pour cent sur les importa-
tions de bardeaux de cèdre cana-
dien; dix morts et 80 blessés dans
l'explosion d'une voiture piégée à
Beyrouth; Corazon Aquino, pré-
sidente de la République des Philip-
pines, rencontre pour la première
fois des dirigeants de la rébellion
communiste qui ont déposé les ar-
mes.

1983: des avions sud-africains at-
taquent des bases de guérillas au
Mozambique, en représailles de
l'explosion d'une voiture piégée à
proximité du quartier-général de
l'Armée de l'air, à Pretoria.

1982: le pape Jean-Paul II com-
mence les rites qui conduiront à la
béatification du frère André (Al-
fred Bessette) et de mère Marie-
Rose.

1981: des extrémistes de droite oc-
cupent une banque de Barcelone
et prennent 200 personnes en otage
en exigeant la libération de
quatre officiers putschistes.

1977: des Sud-Moluques prennent
161 otages dans une école holla-
ndaise et s'emparent d'un train
pour attirer l'attention sur leurs
revendications indépendantistes.

1975: dans un hôpital de Londres,
les médecins réussissent à garder
en vie un bébé pendant 16 heures
en reliant son système sanguin et
son système rénal à un cœur et
des reins de babouin.

1972: le président Nixon et Léonid
Brejnev se rencontrent à Moscou.

1971: le bilan d'un tremblement de
terre qui a détruit la ville de Bin-
göl, dans l'est de la Turquie, est
porté à 1000 morts.

1969: des émeutes en Malaisie font
plus de 500 morts, en majorité des
Chinois.

1960: les autorités israéliennes ré-
vèlent qu'Adolf Eichmann a été
capturé en Argentine et ramené
en Israël où il sera jugé pour cri-
mes de guerre.

1934: les gangsters américains
Bonnie Parker et Clyde Barrow,
Bonnie et Clyde, sont abattus par
la police dans une embuscade.

1903: première traversée des
États-Unis en automobile, de San
Francisco à New York, sur une
Winton.

1873: fondation de la Gendarmerie
Royale du Canada.
Il s'agit du 23 mai: le natura-
liste suédois Carl Von Linné (1707-
1778); le médecin autrichien Franz
Mesmer (1733-1815); la chanteuse
Rosemary Clooney (1928...)

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ La Fête

membres, chargé de le conseiller
quotidiennement sur l'évolution de la
situation politique, alors que l'accord
du lac Meech agonise toujours au
pays.

Jean Dorion se dit cependant très
confiant de la maturité de la popula-
tion montréalaise et il ne prévoit pas
de manifestation disgracieuse lors
du défilé.

Pour l'auteur Michel Rivard, il est
clair qu'on va chanter la fierté d'un
pays qui existe déjà dans nos têtes et
dans nos coeurs ». Et pour Gilles Vi-
gneault, « l'Histoire est une voiture
qui ne met jamais les freins ».

Le spectacle du 23 à Québec et du
24 à Montréal coûtera 650 000 \$ en
tout. On avait d'abord annoncé le
Parc Jarry comme lieu de l'événement
mais l'île Sainte-Hélène a finalement
été choisie pour sa grande capacité
d'accueil, sa sécurité, l'absence d'impact
écologique et sa vue imprenable sur le
centre-ville. On y attend plus de 100 000
personnes à 21 h.

Le spectacle sera produit par Mario
Bourdon, coproduit et diffusé par
Radio-Canada, commandité par la
Brasserie Labatt. Mouffe assurera la
direction artistique et René-Richard
Cyr la mise en scène.

Quant au défilé du 24 juin en après-
midi, il se déroulera sur la rue Sher-
brooke, de l'avenue du Parc à Pie-
IX. Le défilé en tant que tel s'étendra
sur deux kilomètres, et devrait prendre
environ une heure à se dérouler
devant un observateur immobile. Son
coût s'élève à 725 000 \$, et on pré-
voit qu'un demi-million de specta-
teurs y assisteront.

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à
Montréal au Centre permanent, 3131
Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; à Chomedey
(Laval), sous-sol de l'église Saint-Norbert,
3155, boul. Cartier ouest, de 10 h 30 à
20 h 30; à Duvény (Laval), École Le Vi-
rage, 1701 rue de l'École, 13 h 30 à 20 h 30,
et à Fabreville (Laval), Caisse populaire
St-Edouard de Fabreville, 4605, boul. Ste-
Rose (angle 15e av.), de 13 h 30 à 20 h 30.
Rens.: 937-2790.

Le jeudi 24 mai à 18 h 30, la Société des
écrivains canadiens invite Mme Jacque-
line Dery-Mocho à un diner-causerie, au
restaurant « La Vieille France », 50 rue
St-Jacques (métro Place d'Armes). Ré-
serv.: 733-0754 ou 733-6911.

Ce soir à 19 h 30, la Bibliothèque publi-
que de Pointe-Claire vous invite à assis-
ter à un diaporama de l'exposition est-
vale *Planètes, potions et parchemins -
scientifica Hebraica des manuscrits de la
Mer Morte au 18e siècle*. Cette présenta-
tion, donnée en anglais, aura lieu au 100
rue Douglas-Saint. Entrée libre. Rens.:
630-1218.

Ce soir à 20 h, George Gershwin (1898-
1937) par Pierre Lapalme, à l'Auditorium
St-Albert-le-Grand, 2715, chemin de la
Côte-Ste-Catherine à Montréal. Rens.:
332-4126.

Concert-bénéfice par la chorale Le
Choeur Chantrelle du Collège Laval, ce
soir à 20 h, en l'église Ste-Madeleine-Sa-
phte-Barat, 10 777, av. St-Charles, Hunt-
sington. Rens.: 389-9315.

Concert-bénéfice pour la Fondation
Chapelle de la Réparation, le dimanche 27
mai à 19 h 30, à la Grande Chapelle du
Sanctuaire de la Réparation au Sacré-
Coeur, 3650 de la Rousselière, près de la
rue Sherbrooke à Pointe-aux-Trembles.
Rens.: 642-5391.

Viol, incestes anonymes (VIA), groupe
de soutien « mixte » pour les personnes
qui sont passées par le viol et/ou l'inceste,
vous invite tous les mercredis soirs à 20 h,
au 441, boul. Décarie. Rens.: 745-2413.

Le Centre d'aide aux familles d'alcool-
iques et de toxicomanes (CAFAT) vous
invite à participer à son groupe de soutien,
les mercredis soirs au Centre commu-
nautaire de Vimont, 1900 rue Bédard,
Vimont à Laval de 19 h 30 à 22 h. Rens.:
669-6262.

Le défilé sera formé de 10 chars
allégoriques et de 40 séquences (les
séquences encadrant les chars pour
former des tableaux). 2000 figurants
y participeront.

On remarque que le défilé est
conçu par des créateurs relative-
ment jeunes qui se sont distingués
ces dernières années par l'organisa-
tion d'événements culturels mar-
quants.

Ainsi, Jacques Renaud, qui a or-
ganisé les fêtes de rue du Festival
Juste pour rire, agit comme produc-
teur délégué. Richard Blackburn, qui
dirige le Théâtre de la Dame de
Coeur, célèbre pour ses marionnet-
tes géantes et sa scénographie ori-
ginale, en est le concepteur et direc-
teur artistique. Normand Latourelle,
un ancien directeur général du Cirque
du Soleil, en dirige la production.

« Le défilé présentera des mo-
ments théâtraux, sorte de bas-relief
surdimensionné, explique Richard
Blackburn. Chaque tableau est en
mouvement, et l'ensemble du mou-
vement sur un tableau dure deux mi-
nutes ».

Le défilé sera télédiffusé par Ra-
dio-Canada, et on tente toujours de
conclure des ententes pour qu'il soit
également diffusé par Télé-Métro-
pole.

Le premier char sera commandité
par la Société Saint-Jean-Baptiste et
sera animé par des jeunes de toutes
les origines ethniques. Le deuxième,
commandité par la Ville de Mont-
réal, veut célébrer les 50 ans du droit
de vote des femmes. Les autres
chars porteront les thèmes de l'é-
cole, les affaires, la « distance appro-
visagée », « nourrir le Québec », le
syndicalisme, les arts au Québec, les
« couleurs de l'énergie » et l'ouver-
ture du Québec sur le monde.

Les responsables du comité se di-
saient insatisfaits hier de la contri-
bution de l'entreprise privée au dé-
filé. Il manque en effet 184 000 \$ pour
boucler le budget. Le cas échéant, on
fera appel au public en vendant des
objets promotionnels sur les lieux.

◆ Le dollar

prêts à se délester de billets verts
et certaines banques américaines,
actives à New York, ont été « très
impliquées » dans les transactions
sur notre devise. Le dollar était à ce
point faible que la légère baisse des
taux américains, qui aurait dû lui
être profitable, n'a eu aucun effet bé-
néfique.

Dans un tel contexte, la Banque du
Canada est intervenue massivement
et à plusieurs reprises, pesant de tout
son poids pour enrayer la chute. « Ça
c'est la faute de la Fed », a-t-il lancé.
« Chaque fois que le dollar reprenait
un peu de terrain, la banque centrale
était derrière le mouvement », a ex-
pliqué M. Eric Giasson, cambiste à
la Banque Nationale.

La baisse de 61 centimes de
points confirme le malaise qui sévit
sur les marchés internationaux en
regard de la devise canadienne, et la
démission du ministre Lucien Bou-
chard n'est venue que concrétiser un
état de fait.

Car, la forte baisse d'hier n'est, de
l'avis de tous, pas le fait de spécula-
teurs, mais plutôt d'investisseurs qui
n'agissent habituellement pas sous le
coup de l'émotivité.

L'incertitude politique qui plane
sur le pays est en effet difficile à
comprendre dans ses ramifications
pour les investisseurs étrangers qui
délaisseront le dollar. L'an dernier, 11
milliards \$ d'obligations ont été sou-
crits sur le marché euro en devise
canadienne. Aujourd'hui, pour des
gens très loin du Canada, « peut-être
la prudence s'impose-t-elle », déclare
M. François Leroux, de l'École des
Hautes études commerciales.

Prudents dans leurs prédictions,
les cambistes croient néanmoins
possible bientôt une correction violente
du cours du dollar canadien.
« Ça regarde mal », explique l'un
d'eux qui, pressé de questions, ose
avouer que le dollar pourrait chuter
jusqu'à 83,33 cents US.

◆ Les émeutes

essentielle du conflit.
De son côté, M. Yaakov Turner, in-
tendant général de la police, a lancé
une mise en garde à la radio adres-
sée aux habitants de Jérusalem-Est
et aux 700 000 Arabes israéliens.
« Nous avons jusqu'à présent tout
fait pour éviter que le sang ne coule,
mais il y a une limite et je leur con-
seille de faire attention », a-t-il dit.

En soirée à Jérusalem, près de
3000 Israéliens, proches du mouve-
ment annexionniste Goush Emounim
« le Bloc de la Foi », ont défilé dans
les rues du secteur oriental de Jérusa-
lem, quelques heures après les
violents accrochages de l'après-midi.
Rens.: 596-0471.

À la Bibliothèque de Beaconsfield, ce
soir à 19 h 45, Claire Gagnier de Coup
d'oeil sur l'art présentera « L'impression-
nisme, un nouveau regard. Rens.: 697-
9040 ».

Compeer Montréal/Entre-Amis, orga-
nisme à but non lucratif qui aide à la réin-
sertion sociale de personnes ayant des
problèmes en santé mentale, a besoin de
bénévoles. Rens.: 272-5818.

Dans le cadre de ses soirées d'ani-
mation gratuites, le centre de croissance par
le rêve, l'Art-En-Ciel, vous invite à une
rencontre intitulée: *Rêver pour s'éveil-
ler à la vie*, ce soir à 20 h, au 1028 Henri-
Bourassa est à Montréal. Rens.: 388-2334.

Le Collège Ahuntsic accueillera, les 23
et 24 mai, deux groupes d'étudiants et d'é-
tudiantes de deux provinces canadiennes,
dans le cadre d'un échange qui a pour
objectif de sensibiliser les participants et
participantes à deux sujets: l'Accord du
lac Meech et la situation des droits lin-
guistiques au Canada. Rens.: 389-5921,
poste 2122.

À tous les Marchand de la région de
Québec et des environs, invitation spé-
ciale à venir rencontrer le nouveau con-
seil d'administration de l'AFM à une réu-
nion qui sera tenue à Québec, le 2 juin
1990 à 14 h, dans les locaux de la Fédéra-
tion des familles-souche québécoises
inc., situés au Pavillon Casault de l'Univer-
sité Laval.

Les familles Thérberge se donnent
rendez-vous le 1er juillet 1990, à St-François
de Montmagny. Pour renseignements:
Association des Familles Thérberge inc.,
Case postale 130, St-François (Montmag-
ny) G0R 3A0.

◆ Bouchard

ensions. Aucun des membres du comité
n'a voulu imposer 23 concessions au
Québec », soutient maintenant le dé-
puté de Papineau.

À Ottawa, la journée d'hier s'est
détournée dans le climat des grandes
crises politiques. Dès la première
heure, Brian Mulroney rencontrait
ses ministres du Québec pour finir,
en soirée, avec le caucus québécois
au grand complet.

Exception faite du député de Ver-
dun, Gilbert Chartrand, qui mijotait
son départ depuis la semaine der-
nière, les députés et ministres con-
servateurs du Québec seraient en-
core les rangs hier soir. Mais au
moins une dizaine d'entre eux, y
compris le ministre Benoit Bou-
chard, ne cachent pas qu'ils n'atten-
dent que l'échéance du 23 juin ou
même, dans certains cas, le prochain
écart du Canada anglais pour tirer
des conclusions définitives sur leur
expérience du fédéralisme.

Et certains, comme le député
Jean-Pierre Blackburn, espèrent
carrément que le geste de Lucien
Bouchard amènera le Canada an-
glais à «

Provigo pèse lourd chez Unigesco

Claude Turcotte

L'AJOUT des résultats de Sodisco n'a pas suffi à Unigesco pour neutraliser complètement les mauvais résultats de Provigo, si bien qu'Unigesco a connu un déficit net de 6 millions \$ pendant l'exercice annuel terminé le 31 mars dernier, comparativement à un gain de 6,3 millions l'année précédente.

« Nous ne sommes pas satisfaits de ces résultats, mais pas surpris non plus », a déclaré M. Daniel Larouche, vice-président Affaires publiques de cette société de portefeuille. Il note deux caractéristiques dans ces résultats, à savoir l'effet de Sodisco sur les ventes et l'effet de Provigo sur les bénéfices. Selon lui, la rationalisation du secteur alimentaire chez Provigo et le réalignement de l'entreprise vers des activités exclusivement alimentaires ont affecté les états financiers de 1989, ce qui ne devrait pas être le cas à nouveau en 1990.

Les revenus d'Unigesco ont donc fait un bond considérable au cours du dernier exercice annuel en passant de 121,9 millions \$ à 497,1 millions \$, ce qui s'explique par l'intégration de Sodisco dont l'acquisition a eu lieu en début d'exercice et par la croissance d'Aliments Excelco.

Unigesco a déclaré un bénéfice de l'exploitation poursuivi de 461 000 \$, comparativement à 9,3 millions \$ un an auparavant. Par action ordinaire, après versement des dividendes aux actionnaires privilégiés, il s'agit là d'une perte de 5 cents par action, contre un bénéfice de 29 cents un an auparavant. Ce recul, précise-t-on dans le communiqué émis par Unigesco, est « la conséquence directe de la baisse du bénéfice de l'exploitation poursuivie de Provigo », dont Unigesco détient 26 % des actions. La rationalisation des activités du secteur de l'alimentation chez Provigo a contribué en effet à amputer de moitié le bénéfice de l'exploitation poursuivie de cette compagnie en 1989-1990.

Pour sa part, Aliments Excelco a vu les résultats de son exploitation poursuivie augmenter de 11 % sur l'exercice précédent, alors que le Groupe Sodisco n'a pas déçu les attentes élevées d'Unigesco. Le bénéfice d'exploitation de Sodisco pour les 11 mois terminés le 31 mars 1990 a affiché une hausse de 17 % sur la période de onze mois correspondante de l'exercice antérieur.

Par ailleurs, Unigesco a comptabilisé des résultats d'activités aban-

données, provenant de deux sources. D'une part, Unigesco a inscrit à ses résultats sa quote-part des résultats des activités abandonnées par Provigo, découlant de sa décision de vendre Medis, Distribution aux Consommateurs et Sports Experts. Cette quote-part s'est élevée à 5,3 millions \$ en 1989-1990. D'autre part, Unigesco a également comptabilisé séparément, à titre d'activité abandonnée, les résultats de ses activités de torréfaction de café jusqu'à la vente de celles-ci, le 8 mars dernier. Ces activités se sont soldées par un bénéfice de 1,8 million \$. Au total, les activités abandonnées soit Unigesco, soit par Provigo, ont engendré une perte de 3,5 millions \$ en 1989-1990. Ceci a eu pour résultat de ramener le résultat avant postes extraordinaires à une perte de 3 millions \$, ou 18 cents par action ordinaire, contre un bénéfice de 8,4 millions \$, ou 26 cents par action, l'an passé.

Unigesco a en outre encouru des postes extraordinaires provenant également de deux sources. Il y a d'abord un gain extraordinaire de 13,2 millions \$ après impôts, à la suite de la cession de ses activités de torréfaction de café, mais il y a une perte extraordinaire de 16,1 millions \$, résultant de sa quote-part des pertes extraordinaires de Provigo. La quasi-totalité des pertes extraordinaires de Provigo, explique-t-on encore dans le communiqué, ont été

Voir page 10 : Unigesco

Le boom de la téléphonie cellulaire coûte encore cher à BCE Mobile

Jean Chartier

LA COMPAGNIE de téléphonie cellulaire BCE Mobile change son équipe de direction au moment où elle annonce une perte de 3,1 millions \$ pour le premier trimestre de 1990. C'est la filiale Bell Cellulaire qui affiche la pire performance, assumant à elle seule 2,4 millions \$ de cette perte.

Le président du conseil, M. Charles Sirois, a expliqué à l'assemblée des actionnaires que des dépenses d'amortissement supplémentaires ont été introduites relativement aux éléments d'actif cellulaires. C'est celui qui fut vice-président exécutif de Mitel des années 1976 à 1983, M. John McLennan, qui assumera dorénavant la présidence de l'entreprise.

La semaine dernière, c'était Mémotec, une autre société dans laquelle BCE a une position fort importante, qui annonçait des pertes. Il ne semble donc pas que les placements REA aient été extraordinaires pour BCE.

M. Sirois a expliqué aux actionnaires que son but est de mettre en place une infrastructure de réseaux pour le cellulaire, le téléavertisseur et le téléphone. L'intégration de ces réseaux créera des mégacellules qui fonctionneront par satellite pour les vastes territoires, un système cellu-



BCE Mobile veut mettre en place l'infrastructure pour offrir un réseau personnel de communication.

laire avec capacité numérique portante nettement plus forte et finalement une panoplie de système de microcellules pour utilisation à l'intérieur des édifices.

« Ce réseau personnel de communication, va révolutionner le monde de la communication. Il simplifiera

la tâche de l'utilisateur », a déclaré M. Sirois. La compagnie a diminué la durée d'utilisation moyenne des éléments d'actif du secteur cellulaire, celle-ci passant de 15 ans en 1988 à 10 ans.

BCE Mobile participera aussi avec d'autres compagnies de BCE à

la formation d'un fonds d'investissement ayant pour mandat la recherche d'interventions sur la scène internationale. La compagnie affiliée bénéficiera notamment du support de Bell Canada International. BCE Mobile investit quant à elle 12 millions \$ dans le fonds. Pour une période de quatre ans, BCE Mobile aura droit d'acquiescer jusqu'à 30 % de n'importe lequel investissement fait par ce fonds.

La compagnie compte maintenant 154 000 abonnés du service téléphonique cellulaire, par rapport à 97 000 voici un an. Bell Cellulaire a en effet ajouté 12 000 abonnés au seul premier trimestre. Dans la région de la capitale canadienne, Bell Cellulaire a en effet procédé à un investissement de 7,1 millions \$. La zone de desserte va ainsi de la frontière du Nouveau Brunswick à Windsor, ce qui en fait le plus long corridor de services cellulaires au monde, un corridor de 1800 kilomètres.

Finalement, National Pagette offre un système de téléavertissement et de secrétariat téléphonique d'un bout à l'autre du Canada. En mars, NP a acquis une entreprise de téléavertissement à Red Deer, en Alberta. Les revenus de National Mobile ont totalisé 6,5 millions \$ sur un total de 73 millions au premier trimestre pour toute la compagnie. Cette filiale de BCE Mobile a perdu 900 000 \$ durant cette période.

Hypocrat renvoie ses actionnaires faute d'avoir déniché 1,5 million \$

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

PARCE qu'il lui manquait encore une pièce pour compléter le casse-tête de sa restructuration financière, la compagnie Ordinateurs Hypocrat a retourné chez eux hier les petits actionnaires qui s'étaient présentés à une assemblée spéciale et a reporté sa tenue au 13 juin prochain, même heure, même hôtel.

Le président, Yves Marmet, s'est dit « mal à l'aise » devant cette situation mais il a expliqué aux actionnaires présents qu'il ne pouvait les faire voter sur une résolution autorisant l'émission de nouvelles actions en l'absence d'un élément essentiel du plan de restructuration. Il en a toutefois profité pour faire le point et répondre aux questions.

La pièce qui manque encore, c'est une somme de 1,5 million \$ que les dirigeants d'Hypocrat espéraient bien avoir en main hier pour compléter l'opération redressement mais qui, « pour des raisons de procédure », affirmait-il, n'avait pas encore été complètement négociée. « Nous sommes fort confiants de l'obtenir », assurait M. Marmet, estimant à une ou deux semaines encore le délai qu'il faudra pour conclure la transaction.

M. Marmet a refusé d'indiquer la provenance de ce 1,5 million \$ man-

quant mais à la Société de développement industriel du Québec, un porte-parole confirmait lors d'un entretien téléphonique que la société d'État est actuellement en négociation avec Ordinateurs Hypocrat.

L'entreprise, rappelle-t-elle, a éprouvé de sérieuses difficultés financières qui l'ont obligé en décembre dernier à recourir à la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Spécialisée dans les systèmes informatiques de gestion destinés aux établissements de services sociaux, Ordinateurs Hypocrat n'était plus en mesure d'assumer la lourde dette contractée en 1987 pour procéder à une acquisition.

Depuis le mois de décembre, les dirigeants d'Hypocrat ont négocié un arrangement avec leurs divers créanciers, dont la Banque canadienne impériale de commerce à qui la compagnie devait une somme de 9 millions \$. En mars, les créanciers acceptaient un arrangement prévoyant le paiement de 20 cents pour chaque dollar de réclamation.

Quant à la banque, elle acceptait de restructurer sa créance sous diverses formes, dont 4,2 millions \$ sous forme d'actions privilégiées d'Ordinateurs Hypocrat et 1 million \$ pour acquiescer 3 millions d'actions ordinaires ou bons de souscription de

l'entreprise.

Cet accord est conditionnel à l'obtention par Ordinateurs Hypocrat, d'ici au 31 mai, d'un financement additionnel de 1,5 million \$. C'est cette somme que les dirigeants espéraient avoir en poche et annoncer hier. Tout en se disant confiant de l'obtenir avant le délai du 31 mai, M. Marmet se montrait aussi convaincu que la banque ne remettrait pas en cause son entente si ce 1,5 million \$ manquant n'était obtenu qu'après l'expiration du délai.

Au terme de l'exercice 1989, Hypocrat avait essuyé une perte nette de 16,2 millions \$, incluant une radiation exceptionnelle d'éléments d'actifs de 13,3 millions \$. Au terme des six premiers mois de son exercice 1990, la perte nette est de 2,5 millions \$, ou 0,14 \$ par action, en regard d'un chiffre d'affaires de 5,5 millions \$. Les résultats du premier semestre ne tiennent pas compte des arrangements avec les créanciers.

Le vice-président et trésorier, André Marmet, prétendait hier qu'avec la restructuration de la dette, Hypocrat devrait retrouver la rentabilité au quatrième trimestre de l'exercice en cours. Cela ne sera toutefois pas suffisant pour clôturer l'année 1990 avec un bénéfice. Il soutient cependant que la compagnie affichera des profits l'an prochain.

Quebecor fait 42 millions \$ grâce à Maxwell Graphics

Serge Truffaut

L'INTÉGRATION des 14 imprimeries de Maxwell Graphics au Groupe Quebecor s'avère être une opération si complexe qu'elle ne se fera pas selon le principe utilisé lors de l'acquisition, en 1989, des imprimeries de Pubitech, anciennement de Bell Canada, au groupe de M. Pierre Péladéau.

Lors de l'entretien qu'il nous a accordé hier, M. Jacques Beauchamp, vice-président finances de Quebecor, société qui chapeaute Groupe Quebecor, Donohue et Imprimeries Quebecor, a confié que « le travail d'intégration de Maxwell Graphics au groupe est fort différent de celui de Pubitech à cause de la taille fort imposante » des 14 imprimeries concernées.

Acquis au coût de 510 millions \$ US à l'automne de 1989, les imprimeries de Maxwell Graphics ont rejoint Quebecor de façon définitive en février dernier. Soit en plein milieu du premier trimestre de l'exercice financier en cours qui a permis à Quebecor de dégager un bénéfice net consolidé de 46 millions \$, ou 1,92 \$ par action.

Ce revenu de 46 millions \$ comprend un gain comptable net, exceptionnel et non récurrent, de 42 millions \$ après impôt. Ainsi que l'a indiqué M. Beauchamp, cette somme provient de « l'émission d'actions qui avait été effectuée pour financer

l'acquisition de Maxwell Graphics ».

L'inclusion des résultats propres à Maxwell Graphics à la division imprimerie ont évidemment gonflé les totaux. Ainsi, au chapitre des revenus la croissance a été de 43 % pour se fixer à 242 millions \$. Selon l'analyse fournie par Quebecor, c'est au cours du présent trimestre que l'effet « Maxwell » se fera sentir.

Maintenant, si du 46 millions \$ on soustrait ce gain comptable exceptionnel de 42 millions \$, le bénéfice net réalisé par l'ensemble des activités du groupe s'établit à 4,1 millions \$, ou 0,18 \$ par action, soit une performance identique à celle qui fut enregistrée en 1989.

Pour ce qui est des revenus de Groupe Quebecor, au sein duquel sont rassemblées les fonctions édition, la distribution et le commerce de détail, ils ont atteint les 98 millions \$, soit une augmentation de 7 % sur le trimestre correspondant l'an dernier.

Du côté de Donohue, la déprime qui frappe présentement le secteur des pâtes et papier n'a pas épargné cette entreprise qui a vu son revenu fléchir de 160 millions \$ à 151 millions \$ cette année.

Outre le fait que ce secteur traverse une période difficile, M. Beauchamp a mentionné qu'il fallait constamment composer avec un taux de change défavorable par rapport au dollar américain. Or, « dans notre cas il faut préciser que Donohue ex-

Voir page 10 : Quebecor

L'aventure Gorbatchev franchira une troisième et décisive étape

Jean-Pierre Legault

APRÈS des mois, sinon des années, de tergiversations, de recul et d'hésitations, l'URSS, ce géant en crise, aura enfin bientôt un « programme de réforme vers une économie de marché contrôlée ». Les grandes lignes de l'aventure sans précédent seront connues dans les détails d'ici quelques jours.

Pour le moment, outre les fuites faisant état d'une forte hausse des prix, peu de choses ont été rendues publiques, si ce n'est que Moscou entend ne pas provoquer de choc trop percutant sur une population déjà étourdie par la première phase de la *perestroïka*. La réforme s'échelonne donc sur cinq ans, et non sur deux comme initialement prévu.

L'aventure Gorbatchev, sur le plan économique, dépasse, et de loin, toutes les tentatives de recadrage du berceau du socialisme. En 1957, Khrouchchev y allait de ses réformes. Kossyguine en 1965, Brejnev en 1973 et encore en 1979.

Aujourd'hui, la situation est telle — c'est bien connu — que tout le système doit être revu. D'autant que les timides mesures engagées depuis trois ans n'ont en rien amélioré les choses.

« C'est la désorganisation la plus complète présentement sur le plan économique », soutient M. Philippe D'Arvisenet, directeur du service

des études économiques au siège social de la Banque nationale de Paris.

La première phase de la *perestroïka* a semé le chaos. « Par exemple, auparavant le commerce avec l'étranger passait par une agence gouvernementale. Maintenant, plus de 150 organismes sont habilités à délivrer les autorisations nécessaires ».

Le déficit budgétaire atteint maintenant 14 % du produit national brut (3 % aux États-Unis). La situation économique se dégrade à vue d'oeil. L'URSS peine à rencontrer ses obli-

gations auprès de ses fournisseurs de l'Ouest. L'inflation, en rythme annualisée, dépasse 7 %. 48 millions de Soviétiques vivent maintenant sous le seuil de la pauvreté, estime M. Stanislas Chataline, une des principaux conseillers du président Gorbatchev, selon l'AFP. Le nombre de chômeurs s'établit à 6 millions de personnes.

On connaît déjà les mesures que comporte la « deuxième phase », celle qui s'est mise en branle il y a un peu plus d'un mois. Elle ne se fera pas sans mal. À compter de juillet, 70 % des sociétés d'État seront mises

en vente. Les étrangers pourront posséder la totalité d'une entreprise. Les deux tiers des prix seront libéralisés dans un an. Ce rétablissement d'une « vérité des prix » est une condition essentielle à la convertibilité éventuelle du rouble.

La tâche sera titanesque; l'économie soviétique est plongée dans une crise structurelle et conjoncturelle. Il faut jouer sur les deux tableaux à la fois en s'assurant, dans la mesure du possible, que les conditions de vie, déjà difficiles, des populations n'empirent pas de façon dra-

matique. S'ajoutent les problèmes engendrés par la montée des nationalismes qui vient réduire la marge de manoeuvre de Moscou.

Certes, les transformations en cours dans les pays de l'Est et particulièrement en URSS font régulièrement les manchettes, mais c'est M. Clide Crook, éditeur de la revue *The Economist*, qui a le mieux cerné l'envergure du phénomène en cours, pour illustrer la méconnaissance — de la part des économistes occidentaux — des régimes qui s'effondrent. « Les économies planifiées ne sont pas de simples versions d'économies de marché mal gérées et plusieurs observateurs n'ont pas saisi l'ampleur des différences ».

Prix, marché, propriété, profit et crédit, des termes couramment utilisés dans le jargon économique, n'ont pas la même signification lorsqu'ils sont énoncés dans les pays de l'Est.

L'URSS pourtant a été pendant des décennies une puissance économique qui faisait trembler le monde capitaliste. Qu'est-ce qui a provoqué sa chute ?

D'abord, les mauvais réglages macroéconomiques ont engendré des problèmes conjoncturels. Le déficit budgétaire a bien dû être financé par des emprunts, certes, mais aussi par la création monétaire. La masse monétaire globale en URSS s'élève à quelque 4000 milliards de roubles. L'économie s'est trouvée noyée sous un flot de liquidités si véritable

Voir page 10 : Gorbatchev

Des solutions différentes en Europe de l'Est

Jean-Pierre Legault

À MESURE que se désagrège le bloc soviétique qui, il y a peu, respirait à l'unisson, apparaissent des différences marquées sur le plan économique. Aucune solution unique ne saurait assurer un passage de ces pays dans leur ensemble vers l'économie de marché. D'autant que certains recueillent plus que d'autres les faveurs des pays à économie de marché.

Indépendance accrue des sociétés d'État, privatisations, transformations des systèmes de prix, monétaire et bancaire, panoplie de lois favorisant la création d'entreprises,

permettant la propriété privée, les « joint ventures », convertibilité prochaine des monnaies. Les choses se déroulent à un rythme tel qu'il est difficile d'en suivre l'évolution au jour le jour.

L'issue finale n'est pas encore clairement définie. Les objectifs le sont cependant.

« L'Est est à coup sûr en route vers un type d'économie mixte », explique M. Georges Sokolov professeur et conseiller au CEPII, à Paris. « Il faut cependant différencier les attitudes de ces pays face à l'avenir immédiat sur le plan économique. »

« La Roumanie a décidé d'attendre un peu avant de procéder. La Bulgarie regarde encore à gauche et à droite, tentant de se faire une idée.

La Tchécoslovaquie est, quant à elle, la chanteuse d'opéra de ces pays, clamant avec joie « on y va, on y va, on y va ». La Pologne a plongé dans le bain sans bouée de sauvetage et les Allemands de l'Est n'ont pas vraiment été consultés sur le type de changements qu'ils voulaient. L'Allemagne de l'Est n'a pas vraiment donné son avis, on lui a imposé. »

Tous les experts s'entendent, le passage vers l'inconnu ne peut pas ne pas être douloureux. Déjà, les signes à cet effet sont nombreux. Les économies de ce qui constituait le bloc de l'Est ont enregistré l'an dernier, selon la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, leur pire performance depuis la fin de la

Voir page 10 : Solutions

Coup d'oeil boursier

Indice TSE-300

↑ 3540.54
+ 19.29

Dollar canadien (Cents US)

↓ 84.15
- .61

Indice de la Bourse de Montréal

↑ 1827.76
+ 11.38

Indice Dow-Jones

↑ 2852.23
+ 7.55

Or (Toronto, US\$)

374
sans changement

(PC)

Le compte Bénéfices Plus, le summum des comptes épargne-chèques.

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS **TRUST GENERAL**

+ Tous les avantages d'un compte épargne-chèques et des dépôts garantis de court terme réunis.

+ Possibilité d'une marge de crédit.

Jusqu'à **12,29%**

Le taux peut changer sans préavis

Le taux d'intérêt le plus élevé est versé sur tout le solde du compte lorsqu'il atteint un nouveau palier.

BONI DE 1/4%*

pour les personnes de 60 ans et plus!

*Ce boni ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

CCRR

Level: 602 3200
Pointe Claire: 694 5670
Ville Mont Royal: 341 1414
Outremont/Pointe Stuy: 759 3265
Dorval/LaSalle: 772 4777
Mirabel/Village: 871 7200
Mtl/Place Ville Marie: 461-8383
995, boul. Gouin O.: 743-1515
Anjou: 366-2782
Lafayette: 366-0730
Brossard: 466-2300
St Lambert: 466-8666

LA VIE ECONOMIQUE

La banque KfW veut mettre 30 milliards \$ US à la disposition des entreprises est-allemandes

FRANCFORT (AFP) — La banque publique ouest-allemande Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (KfW) a proposé hier à Francfort de mettre 50 milliards de DM (30 milliards \$ US) de crédits supplémentaires à la disposition des entreprises est-allemandes.

Ce programme permettrait aux grosses entreprises nationalisées du pays (les « VEB »), « qui génèrent 95 % du Produit national brut est-allemand » de se préparer à affronter la concurrence internationale, selon M. Gerhard Goette, l'un des directeurs de la banque.

Le gouvernement fédéral ne s'est pas encore officiellement prononcé sur cette proposition. Bonn est le principal actionnaire (à 80 %) de la KfW, qu'il charge d'accorder des crédits bonifiés en RFA et dans le Tiers-Monde.

La KfW, dont le nom peut se traduire par « banque pour la reconstruction », avait été créée après la guerre pour gérer les crédits du plan Marshall.

En février, Bonn a déjà lancé un programme de prêts bonifiés pour la RDA, d'un volume total de 6 milliards de DM et qui devait s'étendre

sur quatre ans.

Devant l'ampleur de la demande, l'enveloppe devrait « déjà être épuisée cette année », a déclaré M. Goette. La KfW a été chargée de répartir environ la moitié des fonds mis à disposition. Déjà 8000 demandes de crédit ont été déposées, dont 7000 venant de RDA, a-t-il indiqué. La KfW a déjà donné son accord pour 4400 crédits qui représentent plus de 600 millions de DM.

Ce premier programme était avant tout destiné aux petites et moyennes entreprises. Selon M. Goette, les grosses entreprises doivent également

être soutenues, faute de quoi elles risquent de s'écrouler face à la concurrence internationale, entraînant un chômage massif en RDA.

Face à l'énorme demande suscitée par le premier programme, la KfW a décidé de relever d'un point le taux d'intérêt bonifié proposé par l'État fédéral, qui passe de 6,5 à 7,5 %. Pour alimenter le fonds, Bonn doit en effet se refinancer sur le marché des capitaux où les taux d'intérêt ont nettement monté ces derniers temps, précisément du fait de l'inquiétude suscitée par l'union économique entre les deux Allemagnes.

Renault remboursera ses subventions

BRUXELLES (AFP) — La Commission européenne et la France se sont entendues hier pour que le constructeur automobile français Renault restitue la moitié de 12 milliards de FF d'aides publiques reçues en 1988, a-t-on appris auprès de l'exécutif de la CEE.

Sir Leon Brittan, vice-président de la Commission, a par ailleurs annoncé le feu vert européen à la constitution du super-groupe automobile né des accords économiques entre Renault et le constructeur suédois Volvo.

L'accord sur les dettes de Renault met un terme à 18 mois de négociations serrées qui ont suscité une polémique ouverte entre Bruxelles et Paris, sur le sort à réserver aux entreprises publiques dans le marché européen sans frontière de 1993.

Au fur et à mesure que les discussions s'envenimaient, Paris a reproché à Leon Brittan, chargé de la concurrence à la Commission, un a priori défavorable à l'encontre des entreprises publiques.

Mais l'ancien ministre de l'Industrie de Margaret Thatcher a affirmé hier à la presse qu'il cherchait seulement mettre sur un pied d'égalité entreprises privées et entreprises publiques.

« À mesure que nous approchons de 1992 et que les obstacles à la liberté de commerce diminueront, la tentation de recourir aux aides publiques va augmenter », a expliqué M. Brittan, en se félicitant que la Commission « ait donné le bon signal » dans l'affaire Renault pour prévenir cette tendance.

L'accord entre Paris et Bruxelles a été obtenu hier matin au finish, lors d'une discussion téléphonique entre le premier ministre français Michel Rocard et un ou plusieurs commissaires européens, en pleine réunion de la Commission consacrée au dossier Renault.

Mais il reste néanmoins en deçà des exigences du commissaire britannique, pour qui Renault S.A. aurait dû rembourser 8,4 mds des 12 mds de FF d'allègement de dettes reçues en novembre 1988.

Le constructeur français devra en définitive rembourser immédiatement 3,5 milliards, et honorer 2,5 milliards FF de dettes à long terme à taux d'intérêts réduits.

La France devra également s'abstenir d'ici à la fin de l'année de tout apport au capital de Renault, qui permettrait au constructeur automobile de compenser le remboursement obligé de ses dettes.

À partir du 1er janvier 1991, le gouvernement français devra ensuite s'entendre avec Volvo, copropriétaire à 25 % de Renault, pour tout éventuel projet d'investissement, ce qui garantira le respect des lois du marché, estime-t-on à la Commission.

La Commission européenne, gendarme de la concurrence dans le Marché commun, avait d'abord autorisé en octobre 1988 le gouvernement français à effacer 12 mds de dettes de Renault, alors en quasi faillite.

Mais le constructeur devait en contrepartie abandonner son statut protégé de régie nationale, et con-

sentir d'importantes réductions de ses capacités de production (15 % pour les voitures et 30 % pour les camions).

Si Renault est effectivement devenue société anonyme le mois dernier, à l'occasion des prises de participation croisées avec Volvo, seule « une partie » du programme de restructuration a été accomplie, selon la Commission, ce qui oblige le constructeur à rembourser une partie des aides reçues.

Leon Brittan n'a pas voulu préciser quelle part des restructurations avait effectivement été accomplie. Selon la France, tous les engagements passés ont été remplis si l'on prend en compte les fermetures d'usines prévues, comme celle de Boulogne-Billancourt, en banlieue parisienne.

Sir Leon a revendiqué la paternité de l'accord, mais d'autres sources à la Commission européenne affirment que c'est en fait le vice-président ouest-allemand de la Commission, Martin Bangemann, qui a joué une mission de bons offices en multipliant ces derniers jours les contacts avec MM. Rocard, Roger Fauroux, ministre de l'Industrie, et Raymond Levy, président de Renault S.A.

À Paris, le ministre de l'Industrie Roger Fauroux a qualifié de « compromis acceptable » la décision de Bruxelles en soulignant que la France redeviendrait « libre de faire ce qu'elle veut » en 1991.

British Airways déjoue les prévisions

LONDRES (AFP) — British Airways a révélé hier un bénéfice annuel supérieur aux prévisions, grâce à une bonne progression de son trafic en 1989 et à une série de facteurs exceptionnels qui ont permis de compenser un dérapage de près de 14 % de ses coûts de fonctionnement.

La compagnie aérienne britannique a vu son bénéfice imposable augmenter de 29 % pour l'exercice terminé en mars, à 345 millions de livres (580 millions \$ US) contre 268 millions (450 millions \$ US) un an plus tôt. La plupart des estimations d'analystes étaient comprises entre

320 et 340 millions.

Le chiffre d'affaires s'est accru de 14 % à 4,84 milliards de livres contre 4,26 milliards.

Les analystes ont toutefois relevé que le bénéfice d'exploitation a en réalité diminué l'an dernier si l'on exclut des gains exceptionnels de 99 millions de livres sur la revente d'avions, la modification des règles de calcul des amortissements et de moindres contributions au fonds de retraite des employés.

En dépit d'une augmentation de 14 % du dividende annuel à 8,85 pence par action contre 7,75 pence,

les titres de la compagnie ont perdu 2 pence à 211 pence au Stock Exchange, sur un marché en très forte hausse.

Les investisseurs ont notamment été perturbés par un avertissement du président de BA, Lord King of Wartnaby, qui a souligné les risques posés par des coûts de fonctionnement trop élevés « compte tenu de la nature de plus en plus concurrentielle de nos marchés et du ralentissement des économies occidentales ».

L'an dernier, la facture de carburants de BA a augmenté de 30 %, ses frais de location-bail de 44 % et sa masse salariale de 17 %.

1145 accords de partenariat recensés en Allemagne de l'Est

BERLIN-EST (AFP) — Quelque 1145 accords de partenariat entre des entreprises est-allemandes et étrangères étaient recensés en RDA à la fin du mois d'avril, dont 95 % avec des investisseurs ouest-allemands, a rapporté hier l'agence de presse ADN.

La plupart des co-entreprises ont été conclues avec des petites et moyennes entreprises est-allemandes, dont 340 à Berlin-Est qui devance toutes les autres villes du pays.

Quelque 60 % des accords concernent le secteur du commerce et du tourisme, mais la proportion de partenariats dans l'artisanat et la production a progressé de 30 à 35 % en avril.

Les autorités soulignent que le nombre d'investisseurs étrangers (hors RFA) intéressés par des entreprises conjointes en RDA augmente

régulièrement. Elles prévoient environ 1500 accords signés à la fin du mois de mai.

HAWKER SIDDELEY
HAWKER SIDDELEY CANADA INC.

Avis de dividende sur actions ordinaires

Avis est donné par la présente qu'un dividende de vingt-sept cents (27¢) par action sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie a été déclaré payable le 5ème jour de juillet 1990 aux actionnaires inscrits aux registres à la clôture des affaires le 15ème jour de juillet 1990.

Par ordre du Conseil d'administration
B. M. Budd
Secrétaire

Le 4 mai 1990
TORONTO, ONTARIO

HAWKER SIDDELEY
HAWKER SIDDELEY CANADA INC.

Avis de dividende sur actions privilégiées

Avis est donné par la présente qu'un dividende d'un dollar et quarante-trois cents et trois quarts (\$1.43¾) par action sur les actions privilégiées de la Compagnie, actions en circulation à 5¾% à dividende cumulatif rachetables a été déclaré payable le 2ème jour de juillet 1990, aux actionnaires inscrits aux registres à la clôture des affaires le 15ème jour de juin 1990 soit un dividende sur telles actions à raison de 5¾% par année pour le trimestre se terminant le 2ème jour de juillet 1990.

Par ordre du Conseil d'administration
B. M. Budd
Secrétaire

Le 4 mai 1990
TORONTO, ONTARIO

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom _____
Adresse actuelle _____
Code postal _____ No. tél. _____
Nouvelle adresse _____
Code postal _____ No. tél. _____
Date de déménagement _____

LE DEVOIR Remplissez et retournez le coupon réponse à: LE DEVOIR, service aux abonnés, 211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Ordre des comptables agréés du Québec L'ordre dans les affaires

HYDE HOUGHTON
Comptables agréés
Montréal — Toronto — Woodstock — London
Associés de Montréal
John W. Armour, C.A. — Michel Bienvenue, C.A.
Donald W. Burke, F.C.A. — W. Farrell Hyde, C.A.
Pierre Lussier, C.A. — Robert Roy, C.A.
James A. Sherriff, C.A. — Ronald Singer, F.C.A.
Colin T. West, C.A.
4150 rue Ste-Catherine ouest, Suite 600,
Montréal H3Z 2Y5 — 931-0841
International — Moore Stephens, bureaux à travers le monde.
680, rue Sherbrooke ouest, 7^e étage, Montréal, Québec H3A 2S3 Téléphone (514) 288-3256

LEVITT, FELDSTEIN, DUBLIN, EPSTEIN, PINSKY
Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A.
Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A.
Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230
PETRIE RAYMOND
1320, boulevard Graham, Bureau 200,
Montréal (Québec) — H3P 3C8
Tél.: (514) 342-4740 — Télécopie: 737-4049
Représentation internationale: Intercontinental Accounting Associates

VIE DES ENTREPRISES

Profit en baisse pour Groupe Denis

L'EXERCICE financier terminé le 28 février 1990 s'est soldé, pour le Groupe Denis, par un bénéfice net de 1,05 million \$ comparativement à 1,76 million \$ en 1989. Le chiffre d'affaires a atteint 46,5 millions \$, soit une progression de 27 % par rapport à 36,6 millions \$ l'an dernier. « La période d'intégration de la division scierie a eu les impacts financiers prévus sur la rentabilité d'ensemble de l'entreprise, en raison notamment d'une augmentation importante mais temporaire des frais fixes. L'exceptionnelle performance de la division Récolte nous a permis d'obtenir des résultats satisfaisants », a déclaré Marcel Boutin, président et chef de l'exploitation du Groupe Denis.

Invesfor veut une OPA sur Agnico-Eagle

INVESFOR, une société d'investissement contrôlée par M. Jacques Forget, entend lancer une éventuelle OPA sur les actions de Mines Agnico-Eagle par l'entremise d'une « Association des actionnaires de Mines Agnico-Eagle », une société à but non lucratif qu'Invesfor entend mettre sur pied. Invesfor, un important actionnaire d'Agnico-Eagle avec 3 % des actions, a acquis ces titres à la faveur de la fusion d'Agnico-Eagle avec sa filiale Mines Dumagay. Agnico-Eagle compte présentement 25,88 millions d'actions en circulation après soustraction de la proportion des actions détenues par ses deux filiales, Mentor Exploration & Development Co. et Long Shots. Invesfor dit « avoir pris la décision de solliciter une offre d'acquisition publique (OAP) sur Mines Agnico-Eagle liée après avoir pris connaissance de nombreuses et graves erreurs de gestion de la part de la direction, qui portent atteinte à l'avoir des actionnaires et se reflètent négativement sur le cours du titre ».

Bayer achète Polysar de Nova

L'ENTREPRISE ouest-allemande Bayer AG a acheté la division de caoutchouc de Nova Corp., au coût de 1,25 milliard \$, a annoncé lundi la compagnie de Calgary. Dès que Bayer AG aura obtenu l'approbation des autorités canadiennes, américaines et européennes, elle acquerra la division Polysar. Bayer prendra également à sa charge la dette de plus de 100 millions \$ de Polysar, a précisé le communiqué. En 1988, le conglomérat de compagnies d'exploitation de ressources énergétiques et de transport par pipelines Nova avait acquis l'ancienne société d'Etat Polysar au coût de 1,9 milliard \$. Les actifs de Polysar sont évalués à 1,4 milliard \$, soit l'équivalent de 18 % des actifs totaux de Nova. La division du caoutchouc a enregistré en 1989 des ventes totales de 812 millions \$.



Dans le superbe décor des **ÉCURIES YOUVILLE** témoin de 200 ans d'histoire

Grillades et fruits de mer gibbys

298, Place d'Youville, Vieux Montréal
282-1837
et St-Sauveur-des-Monts

Un CPG digne d'intérêt

12 3/4 %
échéances 1 et 2 ans

Dépôt minimum de 500\$ Intérêt versé annuellement. Les taux peuvent varier sans préavis.



MONTRÉAL TRUST

Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Tour Place Montréal Trust	982-7100	Centre Fairview	695-5230
Place Montréal Trust, niveau métro	843-8100	St-Lambert	465-3265
Place Ville-Marie	393-3117	Ville Mont-Royal	735-1314
Ch. Queen Mary	488-7000	Westmount	932-6000
rue St-Jacques ouest	392-1880	Outremont	273-7666

50 ANS DE FIERTÉ POUR LES QUÉBÉCOISES

Venez célébrer une victoire historique au



Plusieurs ateliers captivants animés par 103 personnalités venues des quatre coins du monde, des femmes de pouvoir, des femmes de sommet

Un rendez-vous à ne pas manquer!

DU 3 AU 8 JUIN 1990

au Palais des Congrès de Montréal

Inscrivez-vous sans tarder en communiquant avec: F.R.A.P.P.E., 822, rue Sherbrooke Est, bureau 322, Montréal (Québec) H2L 1K4. Téléphone: (514) 521-0152. Télécopieur: (514) 521-7686.

Tarifs corporatifs disponibles



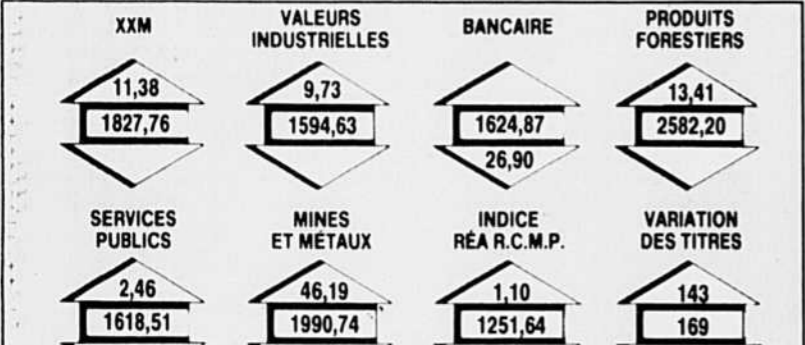
50 ANS DE DROIT DE VOTE

L'ACTUALITE BOURSIERE

MONTREAL

Nombreux secteurs en progression

MONTREAL (PC) — De nombreux secteurs du marché ont accompli des progrès, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général xxm a monté de 11,38 points et affichait 1827,76 au terme d'une séance modérée. Le volume négocié totalisait 5,6 millions d'actions d'une valeur globale de 72,6 millions \$.



TORONTO

Activité modérée

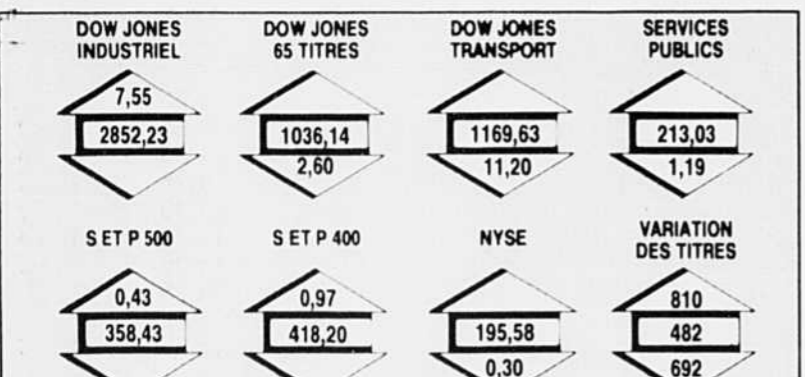
TORONTO (PC) — L'activité était modérée, hier, à la Bourse de Toronto et l'indice composé TSE-300 a fini en hausse 19,29 à 3540,54. Le volume des échanges a gonflé à 26,3 millions d'actions au lieu de 22,8 millions vendredi.



NEW YORK

Nouveau record: 2852!

NEW YORK (AFP) — Wall Street a établi un nouveau record, hier, à l'issue d'une séance marquée par des fluctuations incessantes du Dow Jones de part et d'autre du record de la veille. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2852,23 en hausse de 7,55 points.

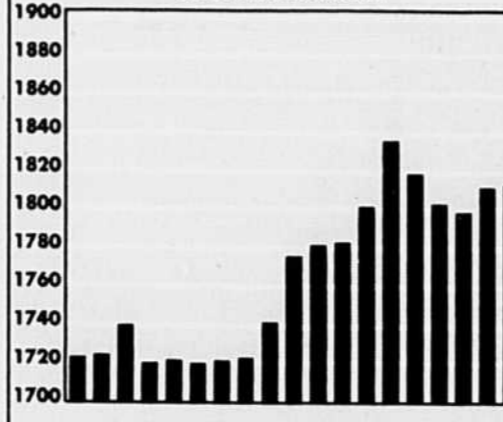


DEVICES

Table of exchange rates for various currencies including Dollar Canadien, L'Or à Londres, L'Argent au Canada, and L'Or au Canada.

MONTREAL

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)

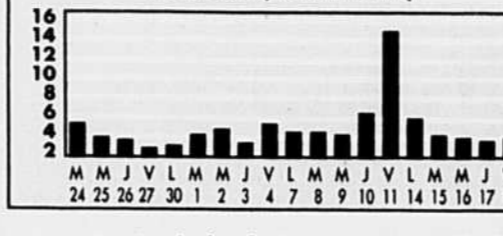


Table of stock prices for various companies including ACI, AMCA, AMV, and others.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of mutual fund prices and performance metrics.

NEW YORK

Suite de la page 13

Table of stock prices for various companies in New York.

NEW YORK

Suite de la page 13

Table of stock prices for various companies in New York.

NEW YORK

Suite de la page 13

Table of stock prices for various companies in New York.

NEW YORK

Suite de la page 13

Table of stock prices for various companies in New York.

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGES

Table of option prices for Trans-Canada and Transiges.

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGES

Table of option prices for Trans-Canada and Transiges.

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGES

Table of option prices for Trans-Canada and Transiges.

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGES

Table of option prices for Trans-Canada and Transiges.

DEVICES

Table of exchange rates for various currencies.

DEVICES

Table of exchange rates for various currencies.

DEVICES

Table of exchange rates for various currencies.

DEVICES

Table of exchange rates for various currencies.

DEVICES

Table of exchange rates for various currencies.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par le poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

101 Propriétés à vendre

101 Propriétés à vendre
A 5 km de WARWICK, 1 1/2 h de MtL, avec lac artificiel, uni-famille 12 pces, rénovation, cuisine panoramique, chauf. élec. et bois, proximité centre de ski et montagne. 1-619-358-2807.

101 Propriétés à vendre
A 5 MIN. DE MONTRÉAL DUVERNEY, solif. de pierre, 5 c.c., 1 1/2 s/b, 2 foyers, piscine intérieure, 2000 m², 259 000 \$, 688-9813.

101 Propriétés à vendre
AHUNTSIC OUEST Cottage 5-dét., s/bains, cuisine rénovation, 2000 m², accès, site de choix. Soir et week-end 337-7022, jour: 353-0550 poste 364.

101 Propriétés à vendre
A ST-JÉRÔME, spacieux 9 pces, 4 chambres, garage, 2 bachelors, intérêt 10,5%, 1-438-6548.

101 Propriétés à vendre
A VAL DAVID Maison de pierre, style normand, 2-3 ch., 1 1/2 s/b, placiers bois franc et céramique, 3 lacunes vue sud, chauf. élec., foyer pierre des champs, 2 poêles à bois, plein sous-sol non-fini, terrain 60 000 p.c. parcellièrement boisé avec ruisseau. Vue magnifique très tranquille 135 000 \$ (819)322-5034.

101 Propriétés à vendre
A VENDRE OU À LOUER: Auberge 10 ch. à coucher, 2 salons, bar/licence, sur la rivière, piscine chauff., garage double. St-Sauver. Début de sem. 718-6992, fin de sem. (1) 229-3806.

101 Propriétés à vendre
AHUNTSIC, Auteuil, Cott. pierre, 11 pces, tout rénove, idéal pour investissement, 299 000 \$, 739-6464.

101 Propriétés à vendre
AHUNTSIC-OUEST: Superbe cottage semi-déjàché, 6 ch., grand terrain, quartier paisible, parc, école et rue commerciale à prox. Pas d'agent. 195 000 \$, 381-2443 - 255-5660.

101 Propriétés à vendre
AUTHENTIQUE: Maison ancestrale, grand terrain, bord de lac, le Bizard, 5 c.a., parfait état, cachet d'époque, 932-9110.

101 Propriétés à vendre
BORD DE L'EAU Terrebonne, par propriétaire. Foyers, piscine, etc. 129 000 \$, 10% s., 2 ans. 471-0936.

101 Propriétés à vendre
BORD DE L'EAU, Ile Perrot, Cottage 94, terrain 38 000 p.c., 295 000 \$ Pas d'agent, 453-854.

101 Propriétés à vendre
BORD DE L'EAU Région Hudson, vue privé, ski, pêche et golf à 10 mn. Pers. sérieux seulement, 733-0018.

101 Propriétés à vendre
BORD DE L'EAU St-François, près aut. 25, bung. terrain 10 000 p.c., foyer, solarium, s/soi fini, 2 s/bains, tourbillon air. chéne, gar. infra payées, pas d'agent, sacrifierais prix égal 219 000 \$, 666-1842.

101 Propriétés à vendre
BOUCHERVILLE: Superbe propriété avec tout le luxe et les commodités voulues, prix 289 000 \$. Hyp. 11% nov 92. François Couval, 442-4556. Les Immeubles Bière inc., crr.

101 Propriétés à vendre
BOUCHERVILLE, Riv.-aux-Pins, bung. pierre et brique, 3 + 2 chambres, s/soi fini, garage, très privé, impeccable, 129 000 \$, 688-8228.

101 Propriétés à vendre
COTTAGE, garage, 3 chambres, plus extra, 126 900 \$, 11% pour 1 an, région Terrebonne, 471-7540.

101 Propriétés à vendre

101 Propriétés à vendre
BROSSARD «P»: Maison de ville, 3 chambres, 1 1/2 s/bains, cuisine mélancolie équipée, garage, s/soi fini, patio 13 X 13, paysager 89 500 \$, 488-0537 - 872-6507.

101 Propriétés à vendre
CANTONS DE L'EST ST-MALO, comté Compton, unifamille au village, 5% terrain 125 000 p.c. lac enseimé, bosquet, près frontière américaine, excellent pour chasse, 1-429-4588, 1-373-5336.

101 Propriétés à vendre
CARRÉ ST-LOUIS 3542 Drolet, Très beau triplex en pierre, 3 X 5 1/2, construction 81, comme neuf, 3ème étage habité par propriétaire. Tranquille, cachet, site enchanteur. Stationnement arrière. 325 000 \$ 289-9408.

101 Propriétés à vendre
CENTRE-VILLE, St-Jacques, condo, 3 p, 2 ch. à coucher, mezzanine, foyer, jardin privé, garage, tranquille, très près de Place Ville-Marie, Magnifique, fait voir! Négociable, 933-1051, 6p.

101 Propriétés à vendre
CHATEAUVAUX, bungalow impeccable, foyer et piscine, beaucoup d'extra, 112 500 \$, fait voir, après 16:30 hrs, agents s'abstenir. 691-9295.

101 Propriétés à vendre
COTTAGE 1987, brique, vue sur l'eau, grand terrain, libre. A Notre-Dame de l'île Perrot, solif. près d'un golf, cuisine équipée, bain tour. 453-4127.

101 Propriétés à vendre
D.D.O. (Prime Westpark), cottage haut de gamme, terrain, 11 chambres à coucher, 3 s/bains, piscine, s/soi fini. Vente libre, sam. et dim. 125 000 \$ 634-2960, 421-6035.

101 Propriétés à vendre
LACHENAIE DUPLEX 2 X 5 + bachelors A perdre ou à laisser. Prés services. Soir: 595-4559. Pas d'agent.

101 Propriétés à vendre
D.D.O., maison de ville, 3 chambres à coucher, 1 s/bain, salon, salle à manger, cuisine, s/soi fini, extra, 78 000 \$, 421-2620, 6h p.m. à 10h p.m.

101 Propriétés à vendre
DOMAINE DE RÈVE 14 acres de terrain, petit glacier, maison de pierre et brique, 33 X 43, foyer de 2 salles, 5 chambres, salle de lavage, 2 pièces de bains, garde-robe en cèdre, chambre froide, service aqueduc et égout, garage 30 X 40 X 14, Val Barrette, 15 min. de Mt-Laurier, près de lac pour la pêche. 1-819-585-2708.

101 Propriétés à vendre
DUVERNEY Près centre Nature. Collage semi-déjàché, moderne, super 7 pièces, très éclairé, aires ouvertes, 2 vastes chambres, balcon. 114 900 \$ 3599 Charron, 661-7965.

101 Propriétés à vendre
FABRIVILLE: Fait voir! Bungalow 84, jardin japonais, près tous services, impeccable en tout. point. 625-9756.

101 Propriétés à vendre
ILE-DES-OISEUX Magnifique maison de ville, 3 c.c., foyer, s/soi fini, terrain cillétré et paysager. Visite sur rendez-vous. Pas d'agent. 386-2238.

101 Propriétés à vendre
L.D.R., près autoroute 15, cottage jumelé, 3 chambres, s/soi fini, foyer, plusieurs extra, près école, parc, CEGEP. Fait vendre, pas d'agent, 363-4707 ou soir 669-8647.

101 Propriétés à vendre

101 Propriétés à vendre
ILES DE LA MADELINE: Maison typique, hiver/été, avec terrain. Site exceptionnel, vue impeccable sur la mer. Inf: 514-525-1808.

101 Propriétés à vendre
ILES DE LA MADELINE: Hâvre Aubert, 83 000 p.c. ca. Maison 2 étages, meublée, 3 c.c. 722-3305.

101 Propriétés à vendre
L.D.R., bung. brique, s/soi fini, garage, grand terrain, 2 foyers électr. Prix réduit, hyp., 11% s., pas d'agents, 668-3118, 1-291-5208.

101 Propriétés à vendre
L.D.R., très grand bung., avec bachelors, 2 1/2 s/bains, appareils encastrés, foyer, bain tourbillon, cabanon, etc., 135 000 \$, 688-8545.

101 Propriétés à vendre
LA CAMPAGNE À LA VILLE HORTICULTEUR vend sa maison et son jardin sur 2 terrains au 1575 rue Beaudry, Montréal. Jardin à maturité, maison centenaire avec cachet sur 3 étages, chambre des maîtres 20 X 25, terrasse, patio de pierre. Possibilité de «bed & breakfast». Visite sur rendez-vous 523-1285.

101 Propriétés à vendre
LACHENAIE OUEST Bois du Golf, cottage '87, brique, 7 pièces, 3 ch. c., garage, terrain 6400, piscine creusée, beaucoup d'extra, 184 000 \$, 471-0252.

101 Propriétés à vendre
LACHINE Cottage 3 c.c., s/manger surélevée, foyer, patio à 2 niveaux. Piscine, s/soi fini. Visite libre, sam. et dim. 125 000 \$ 634-2960, 421-6035.

101 Propriétés à vendre
LALASLE Duplex 2 X 5 + bachelors A perdre ou à laisser. Prés services. Soir: 595-4559. Pas d'agent.

101 Propriétés à vendre
LAVAIL, secteur choix, superbe bung., 9 pces, foyer, piscine creusée, 129 000 \$, 625-8794.

101 Propriétés à vendre
MAGOG Résidence de Prestige Plage soutérière, face à la plage, 3 c.c., 2 s/bains, piscine creusée avec Spa, sauna, tourbillon, 2 foyers, placiers bois franc, droit d'encrage, 250 000 \$ 1819947-2177, (819)943-4289.

101 Propriétés à vendre
MAISON À PIERREFONDS + cottage 5 chambres + piscine int. - terrain 20 000 p.c. - bureau, 795 000 \$, sans agent, 620-8744.

101 Propriétés à vendre
MASCOUÉ Près 640 Bungalow 1987, 6% 2 chambres, possibilité 4, grande salle à souf-sol, atelier pour bricoleur 100 X 190, 477-5595.

101 Propriétés à vendre
ROXBORO, maison de ville, 3 c.c., à vendre ou coin sur cul-de-sac. Face au parc. Deux pas de la gare et autobus. Sous-sol fini, cuisine rénovation. Basses taxes. Privé, 93 900 \$ 684-8152.

101 Propriétés à vendre

101 Propriétés à vendre
N.D.G. 3 beaux cottages sur Vendôme, grande maison Lambert, boiserie, électricité plomb, s/bains en suite, ainsi que Hampton près Monkland, 4 c.c., cuisine rénovée. Doit vendre absolument. Nathalie Wrangel-Betsky, 481-1890, 483-6400, Re/Max N.D.G. Inc. Ctr.

101 Propriétés à vendre
OUTREMONT Cott. dét. en pierre, de luxe le parc Pratt, prix réduit. S.V.P., pas d'agent, 739-6464.

101 Propriétés à vendre
OUTREMONT: Grand duplex luxueux, s/soi fini, bureau, vue Davar, Etat excellent. 654-6193 - 271-3158.

101 Propriétés à vendre
PIERREFONDS: Charmant bungalow, arbres matures, tout tout pour rénover. Appelez Yves Lapointe à 696-7928. Home-Life Prestige.

101 Propriétés à vendre
PLATEAU, au métro Laurier, face au parc, 4 X 4 X, victorien, semi-déjàché, stat., 215 000 \$, 11% s., 272-5888.

101 Propriétés à vendre
ROSEMERE, 40 000 p.c. ca., mature, maison d'exception, 9 pièces, 2 s/bains, foyer, garage, 225 000 \$, sans agent, 437-2186.

101 Propriétés à vendre
ROXTON FALLS, Domaine de 50 arpents avec résidence luxueuse 8 pièces plus 3 s/bains + bain tourbillon + sauna + piscine extérieure creusée + 2 bureaux + entrepôt de 40 X 100 pi. avec bureau + érablière + 50 beaux terrains paysagers dénotés près de golfs et pentes de ski. Directement du propriétaire. Cause maladie. 1-514-548-5733.

101 Propriétés à vendre
ST-BENOIT, Mirabel, magnifique bungalow 5% avec s/soi fini, emplacement tranquille, garage, demande Raymond 1-514-258-2410.

101 Propriétés à vendre
ST-BRUNO Bungalow, 26 X 42, 5% pièces, garage, sous-sol fini, grand terrain, piscine, 145 000 \$ 653-8752, 674-3795 14 à 21h.

101 Propriétés à vendre
ST-CONSTANT Multi paliers, 1985, avec beaucoup d'inclus. 124 900 \$ 366-1727, 632-1820.

101 Propriétés à vendre
ST-EUSTACHE, complètement rénové, 3 chambres, 2 salles de bains, s/soi fini, 74 500 \$. Téléphone: 621-8334 ou 621-3753.

101 Propriétés à vendre
ST-HUBERT Magnifique garage cottage récent, 3 chambres, clair et bien divisé, libre immédiatement. Prix: 126 000 \$ Hypothèque transférable. 98 000 \$ à 11%, 6 j., juillet 1993. 521-0519.

101 Propriétés à vendre
ST-LÉONARD Duplex 2 X 5 + bachelors, Salle de jeux, foyer, chambre froide, garage, 321-6031.

101 Propriétés à vendre
ST-LAMBERT Rue Riverside, Bungalow, 3 chambres, sous-sol fini, 10 000 p.c., 169 000 \$ 659-6054.

101 Propriétés à vendre
ST-LAMBERT, cottage rénové, secteur paisible et recherché, 7000 pi. ca. payagers, coin de vue, plus extra, 289 000 \$ à disc., 672-3553.

101 Propriétés à vendre
ST-SAUVEUR, '82, style suisse, près des pentes, 2 chambres, sauna, 2 p. dent., 138 000 \$, 387-7849.

101 Propriétés à vendre
ST-ANNE LAROCHELLE, (à la campagne), canadienne, 6 pièces, jardin d'hiver, cheminée, grande, 6-3, cachet québécois, 514-533-2034, 514-532-3412.

101 Propriétés à vendre
SUPERBE maison, grand terrain, 4 chambres, à l'année. Demander Jean-Marc 338-8033.

101 Propriétés à vendre
TERREBONNE, bungalow, 2 chambres, armoires chêne, combustion lente, 2 stationsnements, cabanon, balcon, terrain cillétré, piscine, avec logement sous-sol, 3% rénové, non-éclairé, loué 360\$/mois, 105 000 \$ Jules, 666-8748.

101 Propriétés à vendre
VAL DAVID, maison neuve, architecture unique, 3 chambres à coucher, foyer, bain tourbillon, terrasse grillagée près de la Sapinière, seulement 155 000 \$ 1819322-2030, (819)322-2204.

101 Propriétés à vendre
VAL DES ARBRES Terrain paysager, 12 000 p.c. ca., système gicteurs automatique, maison Ranch 1969, 57 X 82, 2 garages, système d'alarme 9 circuits, 4 chambres, 4 s/bains, s/soi fini, chambre d'exercice avec bain tourbillon, grand piscine int. etc... Magnifique propriété. Valeur 550 000 \$. Prix réduit 385 000 \$. 664-1158 - 956-9035.

101 Propriétés à vendre
VALCOURT 130 acres. Magnifique paysage. Un ruisseau, grange 29 X 77, un grand bungalow moderne et une maison d'invités. 175 000 \$ 695-4435.

101 Propriétés à vendre
WESTMOUNT ADJ., 4900 Cedar Crest, grand cottage, 4 chambres, terrain 144 de front par 100 de profond, 2 + 2 s/bains, garage double niveau de terre, demande 1 375 000 \$ négociable, 737-9231.

101 Propriétés à vendre
A VAL MORIN, bord lac, 20 000 p.c. ca., chalet suisse, vue superbe, 4 chambres, foyer, près golf, pas d'agent, 225 000 \$, 819-322-2800.

101 Propriétés à vendre
BORD DE L'EAU navigable, à vendre ou à louer, maison en bois rond, 9 pièces, 4 c. à c., 2 s/bains, foyers, superbe terrain avec quais, 17 500 p.c. ca. piscine Val Mar intérieure, 479-1706.

101 Propriétés à vendre
DUNHAM SURPLOMBANT VIGNOBLES DOMAINE 120 ACRES Verger en exploitation, prairies, forêt, moins 1 hre Montréal. Deux maisons rénovées: grande maison, 5 c.c., 3 s/bains, peltte maison, 2 c.c., pour employés. Grange-entrepôt 200 X 50, idéal pour manège de chevaux. 350 000 \$. Tél.: 514-295-3154 midi ou après 6h p.m.

101 Propriétés à vendre
ESTRIE - GRAND LAC BROMPTON ET RÉGION Choix de chalets hivernistes, rivières, facilité accès. Faites vite! ROBERT VACHON (819) 846-4917 (819) 823-1414 Summit Courtier Inc.

101 Propriétés à vendre

101 Propriétés à vendre
FERMETTE, CÔTE PORTNEUF St-Ubalde, 13 arpents, maison 4 ch. c. + écurie 5 stales, site enchanteur, prox. lacs + services, 418-268-8444, 418-277-2144.

101 Propriétés à vendre
IBERVILLE, maison moderne, 3 chambres, s/manger, salon, foyer, piscine hors-terre, face à rivière navigable, 1-358-3755.

101 Propriétés à vendre
LANCASTER, ONT. (1 hre centre-ville) Maison à vendre par propriétaire, construit 1989, 5 1/2 pièces, 2 s/bains avec bain tourbillon, grand solarium, garage double, 1500 pi. ca. de plancher + extra. Fait vendre! 118 000 \$, néo. 613-931-2145.

101 Propriétés à louer
DUVERNEY, Centre de la nature, option d'achat, 4 chambres, près des services, libre juin ou juillet, 661-8420.

122 Condos à vendre

122 Condos à vendre
ANJOU 4e étage, coin, 3 chambres, garage int., climatisé, thermopompe, balayeuse centrale, 165 000 \$ seulement, 6900 des Rosières, 355-1941, 384-1939.

122 Condos à vendre
BORD DE L'EAU 11% - 3% ans. Luxueux grand 3% pour gens exécutifs, 20 min., MtL, 279-7726.

122 Condos à vendre
BROMONT Condo tout meublé, près du golf, accès facile, stationnement, 2 chambres, taux hyp. 11.5% transférable. Très belle occasion à ne pas manquer. Ter. juin, 68 000 \$, 514-466-4255.

122 Condos à vendre
CENTRE-VILLE: Maison de ville victorienne, 2360 p.c., 8 pièces, 3 c.c., 2 s/b, foyer, int. chêne et marbre, hauts plafonds, 2 baies vitrées, compl. rénov. int./ext., grand patio, abri d'auto. 159 000 \$ 837-5636.

122 Condos à vendre
CENTRE-VILLE DR PENFIELD, luxueux condo, 2 ch. c., 2 s/bains, salon, s/diner, cuisine, air clim., 5 électro-m, foyer, piscine int., portier 24h. Vente privée 244 000 \$, 738-7207.

122 Condos à vendre
CENTRE-VILLE Métro, neuve, 5% foyer, parking + particulier. Libre, hyp. 12% 114 500 \$ 498-7559.

122 Condos à vendre
CENTRE-VILLE, 2445 Queen, grand 4 1/2, 3e étage, 2 balcons, stat., 104 900 \$ 931-9583.

122 Condos à vendre
CONDO au Lac Brome, 1200 pi. ca., 2 chambres, sous-sol, foyer, terrasse, sud, piscine, tennis, planche à voile, accès au lac, abri fiscal, etc. Jour: 932-3471, soir: 253-3911.

122 Condos à vendre
CONDO pour une semaine de vacances, contrat de 49 ans, valeur de 79000 pour 65000, 625-5123.

122 Condos à vendre
DUVERNEY, Laval, condo de luxe neuve, à la Rivière, 8e, 3 chambres, 2 s/bains, air climatisé, tapis, 2 stationsnements. Jour: 667-3061, soir: 682-2427.

122 Condos à vendre
ILE DES SOEURS, Verrière II, coin nord-ouest, 12e, climatisé, 2 chambres, 2 s/bains, solarium, terrasse, 2 garages, vue de lueuve, impeccable, 255 000 \$. Pas d'agents, voir 769-2896 (ou répondre).

122 Condos à vendre
LE DES SOEURS, Verrière I, chambre, vue panoramique sur ville, beaucoup commodités. Rés.: 761-6887, bur.: 270-5453, F. Landry.

122 Condos à louer
MAISON D'ÉTÉ à louer, à Coindre-Blanc, Percé, Gaspé, 4 c.c., style et aménagement d'époque. Sem. ou mois. (418)385-2639 ou soir: 782-5119.

122 Condos à louer
ST-EUSTACHE, belle maison meublée, 9% grand terrain, près 13/640, 12000 \$ réduit à 9000\$. Transfert: 472-9309.

122 Condos à louer
VIMONT-LAVAL Bungalow 4 ch. c., près des services, grand terrain, 8500 \$, 667-6759.

125 Chalets à louer

125 Chalets à louer
RÉGION BROWNSBURG (Dawlesville). Belle maison ancestrale, 2 c.c., 15 juin - 15 septembre, 2 300 \$ 257-0032.

125 Chalets à louer
RÉGION ST-JOYITE, bord lac privé, tout équipé, au mois et à la semaine: (819) 687-3124, (819) 687-3588.

125 Chalets à louer
ST-CÔME, petit chalet 3% sur bord de lac, libre juin, juillet, septembre: 1-883-0509.

141 Maisons de campagne à vendre

141 Maisons de campagne à vendre
ST-EDOUARD MASKINONGÉ, étie-hiver, 5% s/soi, 32 X 40, s/soi fini, grand terrain sur petit lac, tranquille, 72 000 \$, 819-228-4920.

141 Maisons de campagne à vendre
STE-ÉULALIE (CÔTE NICOLET) SITUE à 85 miles de MtL et 65 miles de Québec, longeant l'autoroute 20, ferme 102 acres, 21 bœufs, 81 cultures, maison de campagne et bâtiments, directement du propriétaire, 75 000 \$. 819-367-2060.

141 Maisons de campagne à vendre
STE-VICTOIRE de Sorel, domaine de 17 arpents, lac artificiel, en pleine campagne, 150 000 \$. 1-743-1496.

160 App. et log. à louer

160 App. et log. à louer
A & A APP. A qui la chance? Outre-mont. Ream. C.D.N.P. Extension Mt-Nord. Choix étages & grandeurs. 725-2222.

160 App. et log. à louer
A 2 pas TM et métro, 4% rénové, idéal pour couple, entoreille, libre 440 \$, 522-3455, soir 652-6432.

160 App. et log. à louer
A CÔTÉ METRO PRÉFONTAINE, 7% rénové, propre, 3e, tapis, lav./sec., etc. 700\$, 662-6261.

160 App. et log. à louer
A LOUER CONDO, 5% 2 salles de bains, garage, foyer, 10 min. de marche métro Cadillac, libre 1er juillet, 850\$/mois, Pat: 252-1883.

160 App. et log. à louer
A VILLE MT-ROYAL: Haut duplex, 6 pièces, près centre Rockland, garage, jardin, plus très grande cave-lavage, autres extra. 850 \$ chauffé, 733-6562.

160 App. et log. à louer
A VILLE ST-LAURENT 4% à sous-louer. Chauffé, propre, libre 1er juillet, 745-1430, 967-5483.

160 App. et log. à louer
A VILLERAY, grand 5% rénové, rez-de-chaussée, moderne + cour, chauffé, 660\$, 251-9870.

160 App. et log. à louer
ADJACENT WESTMOUNT, luxueux bas duplex, Ancien, rénové. Salon avec foyer. Salle à manger avec terrasse sur jardin. Grande chambre des maîtres + 2 autres. 2 s/bains. Cuisine tout équipée. Entouré de verdure. Libre 1500\$. Non-chauffé. 3083 Avenue Trafalgar, 937-6274.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC Domaine St-Julienne, 4%, 8384 Papineau, entrée lav./séch. 530 \$ 385-0365, 648-2044.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC Grand 7% 4 chambres entoreillées, jardin donnant sur le parc, près métro, 875 \$ 522-1730.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC haut duplex, 5% pièces fermées, lave-vaiss., chauffe, 6000 \$, rue paisible et ombragée. Réf. 733-8611.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC Luxueux appartement, piscine, 5 pièces, tout équipé 900 \$! Fait voir 335-1799.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC Tranquille, idéal retraite, 4%, chauffé, Eau, poêle fournis. 388-8423.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC, 3% tranquille, ensolleilé, balcon, chauf. électr., poêle/foyer, 5 min métro H-Bourassa, libre 620-7446.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC, services, grand 6% (jour, 4805 \$, nuit, 3805 \$, 385-6369).

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC, grand 7%, entre 2 métros, entrée lav./sec., Libre, 7000 \$/mois, 923-1872.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC, Domaine St-Julienne, 4%, 29, tapis, jolies, balcon, garage disponible. 646-1286.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC, Grande-Allée, 4%, triplex neuf, décoration murs et portes en alb., très moderne, entrée lav./s.c., 6903, 389-2517, 387-2170.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC, Près métro Henri-Bourassa, 3% chauffé, cuisinière/frig. 428 \$ 1er juin, 338-3549.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC, bas de duplex, 5% fermé, avec cour et garage, très tranquille. 382-5546.

160 App. et log. à louer
AHUNTSIC, Rue Foucher, 5% haut duplex, près métro Crémazie, Tapis mur/mur, 585 \$ 523-5992.

160 App. et log. à louer
ANJOU (HAUT), Luxueux 8% rénové, 3 c.c., cuis. rénovée, s deaux + 2 ch. fermées, ent. lav./sec., 2 toil., ch. froide, gar., gr. cour, 800\$, nég. 351-9752.

160 App. et log. à louer
ANJOU Grand 5%, chauffé, haut duplex, très spacieux et ensolleilé, 351-4376, après 17h.

160 App. et log. à louer
ANJOU 6%, construction neuve, cour avant-arrière, garage, près parc transport, 900\$, 843-3876.

160 App. et log. à louer
AV. DE L'ESPLANADE, Adj. moderne, parc, tennis. Grand 6%, entièrement rénové, chauf. électr., dispo 775 \$/mois. 288-2896 après 16h30.

160 App. et log. à louer
AVE DES PINS O., 1400, grand 4%, ensolleilé, équipé, piscine, sauna, panorama, 842-8041.

160 App. et log. à louer
BEAU 1% tout compris, près Université de Montréal et services. 738-5416.

160 App. et log. à louer
BOISBRIAND, triplex haut 5%, juillet, 5053\$, 1 mois gratuit. Entre 9 et 17h, 481-9354 ina, soir: 744-5750.

160 App. et log. à louer
BON PROPRIÉTAIRE cherche bon loc. 4% rénové, électr., 2 s/b, près métro-Bonneville/Sherbrooke, 484-4044.

160 App. et log. à louer
BORD DE L'EAU Magnifique vue, L.D.R., 2 c.c., 2 s/b, terrasse, 775 \$ non-chauff. Jr: 667-9802, sr: 668-4892.

160 App. et log. à louer
BOUL. ST-JOSEPH ET PARENAILS 5%, cuisinière et réfrigérateur. Juillet. 550 \$ 321-1617.

160 App. et log. à louer
BOUL. ST-JOSEPH 4%, chauffé, 2 ch. fermées, ter. étage, 625\$/mois, peinture au frais après, 274-2813.

101 Propriétés à vendre

101 Propriétés à vendre
A 5 km de WARWICK, 1 1/2 h de MtL, avec lac artificiel, uni-famille 12 pces, rénovation, cuisine panoramique, chauf. élec. et bois, proximité centre de ski et montagne. 1-619-358-2807.

101 Propriétés à vendre
A 5 MIN. DE MONTRÉAL DUVERNEY, solif. de pierre, 5 c.c., 1 1/2 s/b, 2 foyers, piscine intérieure, 2000 m², 259 000 \$, 688-9813.

101 Propriétés à vendre
AHUNTSIC OUEST Cottage 5-dét., s/bains, cuisine rénovation, 2000 m², accès, site de choix. Soir et week-end 337-7022, jour: 353-0550 poste 364.

101 Propriétés à vendre
A ST-JÉRÔME, spacieux 9 pces, 4 chambres, garage, 2 bachelors, intérêt 10,5%, 1-438-6548.

101 Propriétés à vendre
A VAL DAVID Maison de pierre, style normand, 2-3 ch., 1 1/2 s/b, placiers bois franc et céramique, 3 lacunes vue sud, chauf. élec., foyer pierre des champs, 2 poêles à bois, plein sous-sol non-fini, terrain 60 000 p.c. parcellièrement boisé avec ruisseau. Vue magnifique très tranquille 135 000 \$ (819)322-5034.

101 Propriétés à vendre
A VENDRE OU À LOUER: Auberge 10 ch. à coucher, 2 salons, bar/licence, sur la rivière, piscine chauff., garage double. St-Sauver. Début de sem. 718-6992, fin de sem. (1) 229-3806.

101 Propriétés à vendre
AHUNTSIC, Auteuil, Cott. pierre, 11 pces, tout rénove, idéal pour investissement, 299 000 \$, 739-6464.

101 Propriétés à vendre
AHUNTSIC-OUEST: Superbe cottage semi-déjàché, 6 ch., grand terrain, quartier paisible, parc, école et rue commerciale à prox. Pas d'agent. 195 000 \$, 381-2443 - 255-5660.

101 Propriétés à vendre
AUTHENTIQUE: Maison ancestrale, grand terrain, bord de lac, le Bizard, 5 c.a., parfait état, cachet d'époque, 932-9110.

101 Propriétés à vendre
BORD DE L'EAU Terrebonne, par propriétaire. Foyers, piscine, etc. 129 000 \$, 10% s., 2 ans. 471-0936.

101 Propriétés à vendre
BORD DE L'EAU, Ile Perrot, Cottage 94, terrain 38 000

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

160 App. et log. à louer

BQU. ST-LAURENT, près métro Crémazie, grand 4 1/2, rénovation, entr. lav. séch. 4255, 279-0744

BROSSARD, beau condo 4 1/2, sur le lieu, garage intérieur, piscine extérieure, tennis, 825\$, 632-8339, 952-4764

C.D.N. grand 5 1/2, haut duplex, s/lavage, métro Snowdon, juillet '90, 725\$ chauffe/mois, 739-0192

C.D.N. Wilderton. Haut de duplex 6 1/2, eau chaude, chauffe. lav./séch. 750 \$/mois, juillet, 678-7965, 738-6080

C.D.N. haut duplex, beau 4 1/2, + solarium, 4500 \$/mois, 2 piscines, tout compris 6405 731-1939

CENTRE-VILLE à 2 pas de l'Hotel-Dieu, grand 4 1/2, rénové, en parfait état, tout équipé incluant lav./séch., style loft avec c.c. fermée, 1er juillet, 730-8406, 981-1641

CHOMÉDEY, rue Chabrier, 4 1/2, neuve, 1er plancher, 2 portes patio, propre, stationnement avec piscine, libre 29 juin, 5205, 662-7990

CHRISTOPHE-COLOMB/ST-ZOTIQUE 7 1/2, non-chauffé, 2e. stat. prix inclus 6500 \$/mois, 684-5581

COMPLEXE FLEURIMONT, 5850 Papineau, studios, loft neuf, meublé, meublé. A partir de 375\$ Barbara 272-0121, 276-2390

COMPLEXE GUY FAVEREAU, 4 1/2, thermopompe, 780\$/mois, 1er juillet, coin cacher. Pate 286-2498

CÔTE-DES-NEIGES, près U de M, haut de duplex, étanchéité, beau 6 1/2, spacieux, ensoleillé, bien situé face parc, 875\$, 733-8723

DELORMIER Près Rosemont, Grand 6 1/2, rénovation, 3e étage, entrée lavesse./séch./meuble, 615 270-8434

DELORMIER 4 1/2, entrées lavesse/sécheuse, 365 \$/mois, Libre mi-juin, 466-1287

DELORMIER, très beau 8 1/2, près Mt-Royal, 1er étage, ensoleillé, coin, stat. près de tout, fraîchement restauré, 780\$, Libre juillet, 524-9227

DELORMIER/BEAUBIEN 1800 pi.ca., 1 200 \$/mois. Peut servir de « résidence-bureau » pour professionnel. Garage + 2 places de stat., 738-1890

DES ÉRABLES Près Villery, 3 1/2, tranquille, 21ème, entrée lavesse/sécheuse, 327-2190, 322-3188

DOMAINE ST-SULPICE, 4 1/2, triplex, pas chauffé, juillet, 5505, 384-4579

DORVAL 1830, 4 1/2, neuve, centre-ville, Adam 4 1/2, neuve. Système d'alarme, 581-9849, 256-2224

DORVAL 4 1/2 récent, 1 mois garage, stationnement, 631-0244, 631-0917, 733-6936

FACÉ À CITÉ JARDIN, sur le Boul. Rosemont, entre Viau et l'Assomption, grand 5 1/2, chauffe, ensoleillé, grande terrasse, peinture aux frais du propriétaire, 5955, 259-8686

GATINEAU 3 1/2, poêle/frigo, lave-vaisselle, 4500\$/mois, très propre, 389-2125

GROSVEAUX, près Sunny Side, Bas duplex 6 1/2, cuisine neuve, cuisinière/frigo, foyer, garage, cour ar. 1er juillet, 487-5703

GUY et MANHATTAN, 2 chambres à coucher, lumineux, coin, 2 s/bains, 5 appareils, air conditionné, piscine intérieure, tennis, sécuritaire, 482-7152

HUNT ANJOU, 5 1/2, haut duplex, chauffe, verticaux, tapis, foyer, 1er juillet, 6755, 844-5791, 351-0412

JEAN-TALON 6292-82, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, entrée lav./séch. Mois gratuits, 252-8478, 252-9846, 121-2317

LABALLE, 4 1/2 chauffe, taxe d'eau et vidange, stationnement inclus, téléphone, 362-5990

LABALLE, métré Angrignon, 4 1/2, stationnement inclus, près de tout, sur coin, 364-4253

LOFT, lumineux, chambre climatisée, 2 mètres, place Face des Arts, 286-0110

LOGEMENT DE LUXE, 6 1/2, avec terrasse, cuisine moderne centrale, armoires en chêne, près métro et centre d'achat, 980\$/mois, 525-4817

LONGUEUIL Luxueux et très grands 2 1/2, meublés ou non. Calmes, près de tous services, 300 \$ 375 \$ 670-9592

LUXUEUX 3 1/2, stat. int., ou ext., piscine-int., balcon, ascenseur, « sun-deck », eau chaude, 5755 283-3551, 744-6848

LUXUEUX 8 1/2 victorien, Plateau Mont-Royal, rénové, 2 étages, 4 chambres à coucher, terrasse, appareils ménagers, 1400\$/non-chauffé, 281-8314, 1-228-2308

LUXUEUX 8 1/2, N-Rosemont, 3 s/bains, tourbillon, frigo, 2 garages, 1300 \$, 254-9565

MÉTRO BEAUGRAND Luxueux 7 1/2, ensoleillé, impeccable, bas triplex. Libre: 985 \$, 729-0150

MÉTRO BEAUBIEN À DEUX PAS. Condo neuf, de béton, app. au 2e étage, lumineux, vaste 4 1/2, avec 1 ch., sur 1000 pi. car., entrée lav./séch., très sécuritaire, fenêtres en « B », toil. terrasse, ascenseur. Option d'achat de désiré, 585 \$ Libre juillet, 252-3130, 252-9317, Mme Martin

MÉTRO CRÉMAZIE: 8834. Lajeunesse, 7 1/2 « stat. stat., boiserie, très propre », 1er juillet, 900\$/mois, 271-6046

MÉTRO JEAN-TALON, 439 Bélanger, 5 1/2, rénové, 4405, libre, 765-3826, sur, 731-9960

MAGNIFIQUE, 5 1/2 et 6 1/2, face au parc, près métro Jean-Talon, prêt 1er juin, 6005 et 6505, 279-1373

MAISONNEUVE/PAPINEAU, grands 4 1/2, meublé, 2 balcons, entrée lav./séch., meublé et autobus, 1 mois garage, 580\$, 457-3923

MONTREAL-NORD, 5 1/2, haut duplex, secteur résidentiel, grand patio, chauffe, eau chaude, 6305, 585-4586, 581-3484

MONTREAL-NORD, 3 1/2, demi s/ol, chauffe, possibilité poêle/frigo, 3505, juillet, 324-2491

MONTREAL-NORD Rue Brunet, 3 1/2, 4000 \$ Aussi 8 1/2, pour personnes professionnelles 325-3722, 721-4028

MTL-NORD, 4 1/2 tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat, commodités, libre, 620-7546

MTL-NORD, penthouse, 5 1/2, béton, ascenseur, chauffé, 1734 H. Bourassa Est, 329-1985, 327-0074

MTL-NORD, 3 1/2, 5 1/2, entrée lav./séch., tapis mur à mur, 11410 Edger, 327-7945, 728-0537

MTL-NORD, 11140 Hébert, haut de duplex, 4 1/2, fermée, tranquille, stat., 1er juillet, 4255/mois, 328-9910

N-ROSEMONT: 5 1/2, beau duplex, coin, garage, secteur recherché, près métro, parc, accès, 255-0465

N.D.G. Rue Patricia, Haut duplex, grand 5 1/2, ensoleillé, chauffe, cuisinière réfrig., 487-2810, stat.

NOUVEAU-ROSEMONT, 5624 Éphém-Longpré, 1er étage, 8 1/2, extra grand, lumineux, s/familiale + foyer, garage double. Profess. 1 000 \$ 335-0964

NOUVEAU-ROSEMONT, haut V.M.R., 4 1/2, non-chauffé, juillet, 4905, Jour: 723-3732, soir: 964-0206

160 App. et log. à louer

OUTREMONT 5 1/2, chauffe, système sécurité, concierge, Entre 500 \$ et 600 \$ 735-1762, 277-7361

OUTREMONT Castel Van Horne Compl. neuve, près métro, 5 1/2 équipé, Michelle Odette Filion, Odette et Odette c.tr. 276-1116, 738-4506

OUTREMONT ADJ. Très grand haut duplex, près U de M, collège Brébouët, 3 c.c., 1 1/2 s./b., tout équipé, Odette et Odette c.tr. 276-1116, 738-4506

OUTREMONT Durocher, 4 1/2 non-chauffé, ensoleillé, poêle/frigo, 279-7485, 274-0151

OUTREMONT Avenue Willowdale, Bas duplex 7 1/2, chauffe, boiseries, garage, sous-sol Libre 1er juil. 1 200 \$/mois 342-9429 (sur r.-v., répondre)

OUTREMONT - 7 1/2, rue Bloomfield, Chauffe, esp. stat., près Bernard et métro 274-2688, répondre.

OUTREMONT, charmante maison rénovée, ensoleillée, 4 c.c., 2 s/bains, 2 gar., jardin, 2500\$, 286-0104

OUTREMONT, 809 Bloomfield, 3 1/2, 4 1/2, 8 1/2, béton, ascenseur, interphone, près métro, 276-7181, 272-0351

OUTREMONT, 1 1/2, 2955, 3 1/2, 4155 à 4255, avec poêle/frigo, chauffes et eau chaude rénovés, 2865 Goyer St-B, 620-6209

OUTREMONT, LAJOIE Studios rénovés, cuisine céramique, 350\$, 270-9384

OUTREMONT 1201-09 Van Horne, 5 1/2, 6 1/2, rénovés, spacieux, près métro, 276-7181, 272-0351

OUTREMONT: Haut duplex, 3 c.c. + den, solarium, garage, foyer, condition parfaite, Libre mi 1 300 \$/mois, 735-2149 (soir).

OUTREMONT: 209, Bernard-Ouest. Beau petit app 5 1/2, très éclairé. Idéal pour artiste. 590 \$/mois. Libre. 341-7528 — 271-9222

OUTREMONT: A vendre ou à louer avec option d'achat. Entièrement rénové avec goût, jardin, puits de lumière, case de stat. encore disponible, 800 \$/mois. Occupation: 1er août et 1er sept. 457-9666

P.A.T., bord de l'eau, petit 5 1/2, lav./séch. Idéal pour personne avec bateau, 410\$, 498-5076

P.A.T., 48e Ave coin Sherbrooke, grand 3 1/2 neuve et lumineux, juil. 748-1536, 644-0337

PAPINEAU/BEAUBIEN 337-8003

PIERREFONDS, grands 4 dans un nouveau triplex, à partir de 595\$/mois, occupation 1er juillet, 383-8720 jusqu'à 17h, et après 17h et lin de semaine 336-2501

PLATEAU MT-ROYAL/MESSIER Beau grand 7 1/2, 4 ch. fermées, boiseries, lav./séch., 7355, après bd, 521-7716

PLATEAU STYLF, sur 2 ét., ou, rénové, terr. paysager, patio, murs de brique, MARIÉ-ANNE/TENNA, juillet, 255-5522

PLATEAU TRIPLEX, 2 logements, rénové, bain tourbillon, stat. privé, 2 logs. libres à l'achat, 527-6019

PLATEAU, superbe loft rénové, 1500 pi.ca., 5 appartels inclus, 3e étage, libre imm., 1200\$/mois, 528-5027

PLATEAU: Berris près Roy. Grand log. sur 2 étages, 1 500 pi.ca., 900 \$/mois. Près métro Sherbrooke, puits de lumière, balcons avant/arrière, porte patio, 286-7114

POINTE ST-CHARLES, 1855 Richardson, 3 1/2, poêle/frigidaire, 5 min. métro Charlevoix, 324-1543

POINTE-CLAIRE App. disponibles dans un édifice à logements luxueux sur le bord de lac; piscine intérieure, bain tourbillon et sauna, chauffe, climatisé, poêle et réfrigérateur. Communiquer avec le bureau de location entre 8h et 17h, 695-5729

PRÈS CENTRE-VILLE, 4 1/2; neuve à louer, poêle/frigo inclus, 5508. Libre immédiatement. Jour: 932-1716

PRÈS Chabanel, vaste 5 1/2, tout rénové, 2e, juin '90, seulement gens tranquilles et propres, 388-2231

PRÈS MÉTRO CADILLAC rue Bussuet 3 1/2, propre, électrique, semi sous-sol. 325 \$ 252-8971

PRÈS métro Frontenac, rue Magnan, grand 3 1/2, non-chauffé. Libre 1er juillet, 3155, 679-2194

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 4 1/2, non-chauffé, rénové, près autobus, 654-5622, 654-6463, 353-4192

RSMT, 10ème/Beaubien, petit 4 1/2, 6plex, chauffe, eau chaude, lav./séch., poêle/frigo, 1 juil. 5305, réf. 626-6723

RUE BERNARD Superbe 6 1/2, tout équipé, impeccable, 3 c.c., tout équipé, 1250 \$/mois, 987-1641

SAINTE-ANNE 4 1/2, Viau et Jean-Talon. 1er juillet. Voir poster: 323-5787 ou 728-5291

SHERBOOKE/PARTHENAIAS, 1 1/2 et 2 1/2, chauffe, semi-meublé, buanderie, 525-4199, 594-0197

SNOWDON, magnifique grand 6 1/2, bas de duplex, juil., garage, jardin, 675-4752

ST-ADOLPHE/HWARD Lac St-Denis, Semi-déjà, 3 c.c., poêle, frigo, Libre immédiatement 500 \$ 521-0494

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU -Vue superbe sur le Richelieu. 5 1/2 non-chauffé, élect. Bonnes références. 455 \$/mois. 1-787-3385

ST-DENIS: Métro July 332 1 2, 2 pièces doubles, 3e étage, chauff. élect., 450 \$/mois. Juillet, 332-1900

ST-LÉONARD 5 1/2 avec sous-sol, non-chauffé, garage double, cour, foyer, bar. 875 \$/mois, 326-2824

ST-LÉONARD grand 3 1/2, bas de duplex, stationnement pour auto. Pour info, téléphone: 629-9156

ST-LAMBERT, centre-ville, semi-déjà, 7 1/2 pces, 800\$, Libre 1er juil. Non-chauffé, élect. Bonnes références. 455 \$/mois. 1-787-3385

ST-LAMBERT CHATEAU GRANDS 3 1/2, 4 1/2 Sur le bord de l'eau. Idéal pour retraités et semi-retraités. Tél: 651-7441

ST-MICHEL lim. RSMT, Jean-Talon/Bélair, grand, lumineux 5 1/2 chauffe, 8plex, 1er juil. 625\$, réf. 626-6723

STE-ADÈLE, lumineux coin meublé, 2 chambres, 2 s/bains, piscine, golf, tennis, etc. 461-2522

STE-ADÈLE, maison entièrement meublée, 3 chambres, vue panoramique, possibilité d'achat, disponible maintenant. Yves Legris, jour: 435-1993, soir: 438-1076

U de M. / ED-MONTPEIT: Superbes 5 1/2, 4 1/2, meublés ou semi-meublés. Sem. ou mois. A partir de 625 \$/mois ou 245 \$/sem. chauffes. 735-7528 — 273-2752 — 343-5973

V.M.R. Luxueux haut duplex, très grand 7 1/2 s/bains, cuisine rénovée, Michelle Audette Filion, 738-4506, Audette & Audette c.tr. 276-1116

V.M.R. — GRAHAM Bas duplex, 3 c.c., 2 s/b, s/jeux, garage, jardin. Libre imm. 1 400 \$/m. 735-2149, 844-9218 (soir).

275 Locaux à louer

ESPACE COMMERCIAL À LOUER
Laval: Curé-Labelle 600 à 3 000 p.c.
Châteauguay: Grande Allée 800 à 2 000 p.c.
St-Jean-Baptiste 900 à 2 000 p.c.
Dorion: Harwood 600 à 1 000 p.c.
Prix des plus compétitifs
— Architecture moderne — Maintenance efficace
— Service d'air climatisé — Stationnement

526-3530 24-05-90

160 App. et log. à louer

VAL DAVID, LUXUEUX 2, 3, 4 ch. foyer, piscine, tennis, entrée paisible et accessible, 1-834-6363, 967-6020

VAN HORNE PRÈS OUTREMONT 4 1/2 spacieux, impeccable, poêle/frigo 505 \$/mois, 389-2090

VAUDREUIL triplex neuf, 3 c.c., s/d. foyer et bain tourbillon, planches de béton inson. remise, 1360 p.c., 526-9061

VERDUN Bas 6 1/2, rénové, stationnement, 3 chambres, cour, entrée lav./séch., 615 \$, juillet, 766-7840

YVES ROSEMONT, grand 5 1/2, 2 chambres, cave, garage, cour, très propre et calme. 387-4423

VILLE ST-LAURENT, du Beau, grand 6 1/2, haut duplex, 2 s/bains, équipée, chauffe, 850\$/mois, 340-6335, 377-6440 (soir).

BEAU GRAND APP. Outremont, femme cheffe femme tranquille, non-fumeuse, 1er juillet, 271-1727

A louer hors frontières ST-HUBERT/JARRY Près métro, 600 pi.ca., libre imm., 450 \$/mois, 277-4723

STE-THERÈSE Centre-ville, secrétaire, réception, photocopie, s.c. de conférence, etc. 443-0048

259 Espaces commerciaux à louer AHUNTSIC, métré Sauvé, 500 pi.ca., r.d.c., idéal commerce ou bureau administratif, 500\$ 322-9642

BUREAU DE PRESTIGE Ave McGill College, 2037 pi.ca., coin édifice, 16,75 \$/pi.ca., sous-loor 30 septembre 1991, possible de prolonger. A voir absolument M. Dubois, 284-1092

ENTRÉPÔT Gallies de matériel et bureau, boulévards de Métropolitain, St-Léonard, 324-3423

IDÉAL POUR salon de coiffure, esthétique, tout pour l'auto. RUE ST-DENIS. Nouveau concept. Pour info: 849-8409

IDÉAL PROFESSIONNEL, Bordeaux/Bellechasse, local rénové avec s/ol, tapis, cuisinière ET salon de coiffure à louer avec s/ol, 25 X 46, aménagement à vendre, 335-2582

LOCAL SEMI-COMMERCIAL, St-Denis et CHERRIER, 2e étage, 1000 pi.ca., à aménager. 491-2901, Cécile Legault.

RUE ST-DENIS Bâtisse neuve en béton, située côté est de la rue St-Denis, au sud de Mont-Royal, 1096 à 2 280 pi.ca., Inf. Colette, 286-2524

SOMPTUEUX Beauvieux, très beau local, lumineux, idéal professionnel. 5, 1er plancher, 1500 pi.ca., air climatisé. Sous-sol aménagé, entre 10h et 17h, 273-1771

268 Espaces industriels à louer 5000 P.I.C.A., coin St-Michel et Industriel, 14, pi. de haut, 2200\$/mois. M. Dubreuil, 322-9710

NOUVELLE BÂTISSSE industrielle, 3 500 ou 7 000 pi.ca., hauteur plafond 23 p., qual. de conception pouvant charger un conteneur de 40 pi. à 45 pi. Bâtisse avec chauffage, port roulant, air-trayante et bien située. Visible auto-loor 20. Bucherville. (514)48-3807, soir: 449-3696

269 Propriétés commerciales A VENDRE BEAU RESTAURANT CENTRE-VILLE. Près parc, très bien équipé pour tous plats pizzas et grillades + 200 places + terrasse. Commerce avec bâtisse et grand logement à l'étage. Construction 83. Vente caeset reprise. Prix à débattre. S'adresser: M. Tah, 322-5430

AUTÉLUI - LAVAL: 3010 Montée St-François. À louer. Bureau 560 pi.ca. garage 40 X 60, terrain 60 000 pi.ca. clôture, près la 440, 3 milles Pont Pie ICI: 822-8410

OKA: Maison zonée commerciale, rue Notre-Dame, prix réduit, offre bêtise commerciale rue Olier. Enfin pour investisseur! Terrain de grand service. 0.10 \$ pi. ca. plus. Contacteur Maurice 625-2057, 433-3201, MAISONA COURT.

À LOUER TERRAIN INDUSTRIEL pour camions + équipement lourd, jusqu'à 85 000 pi.ca., clôture, près Hochelaga + Tunnel H. Lafontaine, 251-1415

A HAUT-DE-TERRÉBONNE, terrains comm. pour centre d'achat, bureaux, rue avant/arrière, 43 850 pi.ca., 19 976 pi.ca. ou 82 853 pi.ca., 471-8722

ESTRIE LAC MAGOG Terrains boisés, services inclus, accès au lac, face Mont Orford, 1 505 le pied, 75 X 150, 100 X 150, 150 X 150. 1-819-864-9441 après 17h

275 Locaux à louer BEAUBIEN EST, 6903 Lokel, 1430 pi.ca. Demandez M. Paquette, jour: 322-4800, soir: 257-1970

BUREAU & ENTRÉPÔT Sur La 440 Ouest, Laval, 5,500 pi.ca. 381-8669

DORVAL local 5000 pi.ca., rénové, tapis, air, clim., avec entréop, très près voies d'accès, 636-0526

ESPACE À LOUER pour magasin, bureau ou entréop, quartier St-Michel 254-2408

IDÉAL COMMERCIAL et/ou bureau, BOISBRIAND locaux à louer, facile d'accès, Aut. 640, 526-3530

IDÉL Près de la transcanadienne et autoroute 13, 75 X 25 piés (1875 pi.ca.) Gar. bureaux et entréop. 337-2260, soir: 421-3340

JEAN-TALON, VAL D'OMBRE Local commercial ou professionnel, 800 pi.ca., s/ol (mètre gr.), 1400 - \$/mois, nég., libre imm. 382-2958

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Bird on a Wire* sem. 7 h 10, 9 h 20
ASTRE II: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h, 9 h
ASTRE III: — *Cadillac Man* sem. 7 h, 9 h 10
ASTRE IV: — *The Guardian* sem. 7 h 30, 9 h 30

BERRI I: (288-2115) — *Cry Baby* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — *Last Exit to Brooklyn* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 15
BERRI III: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 15
BERRI IV: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI V: — *Joe contre le volcan* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 15
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Miami Blues* sem. 7 h, 9 h
BONAVENTURE II: — *First Power* sem. 7 h 15, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — *Joe contre le volcan* 1 h, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD II: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD III: — *Bird on a Wire* sem. 7 h 15, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Cruising Bar* sem. 7 h, 9 h
CARREFOUR LAVAL 2: — *Babylo* sem. 7 h, 9 h
CARREFOUR LAVAL 3: — *Cadillac Man* sem. 7 h 20, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 4: — *La fleur du mal* sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: — *Lambada* sem. 9 h 25 — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 20
CARREFOUR LAVAL 6: — *Bird on a Wire* sem. 7 h 25, 9 h 35

CINEMA EGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl — *Cadillac Man* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CINEMA EGYPTIEN 2: — *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 25
CINEMA EGYPTIEN 3: — *Last Exit to Brooklyn* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 40, 11 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 40, 11 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 40
CINEMA JEAN-TALON: Mtl — *Pretty Woman* sem. 7 h, 9 h 30
CINEMA OMEGA 1: — *Lecture diabolique* mar. au jeu. 8 h
CINEMA OMEGA 2: — *Une jolie femme* mar. au jeu. 8 h

CINEMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) —

CINEMA PARIS: Mtl (875-7284) — *Love at Large* 15 h, 19 h 15 — *Black Rain* 17 h, 21 h 30

CINEMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *The Guardian* sem. 7 h 25, 9 h 30
CINEMA POINTE-CLAIRE 2: — *Wild Orchid* sem. 7 h, 9 h 05
CINEMA POINTE-CLAIRE 3: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15
CINEMA POINTE-CLAIRE 4: — *Cadillac Man* sem. 7 h, 9 h
CINEMA POINTE-CLAIRE 5: — *Bird on a Wire* sem. 7 h 10, 9 h 20
CINEMA POINTE-CLAIRE 6: — *House Party* sem. 7 h, 9 h 20

CINEMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Ah ça ira* 18 h 35 — *Cinéma d'animation* 20 h 35

CINEMA V-1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Pretty Woman* 6 h 20, 9 h 10
CINEMA V-2: — *I Love You to Death* 7 h 15, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Cruising Bar* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX II: — *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 25
CINÉPLEX III: — *Conte de printemps* 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 35
CINÉPLEX IV: — *Milou en mal* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX V: — *Dame de coeur* 1 h 45, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 35
CINÉPLEX VI: — *My Left Foot* 1 h, 4 h, 9 h 40 — *Ripoux contre Ripoux* 1 h 30, 7 h 05
CINÉPLEX VII: — *Cher Irangin* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VIII: — *Jésus de Montréal* (v.f.) 1 h, 4 h, 7 h 10, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — *Le Sud* 2 h, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Babylo* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Le cuisinier, le voleur, sa femme et son amant* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS III: — *La fleur du mal* 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Peuple singe* 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — *Le taureau noir La toile blanche* 19 h

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3876) — *Maclovio* 20 h 30

CREMAZI: (388-4210) — *Le grand bleu* sem. 8 h

DAUPHIN I: (721-6060) — *La femme de Rose Hill* sem. 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: — *Driving Miss Daisy* sem. 7 h, mar. 9 h — *Noce de papier* sem. 9 h, sauf mardi

CINEMA DECARIE 1: (341-3190) — *Bird on a Wire* sem. 7 h, 9 h 20
CINEMA DECARIE 2: — *Cadillac Man* sem. 7 h 10, 9 h 10

DORVAL I: (631-8586) — *Spaced Invaders* sem. 7 h, 9 h 20
DORVAL II: — *Lisa* sem. 7 h, 9 h 15
DORVAL III: — *Impulse* 7 h 15, 9 h 30
DORVAL IV: — *I Madman* sem. 7 h, 9 h

DU PARC 1: (844-9470) — *Pretty Woman* 6 h 30, 9 h
DU PARC 2: — *Impulse* sem. 6 h 45, 9 h 20
DU PARC 3: — *Helsinki Napoli* 7 h 15, 9 h 25

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Lecture diabolique* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
DU PLATEAU 2: — *La société des poètes disparus* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Tales from the Darkside* sem. 7 h 30, 9 h 40
FAIRVIEW II: — *Pretty Woman* sem. 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Bird on a Wire* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Wild Orchid* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *The Cook, the Thief, His Wife and Her Lover* 1 h 30, 4 h 12, 7 h, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *The Guardian* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h, 9 h
GOETHE-INSTTUT MONTRÉAL: (499-0159) — GREENFIELD I: (671-6129) — *Simon les nuages* 7 h 9, 9 h 30
GREENFIELD 2: — *Pretty Woman* 7 h, 9 h 30
GREENFIELD 3: — *A la poursuite d'octobre rouge* 6 h 30, 9 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Grand Canyon et Benthos* (fr.) mar. au ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, ven. sam. dim. spect. 22 h 30 — *Grand Canyon and The Deepest Garden* mar. au dim. 12 h, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — *The Hunt for Red October* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — *Simon les nuages* 7 h 10, 9 h 20
LAVAL II: — *A la poursuite d'octobre rouge* 6 h 15, 9 h
LAVAL III: — *Les Dieux sont tombés sur la tête... la suite* sem. 7 h 15, 9 h 25
LAVAL IV: — *Lecture diabolique* sem. 7 h 20, 9 h 40
LAVAL V: — *Une jolie femme* sem. 7 h, 9 h 30
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15
LAVAL 2000 2: — *Joe contre le volcan* sem. 7 h 35, 9 h 35

LOEW'S I: (861-7437) — *Pretty Woman* 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 15

LOEW'S II: Q & A 12 h 45, 3 h 20, 6 h 15, 9 h
LOEW'S III: — *Lisa* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10
LOEW'S IV: — *I Love You to Death* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
LOEW'S V: — *Driving Miss Daisy* 12 h 55, 3 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Les tribulations de Balthazar Kober* 19 h 10 — *Au-delà du vertige* 21 h 10 — Salle 2: *La famille Yen* 19 h 20 — *Paris, Texas* 21 h 20 — Salle 3: *Le salaire de la peur* 19 h — *La Strada* 21 h 30

PALACE 1: — *Tales from the Darkside* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30
PALACE II: — *Impulse* 1 h 20, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 05
PALACE III: — *Hard to Kill* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 9 h 20, jeu. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 9 h 20
PALACE IV: — *I Madman* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PALACE V: — *Spaced Invaders* 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h
PALACE VI: — *Crazy People* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30

PARADIS I: (354-3110) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15 — *Ultimate vengeance* 9 h 10
PARADIS II: — *Cry Baby* fr. sem. 7 h, 9 h
PARADIS III: — *Joe contre le volcan* sem. 7 h — *Né un 4 juillet* 9 h
PARISIEN I: (866-3856) — *Badis* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARISIEN II: — *Les extra-terrestres en balade* 1 h — *A la poursuite d'octobre rouge* 3 h 35, 6 h 25, 9 h 15
PARISIEN III: — *Le temps des glaces* 12 h 40, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 10

PARISIEN IV: — *Lecture diabolique* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PARISIEN V: — *Les dieux sont tombés sur la tête... la suite* 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PARISIEN VI: — *Simon les nuages* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
PARISIEN VII: — *Une jolie femme* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 20

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Cadillac Man* 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05
PLACE ALEXIS NIHON III: — *House Party* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25, mer. 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* fr. sem. 7 h, 9 h
PLACE LONGUEUIL 2: — *Cry Baby* sem. 7 h 30, 9 h 30

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — *The South* 7 h 15 — *Stalker* 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041) — *La publicité, c'est branlé* 2 sem. 7 h, 9 h 10, jeu. 9 h 10

VERSAILES I: (353-7880) — *Une jolie femme* 6 h 30, 9 h
VERSAILES II: — *Simon les nuages* 7 h, 9 h
VERSAILES III: — *Lecture diabolique* sem. 7 h 20, 9 h 20
VERSAILES IV: — *Mortelle influence* 7 h 30, 9 h 40
VERSAILES V: — *Les dieux sont tombés sur la tête... la suite* 7 h 25, 9 h 35
VERSAILES VI: — *A la poursuite d'octobre rouge* 6 h 30, 9 h 05

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h30 — Linda Benoy, chanteuse de jazz, du 24 au 27 mai

ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal — Geneviève Ouellet, harpe, Manon Doré, flûte, le 23 mai de 12h à 13h30

AUDITORIUM PATRO LE PRÉVOST: 7355 Christie-Columb, Montréal — Musique Salsa: Combo Sublime, dir. Pierre Cormier, le 23 mai à 20h

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Ron Di Lauro, Dave Turner Sextet, le 23 mai à 22h

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Charlie Harper, le 23 mai à 22h30

BAR-THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal (982-0740) — Danse Cité présente la première de son volet intégral avec Sylvain Ménard, du 17 au 27 mai à 20h30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aymer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h30 à 19h30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h30 — Le Trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h

LE BIJOU: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Alma Faye Brooks, chanteuse, du 1er au 26 mai, mar. et mer. 20h à 01h, jeu. ven. de 21h à 02h, sam. de 22h à 03h

LE BIJOU BISTRO BAR: 300 rue Lemoyne, Vieux-

Montréal (288-5508) — La chanteuse Louise Lange en spectacle, du 3 au 26 mai, les jeu. ven. et sam. à compter de 22h

LA BUTTE ST-JACQUES: 50 ouest St-Jacques, Montréal (845-1575) — Tous les mercredis, Place Aux Poètes, cynémarque Janou Saint-Denis, invitées le 23 mai, Céline Fortin et Louise Warren, à 21h

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Le groupe montréalais Biminales, le 23 mai à 21h30

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal — Dick Tracy Jazz Quartet, les 25-26 mai à 21h30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, jeu. ven. de 18h à 21h, sam. de 17h30 à 20h30, dim. de 17h à 20h30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h30 à 20h30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. au dim. de 17h30 à 20h30

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h30 à 20h30

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h30 à 20h30

CENTRE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa Lavallée, Montréal (482-5651) — Le Théâtre de la Corde Raide présente « Electric Moon Over Nowhere Street » texte de Coralie Duchesne, du 10 au 26 mai, jeu. au sam. à 20h

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal — Récital midi-musique: Jean Caludal, pianiste, oeuvres de Bartok, Debussy, Mozart et Schubert, Jennifer Letella, pianiste, oeuvres de Chopin, Debussy, Liszt et Mozart, le 23 mai à 12h — Dialogues: Les mémoires en témo, Maryonke Kendergintz interrogée par Georges Nicholson, le 23 mai à 20h

LE CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844) — Spectacles du mer. au sam. à 22h, dim. à 16h30

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — « La dernière cartouche » de Jean-Louis Bauer, m. en s. Claude Bouchery, du 2 au 26 mai, mar. au sam. à 20h30

LES FOUFONES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484) — Les groupes Bag-gain Hunters et The Stand, le 23 mai à 21h

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Tibor Caesar, pianiste, lun. 17h à 20h, mar. au ven. 17h à 01h, sam. 20h à 01h

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Opéra avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h

LA CROISSETTE: 1201 O Dorchester (878-2000) — Mike Mirizo, pianiste, du dim. au ven. 17h à 20h

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771) — Diner-Théâtre Le Stage: « Rane Lee dans Lady Day at Emerson's Bar & Grill » du mer. au sam., jusqu'au 2 juin

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dancin- g romantique, du mer. au dim. de 19h à 01h, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Clé et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Trio Starite, du mer. au dim. de 21h à 02h

LE K. BARRE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — Jazz du mer. au sam. à 22h30

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam., les ven. et sam. Christiane Gendron, harpiste

L'IMPROMPTU: 1201 O Dorchester (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mer. au jeu. de 20h à 01h, les ven. et sam. de 21h à 02h

MCGILL PLAYER'S THEATRE: 3480 McTavish, Montréal (398-6813) — « The Courtling of Sally Schwartz » de Aviva Ravel, du 22 au 26 mai à 20h

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal (843-7486) — Théâtre: Le Théâtre Petit et Petit et Tap Secret présentent Claque en stock, théâtre et danse à claquettes, m. en s. Annie Gascon, du 22 au 26 mai à 20h

MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY:

6052 boul. Monk, Montréal — Humour: Trio humoris- tique Massicotte/Dion/Kavanagh, le 23 mai à 20h

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Boirel, Montréal — comédie: Ecole Juste pour Rire, le 23 mai à 20h

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal — Cinéma: Films sur l'art contemporain, le 23 mai à 19h

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — L'Arrière Scène présente « Monsieur Léon » textes de Serge Marois, m. en s. André Doucet, du 9 au 27 mai, sam. et dim. à 15h

MONTREAL AEROPORT HILTON: 12505 Côte de Liesse, Montréal (631-2411) — La Barrique: Pier- re/Vermil, chanteuse, danse et spectacle du mer. au sam. de 20h30 à 2h — Le Carrefour piano-bar: Manon Robert au piano, tous les jours de 11h30 à minuit

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) — Le 23 mai, visite commentée de la Collection permanente, à 11h30 — Auditorium Maxwell-Cummings: Vidéos présentés dans le cadre de l'exposition Salvador Dali: Impressions en Haute-Mongolie, à 13h30 — Chien andalou à 14h30 — The Definitive Dali: A Li- fetime Retrospective, à 15h

PLANETARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — « Danger: planète en péri » du 5 mai au 2 sept. — horaire français: lun. 20h30, mar. au ven. 15h30, 20h30, sam. 14h15, 16h30, 20h30, dim. 13h, 15h30, 16h30, 20h30, horaire an- glais: lun. 19h30, mar. au ven. 12h30, 19h30, sam. 13h, 15h30, 19h30, dim. 14h15, 19h30

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — Ma Chère Pauline présente « Corps étranger » de Sylvie Provost, m. en s. René Gagnon, du 10 mai au 2 juin, mar. au ven. 20h30, sam. 16h et 20h30

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal

(842-2112) — OSM matinée symphonique Métro, Charles Dutoit, chef, Jean-Yves Thibaudet, piano, oeuvres de Smetana, Liszt et Weinberger, le 23 mai à 10h30 — OSM concert gala, Charles Dutoit, chef, Sylvia Greenberg, soprano, David Britton, ténor, Gaëtan Laperrère, baryton, Chœur de l'OSM, dir. Iwan Edwards, oeuvres de Beethoven, Brahms et Ort, les 23 mai à 20h

STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par fu- niculaire tous les jours, lun. 12h à 18h, mar. au dim. 10h à 18h — pour renseignements: 252-8687

STUDIO D'ESSAI CLAUDE-GAUDEAU: Pavilion Judith-Jasmin, 405 est Ste-Catherine, Montréal (987-3456) — « Les deux orphelins » création de théâtre Blais, m. en s. Pierre Ducloux, du 23 au 26 mai à 20h

THÉÂTRE ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056) — « Italian American Reconciliation » de John Patrick Shanley, m. en s. Alexandre Hauswarter, du 10 au 27 mai à 19h

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est des Pins, Montréal (845-7277) — Chantal Beaupré pré- spectacle, du 15 au 26 mai, mar. au sam. à 20h

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 484: Récital de flûte, Louise Webster, oeuvres de Damaré, Hélu, Hofste- tteff, Schumann et Vivaldi, le 23 mai à 20h

THÉÂTRE DES CASCADES: 2 chemin du Carli, Pointe des Cascades (455-9341) — « Cache-Cash » de Donald Churchill et Peter Yeldham, traduction et adaptation Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clé- ment, du 1er juin au 2 sept., mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h

THÉÂTRE MAIRIE DU LAC DELAGE: Qué- bec, route 73, direction Nord, Lac Delage (418-848-1818) (514-285-8725) — « Des moutons noirs pure laine », de Neil Simon, traduction Olivier Reichen- bach, m. en s. Sophie Clément, du 19 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h

"C'EST... DU PLUS DÉLIÉANT FESTIN CINÉMATOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE..."
 La promesse d'un menu explosif et excentrique qui a de quoi faire saliver les cinéphiles...
 — Georges Privet, Voir

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME et SON AMANT
 (v.f. de THE COOK, THE THIEF, HIS WIFE & HER LOVER)

1:45 - 4:15
7:00 - 9:40
COMPLEXE DESJARDINS
EN VERSION FRANÇAISE

1:30 - 4:10
7:00 - 9:25
LE FAUBOURG
VERSION ORIGINALE ANGLAISE

FAMOUS PLAYERS
 Les Films de Crépuscule International présente

BADIS

V.O. arabe
s. f. français
Un film de Mohamed Aderhman TAZI

1:30
3:30 - 5:30
7:30 - 9:30
LE PARISIEN

Simon les nuages

un film de ROGER CANTIN

ÉGALEMENT À L'AFFICHE

JOURS DE PLAINE
 UN FILM DE DENIS HENRI

1:10
3:10 - 5:10
7:10 - 9:10
LAVAL

Tous les soirs
7:10 - 9:20
VERSAILES

Tous les soirs
7:00 - 9:00
GREENFIELD PARK

Tous les soirs
7:00 - 9:00
ST-HYACINTHE

Tous les soirs
7:05 - 9:05
LE PARIS

TELEVISION

2 CBFT L'édition magazine 12:00 Les démons du midi 12:30 D'une série à l'autre Histoires de l'histoire (2 de	10 CFTM Ici Montréal 12:15 Bon appétit 12:30 Mimmo 13:00 Cinéma d'après-midi « Banco » amér. 84 avec Rock Hudson, James Earl Jones et Sharon Stone 15:00 Dynastie 16:00 Double défi 16:30 De bonne humeur 17:30 Fais-moi un dessin	16:30 Parcours 17:30 C'est pas juste 18:00 Gourmandises
12 CBMT All My Children 13:00 Coronation Street 14:30 Talkabout 15:00 Guiding Light 16:00 Generations 16:30 Danger Bay 17:30 Video Hits 17:30 Golden Girls 18:00 Newswatch	12 CFCF Pulse 13:00 Shirley 14:00 Another World 15:00 General Hospital 16:00 The Oprah Winfrey Show 17:00 Night Court 17:30 The Cosby Show 18:00 Pulse	17 RADIO-QUÉBEC 12:00 La période de questions 13:00 Québec School Telecasts 14:00 Pause musicale 15:00 Sciences, on tourne 15:00 Début de soirée 16:00 Québec Inc. 16:30 Dessins animés 17:00 Robin et Stella 17:00 Le club des 100 watts 18:00 Passe-Partout
6 CBFV 12:00 Midday 13:00 All My Children 14:00 Coronation Street 14:30 Talkabout 15:00 Guiding Light 16:00 Generations 16:30 Danger Bay 17:30 Video Hits 17:30 Golden Girls 18:00 Newswatch	13 CFTM Ici Montréal 12:15 Bon appétit 12:30 Mimmo 13:00 Cinéma d'après-midi « Banco » amér. 84 avec Rock Hudson, James Earl Jones et Sharon Stone 15:00 Dynastie 16:00 Double défi 16:30 De bonne humeur 17:30 Fais-moi un dessin	65 QUATRE SAISONS (câble 5) 12:00 Les Pierrafeu 12:30 Le grand journal 13:00 Coup de pouce télé 13:00 Cinéma Quatre Saisons «

EN BREF...

Les suites d'une mauvaise blague

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Un employé d'une usine nucléaire accusé d'avoir ajouté de l'eau lourde radioactive à un rafraîchissement à base de limette ne sera pas accusé d'avoir mis en danger la vie d'autrui. Daniel George Maston, 33 ans, devra plutôt répondre devant le juge d'avoir administré un produit nocif dans le but d'irriter ou d'embêter quelqu'un. La nouvelle inculpation n'entraîne qu'une peine de prison maximale de deux ans, au lieu des 14 ans prévus pour la première. « La police a terminé son enquête et nous sommes convaincus qu'il s'agit de l'accusation adéquate, a déclaré hier le procureur de la couronne James McAvity. Je crois qu'il voulait simplement faire une blague ». Huit employés avaient été contaminés après s'être abreuvés.

Le Chaînon récolte les jetons du pont

LE CHAÏNON, un centre d'aide pour les femmes en difficulté, pourra amasser des fonds grâce aux vieux jetons du Pont Champlain. À la suite de la fermeture du poste de péage du Pont Champlain, les Rotisseries St-Hubert, les magasins M et Steinberg et la Fédération des Caisses populaires Desjardins se sont en effet associés pour recueillir bénévolement les jetons de péage non utilisés et les remettre au Chaînon. Ces jetons ne valent que 0,08 \$ chacun, mais ils peuvent représenter plusieurs milliers de dollars en remboursement. Le Chaînon est un centre d'aide aux femmes en difficulté (femmes battues, itinérantes, femmes en besoin de protection, etc.) qui a accueilli l'année dernière près de 5000 femmes à Montréal.

Une prestigieuse subvention de recherche.

LE CENTRE de recherche Université Laval/Robert Giffard à Québec a reçu récemment une subvention d'un demi-million de dollars du Conseil de recherches médicales du Canada. Ces fonds serviront à entreprendre un vaste programme de recherche en génétique de la schizophrénie et de la psychose manico-dépressive. La recherche, qui s'étend sur trois ans, consistera d'abord à localiser les gènes prédisposant à la schizophrénie et à la psychose manico-dépressive, pour ensuite mieux comprendre l'expression d'un gène particulier qui affecte le fonctionnement des neurones. Les travaux seront menés par des équipes dirigées par les docteurs Michel Maziade, Vincent Raymond et Marc De Braekeleer.

Les « vaches folles » sèment la panique

LONDRES (REUTER) — La peur d'une transmission aux humains de la « maladie de la vache folle » a fait chuter de plus de 50 % les ventes de viande de bœuf en Grande-Bretagne, ont annoncé hier des chaînes de supermarché. Le virus, sagement appelé encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) mais surnommé « maladie de la vache folle » par la presse à sensation, a déjà tué plus de 13 000 têtes de bétail. Malgré les propos du ministre de la Santé pour rassurer les consommateurs, l'inquiétude règne depuis que le ministre de l'Agriculture a révélé que deux chats avaient attrapé une forme d'ESB après avoir mangé de la nourriture pour chats contenant du bœuf.

Des gènes étrangers contre le cancer

WASHINGTON (AFP) — Des expériences ont prouvé pour la première fois que des cellules sanguines humaines porteuses de gènes étrangers s'attaquent aux tumeurs cancéreuses, ouvrant la voie à de nouvelles stratégies contre le cancer, ont annoncé des chercheurs hier.

Les résultats de l'étude ont été exposés par l'un de ses auteurs, le Dr Steven Rosenberg, chercheur au National Cancer Institute de Washington, lors d'un congrès médical qui se tenait dans la capitale.

L'étude, menée sur sept patients, visait à démontrer la possibilité d'une thérapie consistant à transférer des gènes susceptibles de lutter contre la maladie aux endroits où ils manquent.

Les chercheurs ont introduit un gène bactériologique qui n'a aucun effet sur le cancer. Ils ont cependant l'intention d'introduire bientôt dans des cellules sanguines un gène dérivant une substance naturellement très efficace contre le cancer, qui anéantirait la tumeur grâce à des ni-

Énergie atomique du Canada cherche une solution permanente aux déchets nucléaires

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Énergie atomique du Canada entreprend cette semaine une tournée d'information pour vendre aux Canadiens « une solution permanente » aux problèmes des déchets nucléaires.

Cette solution permanente, c'est l'enfouissement sous terre, a expliqué hier le vice-président d'Énergie atomique du Canada, M. Jean-Claude Paquin, lors d'une rencontre de presse.

Cette solution « s'appuie sur un consensus scientifique international, est sûre et efficace », a signalé M. Paquin.

La solution mise de l'avant par l'agence canadienne sera débattue dans les prochains jours à l'occasion de séances d'information qui seront organisées dans plusieurs villes canadiennes. Ces séances auront lieu à Québec le 28 mai, Trois-Rivières le 29 et Montréal les 30 et 31 mai.

C'est à la demande du ministre de l'Environnement du temps, M. Lucien Bouchard, que Énergie atomique du Canada a proposé ce concept d'enfouissement pour traiter le combustible nucléaire hautement radioactif qui a servi à alimenter les centrales nucléaires.

Il y a 24 centrales nucléaires actuellement au Canada, lesquelles ont produit 14 000 tonnes de combustible irradié depuis leur création.

Toutes les centrales sont en Ontario sauf deux : Pointe-Lepreau au Nouveau-Brunswick et Gentilly II au Québec. Chacune de ces deux dernières centrales produit 80 tonnes de produits irradiés annuellement.

Actuellement à Gentilly II, le com-

postible irradié accumulé depuis 10 ans (500 tonnes au total) est entreposé dans une piscine spécialement aménagée à cet effet. Il s'agit d'une solution temporaire toutefois et il faut imaginer une solution à long terme, a expliqué M. Paquin.

Pour Énergie atomique du Canada, il faut penser à créer un site d'enfouissement quelque part dans des endroits dont la formation géologique est stable. Le site envisagé ressemble à une galerie de mine, d'une profondeur de 1000 mètres dans le sol, sur un terrain de deux km carrés.

Aucun endroit précis n'a encore été déterminé pour établir ce site d'entreposage, mais M. Paquin croit que les chances que ce soit établi en

Ontario sont de 90 %.

Le groupe de travail d'Énergie atomique du Canada a déjà rencontré des représentants du bureau du premier ministre québécois Robert Bourassa et des ministres de l'Énergie Lise Bacon et du Transport Sam Elkas pour les sensibiliser au problème.

Un des problèmes est celui du transport du combustible irradié entre la centrale nucléaire et le lieu d'enfouissement. Les produits irradiés sont enfermés dans des contenants absolument hermétiques appelés « châteaux » qui doivent résister à tout choc pouvant se produire. Les conditions de transport ont été soigneusement testées et on a même produit une collision entre un ca-

mion-remorque transportant un châ-teau et un train pour vérifier le degré de résistance du conteneur.

Bref, Énergie atomique du Canada est assurée de la sécurité absolue de la solution qu'elle propose.

Le problème de disposer des déchets est naturellement plus aigu en Ontario, où 22 des 24 centrales nucléaires du Canada sont situées.

Ces centrales, des modèles Candu, sont parmi les plus sécuritaires au monde, signale Énergie atomique du Canada. Une compilation parmi les 430 centrales nucléaires actuellement en activité au monde établit que sept parmi les 10 plus sécuritaires sont des centrales Candu situées au Canada.

Un nouveau programme pour les réfugiés

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Les revendicateurs de statut de réfugié ne devraient pas tarder à profiter d'un nouveau programme pour les aider à quitter Terre-Neuve, pense le ministre des Services sociaux terre-neuvien John Efford.

M. Efford a déclaré hier que ses fonctionnaires étaient en train d'évaluer le nombre de réfugiés qui seraient prêts à se prévaloir de l'assistance gouvernementale et de voir dans quelle région du pays ils aimeraient s'établir. Les déplacements pourraient d'ailleurs commencer dans quelques jours.

« Il nous en coûte 1100 \$ par mois (par personne) pour subvenir à leurs besoins... mais ils ne quittent (la province) que par petits groupes parce qu'ils n'en ont pas les moyens, a ajouté M. Efford. Plus ils restent ici, plus il nous faut déboursier d'argent ».

D'après le programme provincial, un demandeur est admissible à une somme de 200 \$ en frais de déplacement. « J'espère que vers la fin juin il n'en restera qu'un très, très petit nombre (à Terre-Neuve) ».

Le PCM a recruté une trentaine de candidats

Isabelle Paré

LE PARTI CIVIQUE de Montréal (PCM) a déjà recruté une trentaine de candidats pour former sa future équipe électorale. Candidats qui seront choisis à compter du 11 juin lors des premières conventions de districts que tiendra le Parti civique dans son histoire.

La liste officielle des candidats à se présenter sous la bannière du Parti civique dans les divers districts municipaux ne sera connue qu'à la fin de mai. Mais pour l'instant, on sait qu'au moins 5 ou 6 ex-conseillers de l'administration Drapeau-Lamarre seront du nombre, a fait savoir hier la présidente du Parti civique, Mme Nicole Gagnon-Larocque. En présentant quelques jeunes aspirants-candidats, cette dernière a soutenu que l'équipe du Parti civique serait à la fois « image des Montréalais » et se composerait autant de jeunes que de vieux, de femmes ou d'hommes.

Mme Gagnon-Larocque a aussi souligné que le Parti civique cherchait encore à convaincre l'épouse de feu Jean-Claude Malépart, député de Laurier-Sainte-Marie, de se joindre à l'équipe du PCM. Après avoir décliné l'offre du Parti libéral du Québec, Mme Malépart réfléchirait encore à celle qui lui a faite le Parti civique, a soutenu Mme Gagnon-Larocque. Sa décision ne sera toutefois pas connue avant la fin du mois.

Le nouveau leader a d'ailleurs affirmé hier qu'elle ne se présenterait dans aucun district, n'ayant pas l'intention de s'adopter un colistier. Elle ne posera sa candidature qu'au poste de maire, à l'échelle de Montréal. « Je veux être élue par tous les Montréalais, pas seulement par les gens d'un district », a-t-elle affirmé, convaincue que l'échec de la fusion avec le Parti municipal ne l'empêchera pas de l'emporter le 4 novembre prochain.

« Le Parti civique a toujours pris le pouvoir alors qu'il y avait trois partis dans l'opposition », a-t-elle affirmé, confiante. En conséquence, le PCM présentera des candidats dans chacun des 50 districts.

Mme Gagnon-Larocque a par ailleurs repris hier ses diatribes à l'endroit du RCM, soutenant qu'au cours de son mandat, le Rassemblement des citoyens de Montréal avait multiplié les budgets inflationnistes, accentué l'exode vers les banlieues, laissé pour compte rues et trottoirs et augmenté le taux de chômage.

Le chef du PCM entend renverser la vapeur en abaissant le taux de taxation et en stoppant la migration vers les banlieues. Elle n'a toutefois pas dit vers quelles autres sources de financement son parti se tournerait pour pallier cette baisse de revenus. Mme Gagnon-Larocque promet aussi de rétablir le sentiment de sécurité par diverses mesures dont elle n'a cependant pas dit mot.

SPORTS

EN BREF...

Un nouveau départ pour le Supra

(PC) — La saison 1990 pourrait être le début d'une nouvelle ère pour la Ligue canadienne de soccer et le soccer professionnel montréalais. En effet, alors que plusieurs équipes de la LCS recrutent de nombreux joueurs étrangers de talent au cours de l'hiver, c'est-à-dire des joueurs de première et deuxième divisions européennes (chaque club a droit à trois étrangers), ici naissait une nouvelle concession, le Football Club Supra de Montréal qui prenait le relais du Club de soccer professionnel le Supra de Montréal. Les droits de la concession du FC Supra ont été transférés à une nouvelle corporation à but non lucratif, l'Association montréalaise pour la promotion du football, qui est dirigée par Pedro Rubio Dumont, président, et Frank Aliaga, directeur général. Roy Wiggemansens agit comme directeur-gérant et entraîneur-chef. Daniel Courtois et Sylvain Hamel sont les gardiens; Nick Albanis, Jean-Pierre Boucher, Gaspard D'Aleix, Patrick Diotte, Rudy Doliscat, Harry Makdessian, Claudio Natale et Mark Vermeulen, les défenseurs; Franky Aliaga, Michael Araujo, Nick de Santis, Warren Dupont, Rob Gasparini, Taso Koutsoukos et Jean-Robert Toussaint, les milieux; et Grant Nedham, Eric Puig, Marco Rizi, Pierre-Richard Thomas, Cameron Walker et Ewan Wright, les attaquants.

NBA : « Magic » Johnson le plus utile

INGLEWOOD, Calif. (AP) — Magic Johnson a mérité l'honneur du joueur le plus utile à son équipe dans la NBA pour la troisième fois en quatre ans dans le scrutin le plus serré des 10 dernières années. Johnson a devancé de peu Charles Barkley, des 76ers de Philadelphie, et Michael Jordan, des Bulls de Chicago. La vedette des Lakers de Los Angeles a accumulé un total de 636 points dont 27 premières places lors d'un scrutin tenu auprès de 92 journalistes. Barkley a obtenu le plus de votes de première place (28).

Dopage : Sergéï Bubka pas contrôlé

PARIS (AFP) — Lors du contrôle antidopage inopiné qu'elle a effectué la semaine dernière en URSS, la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA) avait souhaité tester 19 athlètes. Parmi ceux-ci figurait Sergéï Bubka. Mais le détenteur du record du monde du saut à la perche se trouvait en stage en RFA, ce qui a pu être vérifié. En revanche, deux autres athlètes, dont le lanceur de poids Boris Petrachko (21,25 m en salle en 1989), se sont dérobés au contrôle en prétextant qu'ils étaient malades.

Grand chelem pour Steinlager 2

SOUTHAMPTON, Grande-Bretagne (AFP) — Le ketch néo-zélandais Steinlager 2, barré par Peter Blake, a réalisé le grand chelem (six victoires d'étapes sur six) en franchissant, hier après-midi, la ligne d'arrivée de la dernière étape Port Lauderdale (Floride)-Southampton (sud de l'Angleterre) de la Whitbread, la course autour du monde à la voile en équipages. Steinlager 2 était suivi, à quelques minutes, de Fisher and Paykel (Grant Dalton, le second ketch (25,30 m) néo-zélandais engagé dans la course, le troisième bateau attendu étant Merit, du Suisse Pierre Fehlmann.

McEnroe déclare forfait à Roland-Garros

PARIS (AFP) — L'Américain John McEnroe a déclaré forfait pour les Internationaux de France de tennis, a-t-on appris auprès du juge-arbitre du tournoi, Gilbert Ysern. La défection de McEnroe, onzième joueur mondial, ne constitue pas réellement une surprise, car l'Américain avait déjà déclaré forfait récemment pour les tournois de Nice et de Monte-Carlo.

Du tennis international de haut niveau

(PC) — Du 1er au 3 juin prochain, le Club de tennis Saint-Laurent sera l'hôte, pour une troisième année consécutive, de la Coupe du Québec junior Tylenol. La formule de ce tournoi par équipes à saveur internationale est inspirée de celle de la Coupe Davis. Huit formations prendront part à la Coupe, soit deux du Québec, deux de New York, deux de la Nouvelle-Angleterre, une de la Nouvelle-Écosse et une de l'Ontario. Chacune des équipes sera formée de huit joueurs dont deux garçons et deux filles âgés de 12 ans et deux garçons et deux filles âgés de 14 ans. La directrice du développement des athlètes à la Fédération québécoise de tennis, Andrée Martin, a expliqué lors de la conférence de presse annonçant l'événement que le but de cette compétition est avant tout de favoriser la performance en équipe.

Léger approché pour un poste de directeur dans la Nationale

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

EDMONTON — Gilles Léger aurait été approché pour devenir le directeur-gérant d'une équipe de la Ligue nationale.

Il est aussi le premier choix de Pierre Pagé, qui l'a invité à Edmonton, au poste d'assistant-directeur général des Nordiques.

Léger, qui était officiellement le directeur de la filiale des Nordiques mais plus ou moins sur une tablette, a refusé hier d'apporter des précisions. Mais pressé de questions, il a laissé entendre qu'un poste de directeur-gérant pourrait lui être offert prochainement.

Les Flyers de Philadelphie et les North Stars du Minnesota, qui seront transformés l'an prochain en équipe d'expansion, sont les deux formations actuellement sans directeur-gérant.

Léger a déclaré qu'il n'est pas évident qu'il sautera automatiquement sur un poste de directeur général s'il lui est offert formellement. Il a aussi précisé que d'autres offres pour des postes subalternes, comme à Québec, lui ont été offertes.

Il évalue à 50-50 ses chances d'accepter l'offre de Pagé. Quoi qu'il arrive, « Colombo » prépare un retour sur le devant de la scène. Il avait hérité de ce surnom après les péripéties à la James Bond qui avaient entraîné la fuite des frères Stastny de la Tchécoslovaquie.

Mais Léger, un incorrigible hors-

la-loi, s'était d'abord fait connaître en pigeant parmi des joueurs d'élite de 18 ans pour mettre sur pied les « Baby Bulls » de Birmingham dans la défunte Association mondiale de hockey.

Avec l'argent de John Bassett, il avait alors engagé Michel Goulet, Rick Vaive, Mark Napier, Ken Linseman, Keith Crowder, Gaston Gingras, Rod Langway, Craig Hartsburg, Rob Ramage et le gardien Pat Riggin.

« Si j'avais pu amener les Stastny dans l'AMH, on aurait eu toute une équipe », dit-il à la blague.

Pagé a justement vanté sa compétence pour juger les talents. Il a aussi été le directeur-gérant des Toros de Toronto, avant de devenir le bras droit de Marcel Aubut puis de sombrer plus ou moins dans l'oubli au profit de Maurice Filion.

En un sens, le choix de Pagé renie une bonne partie du passé des Nordiques.

Pagé a volé la vedette québécoise à Serge Savard hier midi à la rencontre de presse des directeurs gérants, actuellement en réunion à Edmonton. Il a même réussi le tour de force de réunir à sa table les éditeurs sportifs des deux grands quotidiens montréalais, deux « bleuets » qui ne parlaient plus depuis longtemps.

« C'est à partir d'en haut qu'il faut corriger la situation, a-t-il répété souvent. On ne trouvera pas la situation en bas (sur la glace) tout de suite. Mais quand les gars vont voir comment on est organisé en haut, ils vont devoir réagir. »

Bourque admire Martin Gélinas

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

EDMONTON — Raymond Bourque s'est joint au fan club de Martin Gélinas.

« Il est très bon, c'est le meilleur des trois », affirme sans hésitation l'as-défenseur des Bruins de Boston en parlant des deux autres membres de la « kid line » des Oilers d'Edmonton, soit Adam Graves et Joe Murphy.

Gilles Tremblay va jusqu'à dire qu'il pourrait marquer 40 buts dès l'an prochain si on l'utilise aux côtés de Mark Messier et Glenn Anderson par exemple.

Depuis le début de la série finale, Gélinas est probablement

celui qui a exécuté les jeux les plus spectaculaires de son équipe. En fait, il a tout fait sauf déjouer Andy Moog. Sa fiche depuis le début des séries est de deux buts et deux passes.

Le jeune homme de seulement 19 ans semble encore flotter dans les nuages et il apprécie toutes les secondes de ces séries de la coupe Stanley : « C'est un plaisir incroyable, dit-il, et il faut jouer au hockey pour avoir du plaisir ».

Le plaisir n'empêche pas le travail et son entraîneur John Muckler a toujours donné le crédit à son trio de jeunes pour avoir fait tourner le vent lorsque les Oilers étaient dominés 3-1 dans la série contre les Jets de Winnipeg.

BASEBALL

Ligue nationale

Lundi
Atlanta 6, St. Louis 5
Cincinnati 4, Chicago 3
Houston 3, Pittsburgh 2
Phil'pie 5, S. Francisco 2
New York 12, L. Angeles 3

Hier
Cincinnati à Chicago
Phil'pie à S. Francisco
New York à Los Angeles
San Diego à Montréal
St. Louis à Atlanta
Pittsburgh à Houston

Aujourd'hui

Los Angeles, Belcher (3-3) à Chicago, Harkey (4-1), 14 h 20
San Diego, Hurst (3-4) à Montréal, Boyd (2-2), 19 h 35
Pittsburgh, Walk (4-3) à Houston, Gullickson (2-3), 20 h 35
San Francisco, Knepper (2-2) à St. Louis, Matthews (0-3), 20 h 35

Ligue américaine

Lundi
Seattle 9 Milwaukee 4
Oakland 4, Toronto 1
Boston 4, Texas 2
Detroit 11, Kansas City 6
Minnesota 7, Baltimore 3
Californie 5, Cleveland 3
Chicago 6, New York 5

Hier
Seattle à Milwaukee
Oakland à Toronto
Chicago à New York
Minnesota à Baltimore
Texas à Boston
Californie à Cleveland
Kansas City à Detroit

Aujourd'hui

Chicago, King (2-0) à Baltimore, Johnson (3-2), 19 h 35
Kansas City, Saberhagen (2-3) à Boston, Harris (4-2), 19 h 35
Texas, Moyer (0-3) à Detroit, DuBois (1-2), 19 h 35
New York, Leary (2-4) à

Minnesota, Drummond (0-0), 20 h 35
Milwaukee, Wegman (2-0) à Oakland, Moore (3-3), 22 h 05
Cleveland, Black (4-1) à Seattle, Hanson (3-3), 22 h 05
Toronto, Steb (5-2) à Californie, Abbott (2-3), 22 h 35

LIGUE NATIONALE

	Section Est		diff.
	g	p	
PITTSBURGH	23	15	.605
PHILADELPHIE	21	16	.568 1 1/2
MONTRÉAL	20	18	.526 3
NEW YORK	18	19	.486 4 1/2
CHICAGO	18	20	.474 5
ST. LOUIS	17	21	.447 6
Section Ouest			
CINCINNATI	26	9	.743
LOS ANGELES	19	19	.500 8 1/2
SAN DIEGO	18	19	.486 9
ATLANTA	15	21	.417 11 1/2
SAN FRANCISCO	15	23	.395 12 1/2
HOUSTON	14	24	.368 13 1/2

LIGUE AMÉRICAINE

	Section Est		diff.
	g	p	
MILWAUKEE	21	14	.600
BOSTON	20	16	.566 1 1/2
TORONTO	21	19	.525 2 1/2
CLEVELAND	19	18	.514 3
DETROIT	18	22	.450 5 1/2
BALTIMORE	16	22	.421 6 1/2
NEW YORK	14	21	.400 7
Section Ouest			
OAKLAND	25	12	.676
CHICAGO	21	13	.618 2 1/2
MINNESOTA	21	16	.568 4
SEATTLE	20	20	.500 6
Texas	16	22	.421 9 1/2
CALIFORNIE	16	23	.410 10
KANSAS CITY	13	23	.361 11 1/2

HOCKEY

Ligue nationale

Coupe Stanley		Les meneurs			
		b	a	pts	
Mardi Edmonton 3, Boston 2		Neely, Bos.	12	16	28
Vendredi Edmonton 7, Boston 2		Messier, Edm.	9	18	27
Dimanche Boston 2, Edmonton 1 (Edmonton mène 2-1)		Simpson, Edm.	13	12	25
Hier Boston à Edmonton		Kurri, Edm.	10	14	24
Demain Edmonton à Boston, 19 h 35		Tikkanen, Edm.	12	11	23
Samedi x-Boston à Edmonton, 20 h 05		Larmer, Chi.	7	15	22
Lundi x-Edmonton à Boston, 19 h 35 (x-si nécessaire)		Savard, Chi.	7	15	22
		Janney, Bos.	3	19	22
		Hull, St.L.	13	8	21
		Roenick, Chi.	11	7	18
		Druce, Was.	14	3	17
		Anderson, Edm.	7	9	16
		Bourque, Bos.	5	11	16
		Presley, Chi.	9	6	15
		Lamb, Edm.	6	9	15
		Burridge, Bos.	4	11	15
		Wilson, Chi.	3	12	15
		Smith, Edm.	4	10	14
		Oates, StL.	2	12	14

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, mercredi 23 mai 1990

Feux d'artifice

C'est pour samedi !

d'après la Presse canadienne

MONTRÉAL brillera encore de « tous ses feux » à compter de samedi prochain alors que débutera le 6e Festival international des feux d'artifice Benson et Hedges.

Cette année, l'International Benson et Hedges accueille deux nouvelles équipes venues de l'Australie et de la Suisse. La première sera dirigée par Syd Howard (consultant pour les Jeux olympiques de Los Angeles et le centenaire de la statue de la Liberté), et l'autre assistée par Frederic Walder (concepteur de la bande sonore des spectacles de clôture de l'AMARC).

L'Allemagne, qui a remporté le Jupiter d'or l'an dernier, inaugurerait le festival, samedi prochain, avec la firme Zink Feuerwerk.

Les autres concurrents pour ces Jupiter sont les États-Unis (Jupiter d'argent et prix de la meilleure bande sonore en 89), l'Espagne, le Canada et la France, représentée par l'équipe des feux du bicentenaire de la Révolution.

L'Oratoire présente dix récitals d'orgue

DURANT TOUT L'ÉTÉ, à compter du 27 juin jusqu'au 29 août, l'Oratoire Saint-Joseph offre sa série de *Concerts spirituels* donnée par des organistes professionnels de Montréal, Québec, Waterloo et Halifax.

Raymond Daveluy, l'organiste titulaire, rendra un hommage particulier à César Franck (1822-1890) au cours des trois derniers concerts des 15, 22 et 29 août en interprétant l'intégralité des oeuvres pour orgue de Franck.

Ces dix soirées ont lieu chaque mercredi à 20 h et sans interruption l'organiste Gerald Wheeler sera aux grandes orgues le 27 juin dans un programme d'oeuvres de Mendelssohn, Clérambaults, Bach, Dupré et Guilman.

Le 4 juillet, Barrie Cabena, de Waterloo (Ontario), jouera des oeuvres de Cabena, Adams, Wesley, Parry et Healy. Il sera suivi le 11 juillet par Geneviève Soly dans un répertoire de Bach, Walthers, Arauxo et Schumann, le 18 juillet par Jean Leblais qui interprétera ses propres compositions, et le 25 juillet par Dalny Belisle dans des oeuvres de Alain et autres compositeurs.

Cinq concerts spirituels ont lieu au mois d'août, à commencer par celui du 1er août avec David MacDonald, de Halifax, qui jouera des oeuvres de Bach, Durufié, Alain, Messiaen et Liszt; le 8 août, Sylvain Caron a inscrit à son programme des pièces de Widor, Dupré, Langlais et Durufié, avant de céder sa place les 15 et 22 août à Raymond Daveluy dans des soirées entièrement consacrées à César Franck.

Rachel Laurin coordonne ce calendrier de concerts et l'on peut obtenir de plus amples détails en téléphonant au 733-8211, poste 247 ou 278. L'admission générale ne coûte que 7 \$, trois dollars de moins pour les étudiants et les aînés. Une cinquantaine de places sont disponibles au jubé au coût de 10 \$.

— M.L.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Zizanie.** Pas besoin d'un devin comme dans l'album d'As-tu vu pour semer la zizanie au Canada; un accord entre premiers ministres a fait l'affaire. Peter Mansbridge et Barbara Frum présentent un dossier sur le lac Meech. Entrevues et reportages constituent les éléments principaux de cette émission spéciale. CBS, 20 h.

★ **Entrevues.** Barbara Walters rencontre Kathleen Turner, Billy Crystal et Robin Williams. Ces derniers parlent de leur vie et de leur métier. ABC, 21 h.

★ **Coeur de rockeur.** Ce spectacle de musique, enregistré à St. Louis pour célébrer le 60e anniversaire de Chuck Berry, met en vedette Eric Clapton, Robert Cray, Etta James, Julian Lennon, l'incorruptible Keith Richards et Linda Ronstadt. PBS, 21 h.

★ **Suspense.** Le drame policier de Claude Chabrol, *Les liens de sang*, a été tourné à Montréal et met en vedette Donald Sutherland, Aude Landry et Lisa Langlois. TQS, minuit.

— G.F.

DIMANCHE LA JOURNÉE DES MUSÉES 25 000 visiteurs sont attendus dans 16 institutions montréalaises

Marie Laurier

UNE TRADITION s'installe avec toujours plus de dynamisme à Montréal ce dernier dimanche du mois de mai : la visite gratuite des musées de la métropole qui devrait attirer le 27 mai quelque 25 000 visiteurs.

C'est du moins ce que l'on espère en organisant cette Journée des musées, un événement culturel unique en Amérique du nord, rappelait hier M. Marcel Brisebois, au nom du Regroupement des musées montréalais.

« Cette initiative fait maintenant bouler de neige et elle sert de modèle non seulement dans plusieurs villes du Québec mais dans le Canada tout entier, ajoutait le directeur du Musée d'art contemporain. Nous pouvons dire avec fierté que nous avons lancé cette idée au plan national. »

En acceptant la présidence d'honneur de cette 4e édition de la Journée des musées montréalais, Mme Kathleen Verdon, du comité exécutif de la Ville de Montréal, a souligné devant la presse réunie hier au Centre canadien d'architecture, que la présence de musées dans la métropole « est essentiel dans le développement culturel et qu'elle témoigne avec éloquence de la vitalité de notre patrimoine collectif ».

Cette Journée des musées constitue une intéressante préparation aux célébrations entourant le 350e anniversaire de Montréal en 1992, a-t-elle ajouté.

Le porte-parole de la Journée des musées, Jean-Claude Germain, a pour sa part insisté sur l'importance de notre « droit à la mémoire » qu'il a comparé à celui de « l'autodétermination » et identifié à « un droit inhérent de tous les peuples, des nations et des sociétés distinctes ».

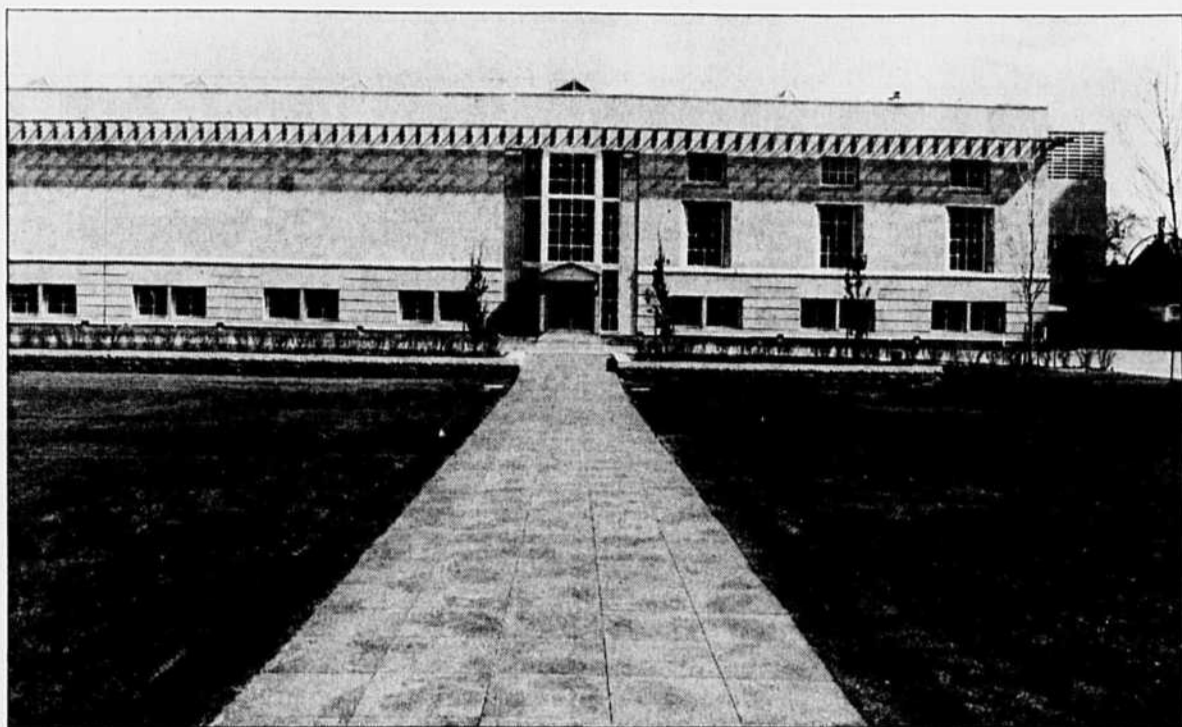


PHOTO ARCHIVES

Le très beau musée du Centre canadien d'architecture compte parmi les institutions qui ouvriront gratuitement leurs portes au public dimanche prochain.

Faisant allusion au fameux 1 % du budget du Québec que l'on promet depuis plusieurs années à la culture, M. Germain a invité le public à participer nombreux à cette visite gratuite des musées, comme preuve de leur intérêt aux choses de l'esprit.

« Nous ne voulons pas seulement des sociés, mais aussi des statues », a-t-il conclu.

Quatre circuits d'autobus gratuits desserviront les 16 musées participants dimanche prochain. Les départs s'effectueront aux 15 minutes dès 10 h, du 1001, square Dorchester, face au Centre Info-rouste. Le public est d'ailleurs invité le jour même à s'y renseigner sur les différents parcours. En voici la liste :

■ circuit du centre-ville / Saint-

Laurent : Musée des beaux-arts de Montréal, Centre canadien d'architecture, et Musée d'art de Saint-Laurent;

■ circuit du Vieux-Montréal : Château Ramesay, Maison Georges-Étienne Cartier, Musée Marc-Aurèle Fortin;

■ circuit Île-Saint-Hélène : Musées d'art contemporain de Montréal, David M. Stewart, Arts décoratifs (Château Dufresne), Cinéma-thèque québécoise;

■ circuit Lachine : Maison Saint-Gabriel, Musée de Lachine et Commerce de la fourrure à Lachine.

Pour la première fois, le Musée du cinéma de la Cinéma-thèque québécoise sera de la partie en présentant une exposition de photographies de Roméo Gariépy sous le thème *Profil des années 50*, au son

d'airs de Piaf, de Trenet, de Montand et de Félix Leclerc interprétés par Marie Thibault accompagnée au piano de son fils Gabriel.

Une première aussi pour la Maison Saint-Gabriel de Pointe-Saint-Charles où l'on peut admirer des oeuvres d'artisanat des 18e et 19e siècles et une exposition originale intitulée *Du mouton au mâtier*. Ce musée existe depuis déjà 24 ans et est dirigé par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame.

Pour les jeunes visiteurs âgés de 6 à 12 ans, le concours *La chasse aux trésors*, lancé le 10 mai, se poursuit toujours et offre la chance de gagner des prix.

La Journée des musées a lieu également dans plusieurs autres villes du Québec dimanche prochain.

CINEMA/chronique

Montréal à l'heure du cinéma chinois



Full Moon in New York, de Stanley Kwan, ouvrira le festival.

France Lafuste

DES FILMS de Hong Kong, de Taiwan, de la République populaire de Chine, mais aussi du Canada, des États-Unis et du Japon : tel est le tour cinématographique complet que nous offre cette année la 3e édition du Festival international du cinéma chinois de Montréal du 25 mai au 1er juin.

À part le film *Sunless Days*, réalisé en coproduction par Hong Kong et le Japon sur le Printemps de Pékin et sur le rapatriement de Hong Kong à la Chine populaire en 1997, la cinématographie des trois pays asiatiques tatonne entre le film d'art et le film commercial.

À preuve, ce *Puma Action*, un thriller de catégorie « C » réalisé par Zhang Yimou qui, il y a deux ans, nous a donné un divin *Sorgho rouge*, un film d'une immense richesse esthétique et lyrique sur la Chine traditionnelle, à l'aube de l'invasion japonaise.

Parmi les 60 films présentés en sous-titres anglais et français, les premiers qui retiennent l'attention ont pour titre : *Full Moon in New York*, de Stanley Kwan (réalisateur de Hong Kong, auteur du film à succès *Rouge*), *Eight Taels of Gold*, et *When The Ocean Was Blue*.

Full Moon in New York ouvrira d'ailleurs le Festival le 24 mai à 18 h, au cinéma Université. Dans ce film, trois femmes, une de Taiwan, une autre de Hong Kong et une troisième de la Chine continentale, deviennent amies en dépit de leurs antécédents différents. Ensemble, elles reprennent conscience de leur héritage commun et s'entraident dans les moments difficiles d'une

vie en terre étrangère. Autres nouveautés intéressantes : *Samsara* et *Trouble Shooters* sur la jeunesse de Beijing.

On aura également plaisir à voir dix films réalisés durant les dix dernières années. Des films rarement vus, précise Marie-Claire Huot, présidente de InterCiné-Art, organisateur de l'événement.

Parmi eux, un film inoubliable, dit-on : *Le roi des enfants*, de Chen Kaige, réalisateur appartenant à cette « 5e génération » de cinéastes de la République populaire de Chine dont la créativité est aujourd'hui mise en veilleuse. Aussi : *The Flower of The Sea*, *News Attack* et *The People Between Two Chinas*, de Taiwan.

Un hommage à cinq réalisateurs sera un autre temps fort du Festival. De Hou Hsiao-Hsien, le plus important cinéaste de la Chine Taipei, on pourra voir *A City of Sadness* et *A Time To Live And A Time To Die*, deux films qui reflètent la mentalité et la spiritualité des Taiwanais.

Avec K'o I-Cheng, le nouveau cinéaste de Chine, on découvrira *Last Train To Tamsui* et *Reunion*. À découvrir aussi, de Ann Hui, la « dame de Hong Kong », un film à suspense, *Secret*. Et de King Hu, également de Hong Kong, deux oeuvres maîtresses : *Les maîtres du zen*, dont l'action se déroule sous la dynastie Ming, et *Pluie dans la montagne*, mêlant intrigue politique et mysticisme religieux dans un monastère bouddhiste, toujours à l'époque Ming. Deux films de Xie Jin que l'on qualifie de maître conteur de la République populaire de Chine complèteront l'hommage.

Le tour cinématographique de la Chine ne

serait pas complet sans les films d'animation du Studio de Shanghai : 19 courts métrages et documentaires réalisés par des cinéastes d'origine chinoise et non-chinoises, dont *L'autre muraille*, de Dianne Beaudry, ou *Murmures dans le couloir*, de Hunt Ho.

Pour la première année, le Festival fait place aux classiques datant des années 30 et 50. L'un d'eux, *Ange du boulevard*, de Yuan Muzhi, le premier chef d'oeuvre du cinéma chinois réalisé aux studios Mingxing alors que Shanghai était un centre de production comparable aux studios d'Hollywood.

Les projections auront lieu à la Cinéma-thèque québécoise, au Complexe Guy Favreau et à l'Institut Goethe.

Animation a sauvé l'honneur

C'EST AU PROGRAMME des courts métrages d'animation produits par Animation International de Montréal que la 29e Semaine internationale de la critique française du Festival de Cannes a décerné son Pierrot d'or. Maigre consolation.

Ce collage était composé des très courts métrages d'animation *Zéro*, *Mystère*, *Ha La Vache!*, *La Casa* et *Eana*, sur des musiques d'Osvaldo Montes, Normand Roger et Jean-Daniel Lafond.

On se souvient qu'Animation a également produit la bande annonce de qui fut présentée au début de chacune des 42 projections de la Semaine. Paris et Lyon les montreront à leurs cinéphiles fin mai et juin : à la Cinéma-thèque française jusqu'au 29 mai; à l'Institut Lumière de Lyon du 5 au 8 juin.



The Trouble Shooters une comédie pleine de rebondissements.



Puma Action, un film plutôt commercial de Zhang Yimou.



Ange du boulevard, de Yuan Muzhi, un classique des années 30.

40 concerts cet été au Festival Orford

PLUS DE 40 CONCERTS seront présentés cet été au Festival Orford sous la direction artistique de Agnès Grossmann. Cet événement aura lieu du 29 juin au 18 août et l'on célébrera le 25e anniversaire du Quatuor Orford et le 20e anniversaire du Centre d'art Orford.

Parmi les noms d'artistes plus connus, mentionnons tout de suite le duo Bouchard-Morisset, Menahem Pressler, André Laplante, Oliver Jones et Anton Kuerti et une pléiade de musiciens de grande renommée, tant ici qu'à l'étranger.

Une série complète sera consacrée à l'oeuvre de Beethoven, puis dans les nombreux genres qu'il a exploités : concertos, symphonies, sonates et fugues. Cette série réunira des musiciens de renommée internationale, tels que Menahem Pressler, Janos Starker, Gerhard Schulz, André Laplante, Kevin McMillan ainsi que les ensembles I Musici de Montréal, le Colorado String Quartet, le Canadien Chamber Ensemble et l'Orchestre métropolitain.

La musique de chambre sera aussi à l'honneur et l'on pourra y entendre les Lorand Fenyves, Denis Brodt, Henri Brassard, Wolfgang Schultz, Anton Kuerti, les pianistes duettistes Bouchard-Morisset et le Quatuor Orford qui fêtera son 25e anniversaire à l'endroit même où il a été fondé.

Sur la scène extérieure du Centre d'arts Orford, la série *Concert-Boffe* présentera de la musique classique avec l'Ensemble Pentaèdre, l'Ensemble Schulz, Alvaro Pierré et le Quatuor Morency. On pourra aussi goûter la musique latino-américaine, du jazz et de la musique traditionnelle avec Ad Vielle Que Pourra, Quintango, le Trio François Bourassa ainsi qu'Oliver Jones et son trio.

La série *Orford hors les murs* sera présentée dans les parcs de la ville de Sherbrooke et pour une première année, dans le Parc des Braves à Magog. On note également la série *Concert des stagiaires* ainsi que la série *Jeunes interprètes* au cours desquelles on donne la chance à de jeunes artistes de se produire devant le public.

Enfin, pour faire renaître les plus beaux souvenirs, le Festival Orford accueillera l'Orchestre mondial des Jeunes musicales fondé au Centre d'arts Orford il y a 20 ans. Cet événement regroupe une centaine de musiciens de 18 à 25 ans représentant de 35 à 40 pays.

— M.L.

Révision des programmes de TV-5

PARIS (AFP) — Amélioration de la qualité des programmes, doublement de la durée quotidienne d'antenne, répétition des émissions-phares : le ministre français chargé de la Francophonie, Alain Decaux, et le président de TV-5 Europe, Patrick Imhaus, ont annoncé hier à Paris les grandes lignes de la réorganisation de la chaîne francophone.

Alain Decaux revenait de Montréal où, avec ses quatre collègues (Belgique, Suisse, Canada et Québec) responsables de TV-5, il venait d'adopter une série de mesures destinées à promouvoir la chaîne de la francophonie.

« TV-5 ne marchait pas, c'est pourquoi, l'été dernier j'ai annoncé qu'il fallait faire un choix : ou bien supprimer purement et simplement la chaîne, ou bien l'améliorer en la dotant d'une structure bien établie et efficace, ce que nous venons heureusement de compléter à Montréal », a déclaré le ministre.

Au niveau des programmes fournis par les TV des pays membres, de neuf heures quotidiennes aujourd'hui, les émissions devraient passer à 18 heures à la fin de l'année en fonction de la bonne mise en place par la fusée Ariane du nouveau satellite Intelsat-2.

La direction des programmes passera aux chaînes les commandes d'émissions en fonction d'une politique et de grilles bien établies, alors qu'auparavant les chaînes diffusaient un peu ce qu'elles voulaient.

Le président de TV-5, pour assurer ces transformations, demandera une augmentation de 40 % du budget de la chaîne, actuellement d'environ 100 millions de francs (18 millions \$).

TV-5 Europe arrose aujourd'hui l'Europe jusqu'à Leningrad, la Turquie et l'Afrique du Nord. TV-5 Canada-Québec, étend son rayon sur une bonne partie de l'Amérique du Nord jusqu'aux Caraïbes, et peut-être bientôt jusqu'en Amérique latine.